

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$6 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE QUÉBEC

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

M. MEIGHEN ET LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'accession de M. Meighen au poste de premier-ministre marque une étape intéressante dans l'évolution politique du pays.

M. Borden, en désignant son héritier présomptif, avait à tenir compte de quatre facteurs principaux : les préférences de la majorité ministérielle ; les exigences de la haute banque, qui dominait son cabinet, comme, du reste, tous les ministères depuis 1878 ; la formidable poussée des forces dissidentes de l'Ouest ; enfin, ce qu'on a si improprement appelé "l'isolement" de la province de Québec.

Et l'opinion publique ? objectera-t-on. Il y a belle lurette que les chefs de démocratie ont appris à s'en moquer. Ils trouvent plus simple et plus commode de s'attacher aux forces motrices qui la dirigent. Et qui les en blâmera ? Assurément pas la masse de badauds qui se laisse manipuler à la guise des meneurs. Or, à l'heure actuelle, les seuls pistons qui aient quelque chance d'activer la machine politique sont bien ceux que nous venons de désigner : les débris de la coalition unioniste, la haute finance, le parti agraire et le bloc québécois.

De toute évidence, M. Borden aurait voulu, dans la mesure du possible, mettre toutes ces forces au service du monstre tricéphale qu'il vient d'enfanter et de baptiser sous le nom fantasmagorique de "parti libéral-conservateur-national". Du moins, il semble avoir cherché une combinaison susceptible de neutraliser celles de ces forces qu'il ne pouvait commander.

Qu'il ait voulu entamer le bloc du Québec et se donner un successeur propre à rallier des collègues et des partisans canadiens-français, l'on n'en saurait douter. Ses préférences pour M. White et M. Calder s'inspiraient de cette préoccupation. Qu'on ne s'en étonne point : l'ancien premier-ministre a assez de sens politique pour comprendre qu'aucun ministère fédéral ne peut se maintenir longtemps privé de tout appui dans la province de Québec ; à plus forte raison sait-il qu'un parti ne saurait être "national" si son chef, son personnel dirigeant, son programme et sa mentalité générale excluent formellement un quart ou un tiers de la population, surtout quand ce groupe formidable se compose du seul élément ethnique qui soit proprement national, qui n'ait et ne reconnaisse d'autre patrie que la terre canadienne.

Les autres facteurs l'ont emporté. La poussée de l'Ouest aurait probablement suffi à faire écarter M. White, même s'il eût été prêt les mains à la combinaison projetée. Les influences d'argent et les rancunes torys barraient le chemin à M. Calder. Sa popularité parlementaire aidant, M. Meighen avait seul quelque chance d'opérer la jonction des vieilles phalanges tory-imperialistes, des nouvelles forces politiques de l'Ouest et des intérêts financiers de l'Est. Son choix assure donc au futur ministère libéral-conservateur-national (pourquoi pas ajouter protectionniste-imperialiste-socialiste ?) à peu près tout ce qu'il peut attendre des trois premiers éléments de succès : débris de l'armée unioniste, appuis de la haute finance, votes de l'Ouest. Reste à voir si, de ces forces, le nouveau ministère gardera de quoi survivre à l'épreuve d'une élection générale.

Il est difficile de croire — quoi qu'en dise leur organe préféré, la Gazette — que les princes de la haute finance aient décidé d'accorder leur pleine confiance à M. Meighen. Ils ont coutume de répéter comme un oracule — sans toujours savoir ce qu'ils veulent dire — que le pays a besoin d'un "safe man" et d'une "safe policy". S'ils se croient en sécurité avec l'espèce de chat-tigre dont M. Borden les a gratifiés — malgré lui, paraît-il — ils pourraient éprouver, l'un de ces matins, de désagréables surprises. Il est vrai que les maîtres de la finance connaissent le secret d'appropriser ou de museler les fauves de la politique.

Chose certaine, à moins de déflections ouvertes ou occultes dans le bloc libéral — et, dans la situation actuelle, ce serait à la fois une bêtise et un crime — le choix de M. Meighen enlève au nouveau ministère la moindre chance de recruter des adhésions dans la province de Québec, ou, plus exactement, parmi les Canadiens français et, souhaitons-le, parmi les Canadiens de toute origine non anglo-saxonne.

M. Meighen représente, dans sa personne et son tempérament, dans ses attitudes et ses déclarations passées, tout ce que le jingoisme anglo-saxon peut offrir de plus brutal, de plus exclusif, de plus anticanadien. Son nom est accolé aux mesures les plus arbitraires et les plus odieuses du gouvernement tory-unioniste, pendant la guerre, à ses aventures les plus désastreuses, avant et depuis la guerre : tripotages avec Mackenzie et Mann, achat du Grand-Tronc, lois de censure et de conscription, chambardement des lois électorales, marchandage du vote des soldats, persécution des aubains et des naturalisés, mesures d'exception de toutes sortes.

De cette politique incohérente, tyrannique, ruineuse, subversive de tout principe d'ordre et de liberté, de toute tradition nationale, le successeur de M. Borden n'est pas seulement responsable au même titre que ses collègues, en vertu de la fiction de la solidarité ministérielle. Il y a pris une part personnelle et prépondérante. Pour faire adopter les lois les plus odieuses, pour assurer l'exécution des mesures les plus révoltantes, il a déployé toutes ses ressources d'avocat retors, toute la souplesse brutale et sans vergogne de son tempérament de Celta saxonisé. C'est même à ce jeu qu'il a gagné, non pas l'estime, mais l'admiration des comparses dont les suffrages ont imposé son choix à son prédécesseur.

Ce que vaudra au nouveau chef de cabinet, dans les provinces anglaises, sa réputation d'homme à tout faire, l'avenir le dira. Dans la province de Québec, elle devrait suffire à lui interdire toute possibilité de faire élire un seul partisan.

On se plaint, de ce temps-ci, à célébrer nos vertus civiques, nos traditions d'ordre, notre respect des lois, notre séculaire patriotisme. Nous ne saurions mieux justifier ces témoignages qu'en refusant toute confiance au révolutionnaire à froid qui a violé à cœur-joie toutes les lois d'ordre public, à l'homme qui a osé préconiser la banqueroute nationale comme l'expression suprême du patriotisme.

Henri BOURASSA.

BILLET DU SOIR

A L'INDEX

Mon billet, aujourd'hui, ne paraît pas : il est à l'index. Me voilà donc presque glorieux, puisqu'une partie de ma production intellectuelle est prohibée. Je suis certain de recevoir une lettre me demandant une copie fidèle de ces lignes interdites : certaines lectrices ont de ces respects pour les pauvres billets qu'ils peinent la mort à si brutalement fauchés.

A l'index ! C'est grave, c'est triste aussi, puisque celui-là, au moins, les lecteurs l'auraient relu et peut-être médité.

Le titre se lisait : Partons... et dame ! nous partions.

Voici que mon téléphone sonne. Je ne réponds pas. Il se plaint. Je m'assois. Il mugit. Je m'endors. O mystérieux X des appels téléphoniques auxquels on ne veut point répondre ! Est-ce une dame ? Est-ce un ami ? Est-ce mon boucher ? Ils téléphonent, donc ils vivent. Ils vivent et téléphonent, donc ils se portent bien. Ils sont bien portants, donc je suis en bonne santé. Tout cela se tient. Résonne, mon amour de téléphone ! Je te promets des émotions.

Un dernier vide et déjà tout poudréux à soi d'encre devant moi. Pourquoi le remplir ? Les encriers,

riment un peu la même chose.

Tiens, il pleut ! Personne ne viendra me voir. O larmes d'un ciel lassé, je vous bénis. Pas de visite ! Si quelqu'un se présente, je suis parti pour l'Europe depuis deux jours, et surtout : Vive la France !

Jean MEROLLES.

LE DÉPART DE M. GOUIN

Le départ de M. Gouin était depuis longtemps annoncé, il vient de se produire et M. Taschereau prend les rênes du pouvoir. Cela avait été prévu. Mais combien de temps le nouveau premier ministre gardera-t-il ce poste ? Il fait de la politique depuis longtemps, mais la politique n'a jamais paru chez lui chose absorbante ou préoccupante dominante. Alors que M. Gouin abandonnait virtuellement son étude d'avocat, M. Taschereau restait un praticien très occupé, très attentif à sa clientèle. On ne l'imagine guère sacrifiant totalement celle-ci et se donnant tout entier à la politique. Il n'a rien d'ailleurs du chef populaire, du remueur de foules ; il ne donne point d'impulsion, pas encore du moins. L'impulsion de force, d'aplomb, puissante qui émanait de M. Gouin. C'est un procédurier habile, qui a peut-être des horizons, mais ne les a point encore laissés deviner. On a le sentiment qu'il n'est là qu'en passant, en attendant que, du groupe de jeunes, un chef ait émergé ou que ce chef ait eu le temps de se familiariser avec tous les rouages du régime, de se faire mieux connaître, d'asseoir son autorité.

Quant au premier ministre, qui s'en va, il paraît, en dépit de ses soixante ans, si plein de force qu'on n' imagine point qu'il renonce définitivement à la vie active. Le Canada disait ce matin : "Nous ne pouvons nous résigner à la pensée que sir Lomer Gouin est sorti de la vie publique ; nous comptons qu'il n'en sera absent que temporairement et que ses hautes qualités d'administrateur et d'homme d'Etat serviront de nouveau mises au service de son pays, à l'avenir."

Et c'est le premier point d'interrogation que soulève le départ de M. Gouin. Compte-t-il uniquement se consacrer, désormais, à sa profession et aux grandes affaires financières, ou bien sa sortie ne fait-elle que préparer une rentrée sensationnelle sur une plus vaste scène ? Et, dans ce dernier cas, quel drapeau s'opèrerait cette rentrée ? M. Gouin ne fait point mystère de ses opinions protectionnistes, il est bien vu des cercles financiers et tente par là les fabricants de combinaisons qui rêvent d'opposer à la vague agraire et libérale-échange une digue protectionniste qui, s'imaginant-ils, trouverait dans notre province l'un de ses principaux appuis. L'avènement de M. Meighen rend momentanément irréalisable certaines combinaisons auxquelles l'opinion attribue, à tort ou à raison, quelque sérieux, mais le sort du cabinet Meighen paraît si incertain que les rêveurs et les manoeuvriers n'ont peut-être renoncé à rien. D'autres disent : M. Gouin sera, aux élections fédérales prochaines, le chef d'un Québec solide et, dans le tumulte de groupes qui sortira probablement de ces élections, pourra ainsi jouer un rôle de premier ordre. Mais il reste à savoir dans quelle mesure ses propres idées économiques pourraient rallier la province, et même son parti, et quel accueil lui feraient des chefs fédéraux qui ont déjà le pied à l'étrier et ne brillent peut-être point par l'esprit de résignation. Puis, il faut compter avec la nature humaine : M. Gouin, simple soldat, ne sera peut-être pas, en dépit de sa réelle valeur, un centre d'attraction aussi puissant que M. Gouin premier ministre provincial et pouvant, de plain-pied, passer au premier plan de la scène fédérale.

A M. Taschereau, comme à M. Gouin, nous ne demandons qu'une chose : donner au service de la province son plein effort et, surtout, mettre au premier plan de ses préoccupations ce problème agraire (colonisation, enracinement, retour des fils de cultivateurs, retour à la terre) de ceux qui sont encore capables de l'aimer) dont l'on ne dira jamais assez la suprême importance.

Omer HEROUX.

BLOC-NOTES

L'avis des libéraux

Un journal jadis libéral, hier à tendances fortement unionistes, et, la crise passée, retourne à un libéralisme teinté de sectarisme, la Manitoba Free Press, du dépit de ses amis libéraux d'Ottawa et d'ailleurs, ces jours-ci, en écrivant ce qui suit au sujet de l'indemnité accordée des députés : "On peut facilement établir que l'indemnité avait été haussée ; mais il ne convenait pas que ce fut le parlement présent qui la relevât au bénéfice de ses membres actuels. Il n'y aurait eu dans le pays aucune opposition à un relèvement d'indemnité datant du prochain parlement. Mais, aux yeux d'un très grand nombre d'électeurs, le parlement présent a survécu à son pouvoir et à son utilité ; et ceux qui pensent ainsi diront avec la masse de l'opinion publique que si les Communes ne se pensaient pas assez bien payées, il leur restait le pouvoir d'aller au peuple, dans des élections. Le fait, pour les députés, de s'attribuer une part plus grande des deniers publics indique qu'ils ont l'intention d'essayer de prolonger le parlement jusqu'à l'extrême limite de son terme et de récolter les piastres tandis

LE NOTARIAT CANADIEN ET NOTRE SITUATION ÉCONOMIQUE

Notre société subit actuellement une double transformation économique et morale dont la guerre accélère la marche. S'il est téméraire d'entendre, dès aujourd'hui, en analyser les divers éléments et surtout, en fixer les conséquences, peut-être cependant pouvons-nous, dès à présent, en saisir quelques aspects.

Et d'abord, d'agricole qu'elle était surtout, notre province devient de plus en plus industrielle et cela, dans des proportions qui ne laissent pas, à certains égards, de nous inquiéter. Pourtant, l'agriculture est plus prospère et ses méthodes, plus perfectionnées que jamais. Si, en effet, l'on consulte l'Annuaire statistique du Québec, 1919, l'on constate que le rendement total de l'agriculture dans cette province est passé de 117 millions de dollars qu'il était pour l'année 1901, à 247 millions pour 1915 ; et voilà, apparemment, qui est bien. Seulement, durant la même période, la valeur totale des produits manufacturés y passait de 158 à 387 millions de dollars.

L'on constate en second lieu, qu'en général, la guerre a enrichi nos agriculteurs, nos industriels, nos marchands et nos gens de la haute finance. En telle sorte que nos campagnes s'empruntent plus, elles prêtent. Or, l'on veut naturellement faire le placement de ces nouvelles richesses, à moins qu'on ne les gaspille. Le marché immobilier était alors inactif. Le même Annuaire statistique établit que le nombre des mutations d'immeubles et des prêts hypothécaires, enregistrés dans cette province, était de 83,068 en 1912. En 1918, il tombait à 63,572. Par ailleurs, et tout comme à l'étranger, le mouvement de construction était presque totalement paralysé par le coût excessif des matériaux et de la main-d'œuvre. Il fallut donc chercher d'autres débouchés. On en trouva. L'on sait assez comment nos municipalités et nos commissions scolaires, tout comme nos industries, ne pouvant plus emprunter en Europe, mirent leurs obligations sur le marché québécois. Il en fut inondé. Parmi ces obligations, les unes, tout en offrant un rendement assez rémunérateur, constituaient des placements de tout repos ; d'autres, au contraire, paraissaient moins garanties. Il n'est pas jusqu'à des corporations d'huile de pétrole incorporées aux États-Unis, je ne sais trop où, mais peu

que cette récolte peut se faire". Le Statesman, de Toronto, hebdomadaire libéral intégral, soutient que nos parlementaires, pour un très grand nombre d'années, savent en se faisant élire qu'ils acceptent de remplir leur mandat pour \$2,500 par session, jusqu'à l'expiration du mandat présent, qu'ils ont en quelque sorte été partie à un contrat défini dont ils ne peuvent légalement modifier les conditions de leur consentement de tous les intéressés et que, dans ce cas-ci, ils ont passé outre à ce consentement. Il conclut ainsi : "Notre sentiment est que les libéraux, en négligeant de s'opposer à cette tentative de la part des tories de puiser dans les fonds publics, en étant même de même avec eux pour le faire, ont manqué à la fois aux traditions élevées de notre parti et à ce sens de l'honneur public que le libéralisme doit avoir l'orgueil et le devoir d'observer et de faire respecter. Il y a eu là un grave manque au devoir — There has been a grave dereliction of duty here. Voilà qui est assez catégorique, de la part de deux organes libéraux.

Un départ

M. Burnham, député unioniste de Peterboro, vient de donner sa démission, lui aussi. "J'ai été élu pour gagner la guerre, la guerre est gagnée, la paix est signée, je me retire du parlement", écrit en substance M. Burnham à M. Meighen. Cette lettre est datée de juillet 1920 et le traité de paix est signé depuis un an, à Versailles. M. Burnham a pris un peu de temps pour s'apercevoir que la guerre est officiellement finie. Tout de même, il a plus de conscience que la masse de ses collègues unionistes, qui persistent à garder leur mandat, dans l'espérance, sans doute, de toucher \$4,000 ou même \$8,000 de plus, d'ici à ce que leurs électeurs les renvoient dans l'oubli. Le départ de M. Burnham du parlement privera les députés de la présence d'un des types les plus amusants, malgré lui, des Communes. M. Burnham, avocat, journaliste et écrivain, si nous ne nous trompons, est une sorte de M. Prud'homme, solennel, pompeux, grave, à l'esprit bourré de lectures indigestes, mal assimilées. C'est un pseudo-philosophe qui n'a pas le mérite d'être aussi original et de tourner aussi boniface que M. Lafontaine, mais qui se prend ostensiblement au sérieux, tandis qu'avec M. Lafontaine, on ne sait jamais s'il pratique l'humour, s'il est pince-sans-rire, ou si c'est tout simplement M. Lafontaine qui parle. M. Burnham parti, les Communes seront moins gaies ; s'il fallait qu'elles perdissent maintenant M. Lafontaine, elles seraient lugubres et même M. Loggie ne parviendrait plus à les déridier. Nos institutions parlementaires, hélas, sont en décadence et bien malades !

Sans pour cela négliger leur armature fondamentale qui est la connaissance de la loi et du style juridique, prendre contact avec cette situation nouvelle, y adapter le notariat en s'efforçant d'en modifier ou d'en élargir la sphère d'action pour qu'il continue de jouer le rôle économique qui lui appartient et que la société attend de lui, voilà bien aussi ce que les notaires canadiens ont commencé de faire et ce qu'ils se proposent d'étudier tout spécialement aux Trois-Rivières, lors du troisième Congrès annuel de l'Association du Notariat canadien.

Fondée il y a trois ans, fonctionnant sous l'autorité de la Chambre des Notaires dont elle relève, cette Association est maintenant organisée dans tous les districts de la province. Par des Congrès annuels, des réunions mensuelles de district, des conférences, des discussions légales et économiques, elle s'efforce d'inciter ses membres à l'étude et à une plus grande participation aux œuvres sociales, et entendra mettre son influence au service de toutes les bonnes causes. Quoique l'œuvre entreprise soit de longue haleine, les résultats obtenus déjà légitiment les plus belles espérances.

Il entrera dans le cadre de ce programme d'établir des relations suivies avec l'illustre Notariat français. Ce dessein, caressé déjà depuis assez longtemps, se réalise enfin. Au moment où paraîtront ces lignes, Me Gelle, de Paris, appor-

importe puisqu'elles ne possèdent pas d'huile, — qui ne s'adresseront à la bourse de nos nouveaux riches. Disons en passant que la semaine dernière, les policiers de New-York étaient aux trousses des directeurs de trois de ces compagnies "puissantes". Somme toute, ce qui devait arriver, arriva ; les plus prodigieux firent la noce, les plus prudents firent de bons placements dont ils se trouvent bien, les naïfs et les trop rapaces se firent tondre.

Quoi qu'il en soit, et comme premier résultat de cette seconde constatation, l'on peut conclure qu'une partie considérable de ces nouvelles richesses est maintenant représentée par des valeurs mobilières : fonds de commerce, titres de toute nature ou dépôts dans nos banques.

Malheureusement, ces richesses avaient été trop facilement et trop rapidement accumulées. Elles dévalaient dans notre population un désir déraisonnable, de jouissances matérielles ; et voilà bien, si je ne m'abuse, l'aspect le plus inquiétant de toute la situation. Nous ne serions pas les seuls à faire semblable constatation.

Par ailleurs, de nouvelles méthodes de finance, de provenance nettement américaine, se sont implantées chez nous ou y ont pris un développement considérable. Signalons le nombre toujours croissant des monopoles que l'on accumule, à tort ou à raison, je ne sais, d'être la source de tout le mal, puis, les sociétés de fiducia. La société de fiducia commence, chez nous, ses opérations en 1892, par le Royal Trust Company. Le nombre de ces sociétés dans cette province est aujourd'hui de 18, et le grand actif des valeurs dont elles disposent ou qu'elles administrent : immeubles, prêts hypothécaires, obligations, municipales, scolaires ou industrielles, actions dans les compagnies à fonds sociaux, biens de successions, etc., s'élevait au 31 décembre 1919, suivant rapports fournis au gouvernement de cette province, à la somme de 467 millions de dollars.

Dans un autre ordre d'idées, mais qui n'est pas cependant sans exercer une influence considérable sur notre situation économique, la ligne de démarcation nettement définie qui existait, il y a encore quelques années, entre l'homme de formation classique et de profession libérale, d'une part, et le reste de notre population, tend à disparaître. Une classe intermédiaire importante a surgi : banquiers, chefs d'industrie, importateurs, négociants de chemin de fer ou manipulateurs d'ordres de la haute finance. Formés dans les Universités et les High Schools anglais ou dans nos collèges commerciaux, nos écoles de hautes études et nos écoles techniques canadiennes-françaises, ces hommes jouissent, dans notre société, d'une influence, j'allais dire prépondérante, et qui, en tout cas, a sa répercussion non seulement dans la direction de nos industries et de notre commerce, mais encore dans notre direction politique générale. — lorsque cette direction ne vient pas de Londres. Quoique privés de la formation classique et simplement spécialisés dans une ligne de commerce, de finance ou d'industrie, quelques-uns de ces hommes, doués d'une intelligence vigoureuse, nous ont quelquefois surpris par leur habileté et par l'envergure de leurs conceptions financières.

Voilà, bien qu'exposés d'une manière trop sommaire, quelques-uns des plus importants aspects de notre nouvelle situation économique. Moins que tout autre, les notaires, dans cette province, ne pouvaient y rester indifférents. Destinés, par la nature même de leur ministère, à diriger et à assurer, chez nous, la fortune et la paix des familles, ils devaient à leurs concitoyens et se devaient à eux-mêmes de faire de ces problèmes économiques une étude approfondie.

Sans pour cela négliger leur armature fondamentale qui est la connaissance de la loi et du style juridique, prendre contact avec cette situation nouvelle, y adapter le notariat en s'efforçant d'en modifier ou d'en élargir la sphère d'action pour qu'il continue de jouer le rôle économique qui lui appartient et que la société attend de lui, voilà bien aussi ce que les notaires canadiens ont commencé de faire et ce qu'ils se proposent d'étudier tout spécialement aux Trois-Rivières, lors du troisième Congrès annuel de l'Association du Notariat canadien.

Fondée il y a trois ans, fonctionnant sous l'autorité de la Chambre des Notaires dont elle relève, cette Association est maintenant organisée dans tous les districts de la province. Par des Congrès annuels, des réunions mensuelles de district, des conférences, des discussions légales et économiques, elle s'efforce d'inciter ses membres à l'étude et à une plus grande participation aux œuvres sociales, et entendra mettre son influence au service de toutes les bonnes causes. Quoique l'œuvre entreprise soit de longue haleine, les résultats obtenus déjà légitiment les plus belles espérances.

Il entrera dans le cadre de ce programme d'établir des relations suivies avec l'illustre Notariat français. Ce dessein, caressé déjà depuis assez longtemps, se réalise enfin. Au moment où paraîtront ces lignes, Me Gelle, de Paris, appor-

G. P.

LE RETAMAGE DU MINISTÈRE

Ottawa, 8. — Rien de ce qu'on attendait ne s'est produit. Le parti unioniste n'a changé que de nom et de chef pour dépeindre certaines critiques trop vives et l'impopularité qui grandissait contre lui. Le chambardement du cabinet se limite au départ de deux ministres qu'on remplace facilement et la province de Québec devra se contenter de son représentant irlandais, M. Doherty, et de son ministre des postes, sénateur inamovible, M. Blondin. Les élections générales n'auront probablement pas lieu immédiatement, et les députés actuels auront la chance de profiter de l'augmentation d'indemnité qu'ils se sont votée. Afin de diminuer le nombre des élections partielles et les chances d'insuccès, on fusionnera quelques départements de l'administration publique et les ministres cumuleront plusieurs fonctions. Les provinces maritimes n'ont plus de représentants dans le ministère ; l'on mentionne les noms de MM. F. B. McCurdy et Rupert Wigmore pour la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, respectivement, et celui de B. F. Green ou de H. H. Stevens de Vancouver.

Meighen a fait partie de son cabinet. Le nouveau chef annoncera la formation de son ministère samedi ou lundi, et se mettra aussitôt à la besogne.

Si l'on juge de M. Meighen par les discours qu'il a prononcés en Chambre et par les lois que le pays lui doit, il est impossible de n'en pas venir à la conclusion que c'est un homme extrêmement dangereux. Doué d'un tempérament froid, il a l'esprit clair comme un cristal, est mathématicien, aigu et pénétrant comme une lame de couteau. Il ne semble pas avoir d'émotion ni de passion, il ne s'enflamme pas, n'a pas l'éloquence du geste ou la beauté de l'attitude. Il est souple et sait prendre vite position. Sa riposte est assez prompte, et quelquefois mordante ou pleine d'humour, mais, en général, il répond sérieusement et sa réplique est adre. C'est un combattant qui ne laisse pas de quartier à son adversaire, soumet la pensée des autres à une analyse lucide et patiente. Austère pour lui-même et de constitution délicate, il éveille quelque peu dans la pensée de ses auditeurs, l'idée d'un Richelieu en miniature — sans le génie, cela va de soi. Ceux qui ont lu la vie du grand cardinal français se rappelleront les premières réunions du conseil d'Etat, racontées par Hanotiau. Tourmenté d'une ambition sans borne, Richelieu après avoir attendu patiemment son heure et agi avec une habileté incroyable, se trouve tout à coup sur le terrain où il peut déployer toutes ses facultés.

Il paraît, il parle et sa supériorité s'impose d'un seul coup à tous les vieux ministres qui se débattaient, sans espoir de solution partielle, toutes les difficultés de l'industrie et de l'administration du royaume. Il a réfléchi sur tous les problèmes, il est préparé, et là où les autres ne voyaient qu'impatience, il sait trouver la voie large et droite. Il impose ses volontés parce qu'il est sûr de lui, parce que son intelligence est de l'envergure des questions qui se posent. Et sa volonté est ferme, inébranlable, solide et claire, sans enthousiasme et sans dépression. Les passions n'ont pas la lucidité de son intelligence et du haut de sa supériorité, il dirige les autres hommes.

C'est, en beaucoup plus grand, un peu l'aventure de M. Arthur Meighen. A peine entré dans le ministère Borden, il se distingue et ses coups d'essai sont des coups de maître. Alors qu'en 1911, la discussion menaçait de s'éterniser sur le projet de loi de l'Ontario, M. Borden voulait faire à l'Angleterre, le jeune ministre suggère la loi de clôture pour vaincre l'obstruction de l'Opposition. Plus tard, dans une circonstance plus grave encore, il pilote en Chambre le projet de loi pour la conscription et le défend avec acharnement. Et dans une circonstance plus récente, lorsqu'il s'agit d'acheter le Grand-Tronc, c'est lui qui voit le mieux dans la complexité du contrat et prend la part principale dans sa rédaction. Son nom est donc attaché aux trois lois les plus importantes du ministère Borden, aux trois lois les plus grosses de conséquences, les plus dangereuses. Quand surgissait une difficulté, quand l'attaque était trop vive, le jeune ministre était là, toujours grave et d'allure sévère pour faire pencher la balance du côté de son parti.

Comme Richelieu aussi, il semble animé d'une ambition fébrile. Sa candidature au poste de premier-ministre était posée depuis longtemps, et on lui attribue des manoeuvres qui ont failli avoir un effet contraire à celui qu'il en attendait. Il est sûr de lui-même, se connaît bien et connaît les autres,

de sorte qu'il n'a pas la crainte de se mesurer avec un adversaire. Parmi les représentants du peuple qui siègent aujourd'hui au parlement, il paraît bien être un des plus avisés. C'est un debater et un organisateur remarquable.

Mais ce n'est là encore que l'accessoire ; et toutes ces qualités ne sont pas pour nous rassurer, si le nouveau chef n'a pas les idées, le plan politique général qui conviendrait au Canada que comme partie intégrante de l'Empire, c'est-à-dire comme partie d'un tout qui doit mettre en commun ses moyens de défense et d'attaque, sa production et sa consommation. Avant tout, l'Empire britannique est un vaste trust, et ses apôtres n'ont pas de meilleur argument que l'argument financier et "d'affaire". A les entendre parler, on dirait toujours d'un président de société qui explique un beau projet à des actionnaires. Mais il nous réveille, à nous, la province de Québec, de considérer la chose sous ce seul aspect, de lier intimement le sort de notre race à un empire d'un grandeur monstrueuse, qui ne peut plus, déjà, se limiter et est obligé de s'agrandir et de s'agrandir sans cesse, sous peine de s'écrouler. Pour protéger le canal de Suez, il a besoin de l'Égypte et de l'Arabie ; pour protéger les Indes, il a besoin de la Perse, de la Palestine, pour se ménager des approvisionnements de pétrole et d'huile, il a besoin d'un protectorat ; et c'est ainsi sur tous les points du globe. Il ne peut plus s'arrêter dans sa croissance, refuser son appétit, se limiter ; et dans une prospérité trop grande, il trouvera sa destruction.

L'exploitation aussi de tant de peuples au bénéfice d'un seul peuple, est une idée monstrueuse. Jamais une nation ne retiendrait une colonie si elle n'en retirait des bénéfices. Et l'Angleterre en a retiré des profits, brisant les résistances, et nous pouvons remarquer aujourd'hui encore le contraste qui existait autrefois, sur la terre d'Amérique, entre la manière dont les Anglais et les Français traitaient les sauvages.

Les Canadiens français ne peuvent pas s'associer à ce rêve de grandeur qui dépasse les forces humaines, à cette exploitation systématique et froide, rude et dure comme celle d'un marchand.

Et c'est pourquoi M. Meighen, champion de l'imperialisme au Canada, par la force des choses, ne peut pas être un ami de notre race. Pour lier le Canada au sort de l'Empire, il faut passer sur notre dos, M. Borden l'a fait une fois lors de la conscription, et dans son isolement splendide, notre province a su retenir son bon sens en pratiquant le nationalisme traditionnel, vertu sans laquelle aucune nation, quelle qu'elle soit, ne saurait subsister. Et l'heure est aussi grave que jamais. Nos relations avec l'Empire ne sont pas nettement définies, un ministre peut nous engager irrévocablement dans une voie.

M. Arthur Meighen n'aura peut-être pas ses coudées franches durant longtemps. L'unionisme qui persiste sous le nouveau nom dont on veut l'affubler, perd, de jour en jour, du terrain. Une de ses grandes chances de survie était l'alliance avec le parti libéral, dont on a parlé pendant longtemps. Aucune différence de principe ne sépare ces deux partis. Quand ils viennent en conflit, c'est toujours une question de plus ou de moins, une question d'opportunité ou de détail. Mais l'opposition n'est fondée sur aucun principe, elle est superficielle et inefficace. Les deux partis veulent un protectionnisme modéré, ils sont imperialistes au fond ; c'est l'accord sur nos problèmes essentiels, et il n'est pas logique de voir divisés en deux partis des gens qui soutiennent les mêmes idées. Cependant, l'unionisme comme son chef est un *war casualty* ; il est rongé par un parti agraire dans l'Ontario et dans l'Ouest, il est victime de la désaffection qui atteint le gouvernement obligé d'imposer des taxes et qui ne réussit pas à diminuer la cherté de la vie. Les chances du parti libéral, au contraire, sont très fortes, car il peut compter sur la députation d'une province en bloc, espérer prendre la tête du prochain parlement où les groupes remplaceront vraisemblablement les partis. Cet état pourra devenir favorable à la province de Québec car dans un parlement divisé en factions, nos députés seront plus à même de faire sentir leur influence.

Il est encore un peu tôt pour présager le succès ou la faillite du nouveau chef. Ses antécédents permettent à ses partisans de bien augurer de lui, ils nous commandent, nous, à son endroit de la défiance et même l'hostilité ouverte.

Léo-Paul DESROSIERS.

de sorte qu'il n'a pas la crainte de se mesurer avec un adversaire. Parmi les représentants du peuple qui siègent aujourd'hui au parlement, il paraît bien être un des plus avisés. C'est un debater et un organisateur remarquable.

Mais ce n'est là encore que l'accessoire ; et toutes ces qualités ne sont pas pour nous rassurer, si le nouveau chef n'a pas les idées, le plan politique général qui conviendrait au Canada que comme partie intégrante de l'Empire, c'est-à-dire comme partie d'un tout qui doit mettre en commun ses moyens de défense et d'attaque, sa production et sa consommation. Avant tout, l'Empire britannique est un vaste trust, et ses apôtres n'ont pas de meilleur argument que l'argument financier et "d'affaire". A les entendre parler, on dirait toujours d'un président de société qui explique un beau projet à des actionnaires. Mais il nous réveille, à nous, la province de Québec, de considérer la chose sous ce seul aspect, de lier intimement le sort de notre race à un empire d'un grandeur monstrueuse, qui ne peut plus, déjà, se limiter et est obligé de s'agrandir et de s'agrandir sans cesse, sous peine de s'écrouler. Pour protéger le canal de Suez, il a besoin de l'Égypte et de l'Arabie ; pour protéger les Indes, il a besoin de la Perse, de la Palestine, pour se ménager des approvisionnements de pétrole et d'huile, il a besoin d'un protectorat ; et c'est ainsi sur tous les points du globe. Il ne peut plus s'arrêter dans sa croissance, refuser son appétit, se limiter ; et dans une prospérité trop grande, il trouvera sa destruction.

L'exploitation aussi de tant de peuples au bénéfice d'un seul peuple, est une idée monstrueuse. Jamais une nation ne retiendrait une colonie si elle n'en retirait des bénéfices. Et l'Angleterre en a retiré des profits, brisant les résistances, et nous pouvons remarquer aujourd'hui encore le contraste qui existait autrefois, sur la terre d'Amérique, entre la manière dont les Anglais et les Français traitaient les sauvages.

Les Canadiens français ne peuvent pas s'associer à ce rêve de grandeur qui dépasse les forces humaines, à cette exploitation systématique et froide, rude et dure comme celle d'un marchand.

Et c'est pourquoi M. Meighen, champion de l'imperialisme au Canada, par la force des choses, ne peut pas être un ami de notre race. Pour lier le Canada au sort de l'Empire, il faut passer sur notre dos, M. Borden l'a fait une fois lors de la conscription, et dans son isolement splendide, notre province a su retenir son bon sens en pratiquant le nationalisme traditionnel, vertu sans laquelle aucune nation, quelle qu'elle soit, ne saurait subsister. Et l'heure est aussi grave que jamais. Nos relations avec l'Empire ne sont pas nettement définies, un ministre peut nous engager irrévocablement dans une voie.

M. Arthur Meighen n'aura peut-être pas ses coudées franches durant longtemps. L'unionisme qui persiste sous le nouveau nom dont on veut l'affubler, perd, de jour en jour, du terrain. Une de ses grandes chances de survie était l'alliance avec le parti libéral, dont on a parlé pendant longtemps. Aucune différence de principe ne sépare ces deux partis. Quand ils viennent en conflit, c'est toujours une question de plus ou de moins, une question d'opportunité ou de détail. Mais l'opposition n'est fondée sur aucun principe, elle est superficielle et inefficace. Les deux partis veulent un protectionnisme modéré, ils sont imperialistes au fond ; c'est l'accord sur nos problèmes essentiels, et il n'est pas logique de voir divisés en deux partis des gens qui soutiennent les mêmes idées. Cependant, l'unionisme comme son chef est un *war casualty* ; il est rongé par un parti agraire dans l'Ontario et dans l'Ouest, il est victime de la désaffection qui atteint le gouvernement obligé d'imposer des taxes et qui ne réussit pas à diminuer la cherté de la vie. Les chances du parti libéral, au contraire, sont très fortes, car il peut compter sur la députation d'une province en bloc, espérer prendre la tête du prochain parlement où les groupes remplaceront vraisemblablement les partis. Cet état pourra devenir favorable à la province de Québec car dans un parlement divisé en factions, nos députés seront plus à même de faire sentir leur influence.

Il est encore un peu tôt pour présager le succès ou la faillite du nouveau chef. Ses antécédents permettent à ses partisans de bien augurer de lui, ils nous commandent, nous, à son endroit de la défiance et même l'hostilité ouverte.

LES PROJETS DE M. GOUIN

La presse s'intéresse vivement à la prochaine sphère d'action du ministre démissionnaire. — Entrera-t-il dans l'arène politique fédérale ou retournera-t-il à la pratique du droit?

Québec, 9. — (S. P. C.) — Les commentaires sont nombreux au sujet des projets de M. Lomer Gouin qui vient de donner sa démission comme premier ministre. Quelques-uns disent qu'il se propose d'entrer dans l'arène fédérale afin de mettre fin à l'isolement du Québec, cependant le premier ministre démissionnaire a déclaré à un représentant de la "Presse canadienne" que tels n'étaient pas ses projets.

On a dit aussi qu'il ouvrirait un bureau à Montréal en société avec ses deux fils. Il est vrai qu'on ne sait rien de catégorique mais des gens d'ordinaire bien renseignés disent qu'il entrera dans la politique fédérale, aux prochaines élections générales, dans le but de grouper les représentants du Québec en un bloc solide. Dans ces circonstances, le prochain parlement sera divisé en quatre groupes politiques : les nationaux, les libéraux, les fermiers et les ouvriers. Ni M. MacKenzie King ni M. Meighen ne sont assez forts pour former un gouvernement en ayant comme adversaires les ouvriers ou les fermiers-unis. C'est pourquoi un groupe canadien français sera assez puissant pour tenir la balance du pouvoir. On se demande de quel oeil M. Ernest Lapointe, le chef des députés du Québec aux Communes, verra l'arrivée de M. Lomer Gouin à Ottawa.

Outre les conjectures que l'on peut faire sur les projets de M. Lomer on peut se demander quel sera le sort de la prochaine administration fédérale. M. Taschereau qui a été appelé à former un nouveau cabinet possède quelques adversaires dans le parti libéral. On dit qu'il n'est pas très anxieux d'assumer la tâche d'organiser un nouveau cabinet. Certains pensent qu'il ne restera pas longtemps à la tête de l'administration provinciale.

Les potins sont aussi nombreux au sujet des changements qui pourraient se produire dans le cabinet actuel. Certains d'avis qu'un seul ministre quittera son portefeuille pour le moment : c'est M. J. A. Tessier, ministre de la Voirie, mais que d'autres changements auront lieu plus tard.

La rumeur dit que M. Louis Lévesque, député de Québec-Est à l'Assemblée législative, entrera dans le cabinet Taschereau comme ministre sans portefeuille.

M. Louis, Alexandre, Taschereau, actuellement procureur-général et futur premier ministre de la province de Québec, est le chef du bureau légal "Taschereau, Roy, Cannon, Parent et Fitzpatrick", de Québec.

LA DECLARATION DE M. GOUIN

Québec, 9 (D. N. C.) — Hier après-midi, vers cinq heures et quart, M. Lomer Gouin a annoncé officiellement à la Province de Québec, qu'il résignait comme premier ministre.

Sir Lomer faisait alors la déclaration suivante : "En 1905, après avoir été appelé à former un gouvernement, j'ai élaboré un programme qui, dès cette époque, a paru considérable et qui touchait à toutes les branches de l'administration."

Pendant quinze ans, j'ai eu l'honneur de jouir de la confiance la plus complète de notre population et, avec le concours de mes collègues du cabinet ainsi que de la députation, je me suis consciencieusement appliqué à exécuter ce programme.

A cette tâche, j'ai donné le meilleur de mon énergie et de mon cœur et j'ai aujourd'hui la satisfaction d'avoir heureusement atteint le but que je m'étais proposé. Je crois maintenant devoir confier à d'autres mains l'œuvre de paix, de concorde et de prospérité que le parti libéral s'est efforcé d'accomplir dans cette province depuis 1897.

Mes successeurs, j'en ai la conviction, poursuivront cette œuvre avec énergie et avec succès. Grâce à la bonne harmonie qui règne entre tous les groupes de notre population et à leur intelligente et efficace collaboration, notre province se développe rapidement et elle occupe déjà dans le Dominion une place très enviable. J'ai une foi inébranlable dans le brillant avenir qui l'attend.

L'ambition que j'ai eue a été de mériter la confiance de mes concitoyens et, en prenant congé d'eux, comme premier ministre, je me plains à croire que j'ai été digne de cette confiance. Je leur offre toute ma reconnaissance pour m'avoir fourni l'occasion de travailler si longtemps pour le bien de notre province et, en même temps, je remercie sincèrement mes collègues et mes dévoués collaborateurs.

A la suite de cette déclaration, M. Lomer nous a dit que c'est avec regret qu'il quitte les collèges, mais qu'il était assuré que ces successeurs sauraient continuer son œuvre.

La séance d'hier matin s'est terminée vers une heure et en sortant de la Chambre des députés, M. Lomer Gouin a dit aux journalistes qui l'interrogeaient : "Je m'en vais de ce pas chez le lieutenant-gouverneur."

Pendant que M. Lomer souriait, les autres ministres comprenant leur perte, avaient tous la figure attristée et ne voulaient pas parler.

A la suite de la démission de M. Lomer, il est attendu que M. L. A. Taschereau, procureur-général, sera appelé à diriger le nouveau cabinet.

On ne prévoit pas de grands changements dans le cabinet, si ce n'est la démission de M. Tessier, ministre de la Voirie.

On dit que M. N. Francoeur ou M. A. Beaudry sera appelé à remplacer M. Tessier.

A Québec le public a appris avec regret la démission de M. Lomer Gouin et partout on fait la louange de son administration.

BIOGRAPHIE DE M. GOUIN

Sir Lomer Gouin, qui vient de donner sa démission comme premier ministre de la province de Québec, est né à Grandpré, comté de Portneuf, le 19 mars 1861, fils de M. J.-N. Gouin, médecin, et de S. Fugère, sa femme. Il reçut son éducation à Sorel et à Lévis et fut admis à la pratique du droit en 1884. Il pratiqua d'abord avec celui qui devait être le juge Pagnoulet et plus tard avec Honoré Mercier dont il épousa la fille, Elisa, en 1888.

Aux élections générales de 1891 il se présenta sans succès dans Richelieu, il fut ensuite élu député de Portneuf et devint député de Lévis aux élections successives de 1897, de 1900 et de 1904. En 1908, il fut élu dans Portneuf, son comté natal, mais il fut défait dans la division Saint-Jacques de Montréal par M. Henri Bourassa. Plus tard, en 1912, il reçut un mandat de député pour les deux comtés de Portneuf et de Saint-Jean. Il abandonna ce siège par la suite. Il fut élu aux élections générales de 1916.

Ministre des Travaux publics sous l'administration Parent, il donna sa démission le 3 novembre 1904. Au mois de mars 1905 il fut invité à former un nouveau cabinet, après la démission de M. Parent et il prit la charge de procureur général, qu'il conserva jusqu'à ces derniers temps.

Lors des fêtes du tricentenaire de Québec, fut créé chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, puis commandeur en 1913. Il est en plus conseil du roi, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre du roi Léopold, de Belgique, docteur en droit des universités Laval, McGill et Lennoxville.

La question du subsides fédéral fut réglée à l'avantage des provinces en 1906, grâce à son intervention; l'année suivante il fonda l'École des Hautes Etudes commerciales à Montréal et les Ecoles techniques de Montréal et de Québec.

M. TASCHEREAU

M. Louis-Alexandre Taschereau est né le 5 mars 1867. Il est le fils de M. Jean-Thomas Taschereau, juge de la Cour suprême. Sa mère était née Caron (Josephine). Elle était la fille de M. R.-E. Caron, membre de la magistrature de Québec et subéquemment lieutenant-gouverneur de la province.

M. Taschereau a reçu son éducation au séminaire de Québec ainsi qu'à l'Université Laval. Entré dans le Barreau de Québec en 1889, il commença à pratiquer avec M. Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur actuel de la province. Il fut le conseil en chef de Gagnon et Greene dans les procédures en extradition prises contre eux par le gouvernement des Etats-Unis en 1902. Il a successivement rempli les fonctions de syndic du Barreau de Québec de 1908 à 1909 et celles de bâtonnier du Barreau du district de Québec et de la province en 1911 et 1912.

De 1906 à 1908 il a été élu d'autre part conseiller municipal. En 1900, il devenait député au parlement provincial dans le comté de Montmorency; il fut réélu en 1904. En 1907, on lui offrait le portefeuille de ministre du Travail et des Travaux publics; il fut réélu en 1907, en 1908 et en 1912.

M. Taschereau est membre de la Commission nationale de la Chambre de Commerce de la Société de la Propagation de la foi, vice-président du Club de tir de Québec, etc.

Le 26 mai 1891, il a épousé Mlle Adine Dionne, fille de M. Elisée Dionne. Il a trois fils et deux filles.

Chez les marchands de chaussures

La section des marchands de chaussures, de l'Association des Marchands-détaillants du Canada, a tenu au No 3 Est, une importante réunion au No 3 Est, rue Craig, M. L. Adelstein, occupait le fauteuil, et M. Moise Lapointe agissait comme secrétaire. M. Adelstein a fait part à la réunion des préparatifs de la convention de la Montreal Shoe Leather Allied Trades Exhibition, qui se tiendra au Coliseum, 333, rue Guy, les 14, 15, 16 et 17 courant. Des séances auront lieu tous les après-midis et tous les soirs, pendant la convention et le public visitera l'exposition où il pourra voir toute sorte de chaussures. Les marchands de chaussures sont priés de bien décorer leurs montres pendant l'exposition, car des prix seront décernés à ceux qui auront les plus belles vitrines.

L'assemblée a souhaité un bon voyage à M. J. C. Watson qui partira pour Vancouver où il doit assister à la convention des marchands les 22 et 23 juin. Les autres délégués sont MM. A. Laniel, J. O. Gagneau et W. Léger.

Les professeurs font défaut

Edmonton, Alta, 9. — (S.P.A.) — A cause du manque de professeurs ou pour plusieurs autres raisons, 75 écoles de la province sont fermées. Dans certains cas, les écoles sont séparées les unes des autres par des rivières sur lesquelles il n'y a pas de ponts. Ailleurs le manque de lois convenables est cause que l'on ne peut avoir de professeurs pour les écoles.

L'arrivée d'un nouveau ministre

Guatemala, 9. — (S.P.A.) — M. Hugh William Gaisford, nouveau ministre de Grande-Bretagne au Guatemala, a présenté ses lettres de créance mercredi soir. Le président de la république a donné une réception officielle à cette occasion, à laquelle assistaient les membres du corps diplomatique et les personnages civils et militaires les plus en vue.

LE CHÔMAGE CONTINUE

LES GARÇONS-COIFFEURS SONT ENCORE INACTIFS. — UNE ARMÉE RANGEE EN BATAILLE. — ENTRE L'EMPLOYE ET L'EMPLOYEUR, IL N'Y A PAS A HESITER. — UNE GREVE DE SYMPATHIE.

Le chômage continue chez les garçons-coiffeurs et l'on ne voit guère d'issue prochaine. Il est fort probable qu'au cours de la journée, tous les membres de l'union quitteront le travail, même dans les établissements où les patrons ont accepté les nouvelles réclamations. Aux bureaux de la grève, on annonce que vingt-deux maîtres-barbiers ont jusqu'ici signé la liste des nouvelles conditions et les grévistes sont à travailler pour faire de nouvelles recrues.

Hier après-midi, les chômeurs ont tenu une assemblée au cours de laquelle MM. Foley, second vice-président de l'Association centrale des Etats-Unis, et Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail, ont adressé la parole et donné aux grévistes, des conseils favorisant leurs réclamations. Le premier a considéré les grévistes comme une armée rangée en bataille dont les rangs disciplinés devaient obéir aux ordres et ne jamais flancher. M. Pagé a été nommé pour agir auprès des employeurs et des employés réactionnaires.

Dans son discours, M. Foster endosse pleinement le programme de l'union des barbiers et il trouve très justifiable la demande qu'ils ont faite, vu surtout que les employés de transport déclarent actuellement une grève pour obtenir \$27 par semaine. Il ajoute qu'il ne ruinerait pas l'employeur et l'employé à sacrifier ce dernier pour procurer à l'ouvrier des moyens raisonnables d'existence.

Les pourboires sont une habitude démoralisante et il veut que l'employé reçoive le salaire proportionné à ses besoins et ne soit pas obligé de tendre la main pour combler ses déficits. Il exhorte les grévistes à résister jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils aient obtenu justice.

CHEZ GUNN, LANGLOIS

Les employés de la maison Gunn et Langlois, au nombre de trente environ, sont en grève, depuis hier matin, à la suite du refus des employeurs de leur accorder une augmentation de salaire de 25 p.c. L'union des employés de commerce, dont ces grévistes font partie, n'a pas encore réussi à faire reconnaître, par la compagnie, leur organisation, mais, vu les pourparlers qui ont eu lieu ces derniers mois, on espère réussir à obtenir ce privilège. Ils demandent un salaire de \$25 par semaine.

Halifax, 8. — (S.P.C.) — Les chefs de l'union des employés du port de Halifax ont convoqué aujourd'hui une assemblée dans le but de déclarer une grève de sympathie de concert avec les ouvriers des chantiers de construction maritime. Ils ont voté une somme de \$300 par mois, pour venir en aide aux grévistes. Au-delà de 200 ouvriers ont quitté le travail à la suite d'une augmentation de salaire refusée.

En dépit du fait que de nombreuses sentinelles avaient été placées pour faire le guet et empêcher qu'on vienne travailler, les violences ont été évitées et un seul gréviste a été arrêté accusé d'assaut. On espère vaincre la grève avant quelques jours.

Il y a dix ans

Le Devoir, No 154, 9 juillet 1910.

M. Georges Pelletier écrit, sous le titre : Question de justice, et traite du bill Lavergne.

Un billet du soir : L'éventail est signé par Marcel.

M. Pierre Gerlier, président de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, assista au Congrès Eucharistique de septembre.

Le Herald a pris possession de ses nouveaux bureaux, hier après-midi, 419 rue Craig.

Québec, 9. — Le Canadien Nord reconstruit, dans cette ville, ses nouvelles usines.

Congrès des ligues du Sacré-Cœur. Jusqu'ici, 169 ligues ont apporté leur adhésion et se réuniront dans le but de créer une fédération générale des ligues.

A propos de pavage. Le commissaire Wanklyn en Cour de pratique relativement à l'injonction de Hyde & Webster, pour empêcher la commande de blocs de scorie.

Le chef de l'union internationale des briqueteurs, maçons et plâtriers, William I. Bowman, d'Indianapolis, sera sous peu à Montréal.

Les finances du Canada. Le passif dépasse de \$161,820,934 l'actif annoncé officiellement.

Les droits sur les fourrures

Victoria, C.-B., 9 (S. P. C.) — De nouveaux règlements ayant trait aux royalties à payer par les commerçants de peaux de fourrure, viennent d'être mis en vigueur par le gouvernement. Les taxes sont de 50c pour une peau d'ours et de \$10 pour une peau de renard argenté. Les chiffres sont basés sur un pourcentage de 5 p.c. de la valeur commerciale. Un montant de \$25 sera de plus exigé des marchands qui voudront acheter des peaux au prix du gros, des marchands licenciés, ou des vendeurs aux enchères publiques.

LA COMPAGNIE GAGNE ET PERD

LES ENQUÊTEURS CONDAMNENT LA CIE FORT FRANCES A REMBOURSER L'EXCEDENT CHARGE AUX EDITEURS DE JOURNAUX ET MAINTIENNENT LE PRIX DU PAPIER A \$80 LA TONNE.

La commission d'enquête sur le papier a rendu hier son jugement dans la cause de la compagnie Fort Frances, et les juges White, Archer et Middleton ont été unanimes dans leur décision. Une particularité du verdict est que les deux parties ont eu gain de cause et la compagnie de pulpe est obligée de verser aux divers journaux qu'elle fournissait de papier la somme qu'elle leur a chargée d'exécuter le prix autorisé pour le papier à journaux. D'autre part cette compagnie a maintenant le privilège de charger, à partir du 31 décembre 1919 la somme de \$80 par tonne.

Bien que l'on n'ait pas fixé la date d'expiration de cette prérogative il semble entendu qu'il en sera ainsi jusqu'au premier juillet. A tout événement il est à peu près certain que M. Helmuth, qui représente la compagnie Fort Frances, en appellera de la décision du tribunal dont il n'accepte pas la juridiction.

Il n'y eut que fort peu d'auditeurs à la dernière séance de cette enquête qui dura depuis déjà plus de deux mois. Tous les membres du tribunal siégeaient cependant tandis que M. Helmuth, c.r., et le sénateur Ross défendaient la compagnie, et que M. Thomson défendait les différents journaux mis en cause.

Le principal événement de la journée fut le défi lancé par M. Helmuth, à la juridiction du tribunal et l'affirmation que la compagnie avait droit à un autre traitement au sujet de certains envois qui ont été faits au mois de décembre dernier quand la compagnie dut fournir du papier à \$69 alors qu'elle était obligée de payer \$80 par tonne pour satisfaire aux exigences du gouvernement qui l'obligeait à fournir 15 pour cent de sa production à ce prix.

Une copie de la décision du tribunal fut envoyée aux différentes parties de la cause et elle servira probablement de pièce documentaire dans les prochains procès qui auront lieu devant les Cours civiles.

La plupart des journaux concernés viennent de l'ouest et leurs réclamations s'échelonnent du premier janvier 1918 au 31 décembre 1919. Ils accusent la compagnie Fort Frances d'avoir chargé des prix plus considérables pour le papier fourni durant cette période que celui autorisé par le gouvernement.

Ces réclamations faites d'après les comptes rendus de la maison Clarkson, Gordon et Dilworth n'ont pas été mises en doute et se répartissaient comme suit :

Herald Printing Co., Prince-Albert, \$1,000; Lehighbridge Herald Printing Co., \$1,500; Leader Publishing Co., Regina, \$10,247; Manitoba Free Press Co., Winnipeg, \$52,259; News Publishing Co., Moose Jaw, \$1,751; Times Co., Moose Jaw, \$1,632; Northwestern Publishing Co., Winnipeg, \$567; Phoenix Publishing Co., Saskatoon, \$1,114; Chronicle Printing and Publishing Co., Port Arthur, \$1,654; Canada Northwest Publishing Co., Winnipeg, \$21; Daily Grain Trade and Live Stock Journal, Winnipeg, \$23; Regina Daily Post, \$4,942; Saskatchewan Daily Star, \$10,477; Sun Publishing Co., Brandon, \$1,429; Winnipeg Telegram, \$12,861; Winnipeg Tribune Publishing Co., \$20,547.

M. Helmuth refusa cependant d'accepter les prix d'une quantité de papier fournie au mois de décembre 1919 au prix de \$69 et payée par la compagnie à la Spanish River Co. Il alléguait pour ce fait, l'expédition excédant 15% du fait durant l'année par la compagnie.

Comme le juge Archer lui demandait si un ordre du tribunal fixant le prix de vente et d'expédition du papier serait accepté par la Fort Frances Co., l'avocat de la défense a refusé s'engager au nom de ses clients. M. Thomson, pour la poursuite, s'objecta aussitôt que les prix du papier soient fixés en général, mais il considère que la somme de \$69, avait été commandée par toutes les autres compagnies, comme le Belgo-Canadian par exemple, quoique dans ces cas la proportion de 15% eût déjà été livrée aux clients canadiens.

M. Helmuth a ajouté, en tout cas, que la cause serait plaidée devant un autre tribunal et que l'on se servirait pour agir des mêmes chiffres que ceux qui avaient été fournis. Après les procès tous les juges sont retournés à leur villégiature d'où ils ont été rappelés pour l'enquête.

UN DEBOURSE DE \$8,000,000

Ottawa, 9. — L'augmentation du prix du papier à journaux qui est en cours de la loi, représente une augmentation de \$8,000,000 par année pour le coût de la production des journaux canadiens, tandis que la hausse des taxes de la poste signifie un autre accroissement de dépenses de près d'un million de dollars. La comparaison avec les prix qui existaient au début de la guerre montre l'extraordinaire augmentation du coût de production des journaux.

Jusqu'au 31 décembre 1916, le rouleau de papier à journal coûtait \$36 la tonne. Il a monté à \$80 jusqu'au commencement de l'année 1920. Le prix actuel est actuellement de \$74 la tonne ou plus de 205 pour cent par comparaison avec celui qui prévalait avant l'année 1917.

Pour le quatrième trimestre de cette année les compagnies de papier annoncent une autre augmentation qui portera le prix du papier à \$130 la tonne, soit une augmentation de \$94 la tonne, ou de 261 pour cent, sur le prix de 1916.

Les Albanais ne l'ont pas encore

Londres, 9. — (S.P.A.) — L'ambassade italienne a démenti la nouvelle qui annonçait la prise d'Albanie par les Albanais. Les Italiens en sont encore maîtres, quoique les Albanais luttent désespérément pour s'en emparer.

LES FERMERS S'ORGANISENT

ILS SE RENFORCENT UN PEU PARTOUT — CERTAINS DISTRICTS SEMBLENT DESIRER LA REPRESENTATION PAR CLASSE.

Halifax, 9. — Bien que toutes les nominations pour la législature ne soient pas faites avant samedi, certains district semblent désirer la représentation par classe. Les fermiers sont organisés à Pictou, Kings, Antigonish et Cap-Breton. Ils ont fait des nominations dans Pictou, Kings et Colchester. A Halifax, un fermier indépendant a appelé du parti ouvrier. Le premier ministre, G. H. Murray, fait appel aux électeurs en leur rappelant ses vingt-quatre années de service et la politique des chemins de son cabinet. M. W. L. Hall, chef de l'opposition, accuse le ministre d'essayer de voler le verdict du peuple en profitant de l'occupation des fermiers aux champs. Le parti ouvrier blâme le gouvernement d'attaquer le parti ouvrier. Le premier ministre, M. George Faulkner, partisan libéral de la conscription en 1917, n'a pu être mis en nomination. C'est une revanche du parti libéral.

L'ASSOCIATION DU BIEN-ÊTRE DE LA JEUNESSE

Dimanche aura lieu, à Montréal-Nord, sous la présidence du maire Brosseau, une grande fête champêtre à laquelle tout le monde est invité gratuitement par l'Association du Bien-Être de la Jeunesse.

A cette fête, on s'attend aussi à la présence des maires et des échevins des municipalités environnantes de la ville de Montréal, et particulièrement le maire de Saint-Vincent de Paul, de M. J.-O. Renaud, député de Laval, du maire Vanier, de Laval-Rapides, etc.

Les journalistes sont particulièrement invités à cette fête du Bien-Être, pour constater "de visu" quels bienfaits cette association apporte à la jeunesse pendant la saison des chaleurs où il fait si bon s'éloigner du bitume brûlant de la ville pour respirer la fraîcheur et l'air pur.

Le programme de l'après-midi de dimanche commencera à 1 h. par une grande partie de baseball entre le club Montréal-Nord et le club Joliette, deux clubs indépendants qui se sont lancés un défi pour se rencontrer sur le terrain de la villa du Bien-Être.

A 3 h. une deuxième partie sera jouée entre le St-Gabriel et le Saint-Lambert, deux clubs de la ligue du Bien-Être qui doivent se disputer l'honneur de la première série.

Dans la fin de l'après-midi, il y aura des courses de tous genres pour les fillettes, les garçons, les filles et les jeunes gens. Des prix seront donnés aux gagnants. Ces prix sont donnés par des marchands généreux de la ville qui savent attirer la jeunesse à des plaisirs sains.

La garde Saint-Jean-Baptiste assistera en corps à cette fête. Pendant les deux parties de baseball, une bonne fanfare jouera de la musique enlevante pour les spectateurs.

Les recettes de ces fêtes du dimanche, organisées par l'Association du Bien-Être, sont prises pour l'organisation des pique-niques qui se donnent cinq fois et six fois par semaine à tous les enfants. A chacun de ces pique-niques, on voit plus de 400 à 450 enfants accourir vers la villa du Bien-Être pour jouer et prendre le goûter toutes les après-midis, sous la surveillance zélée de Mme Bernier, qui veille à recevoir les parents et les membres du clergé qui accompagnent les enfants.

Ces fêtes du dimanche ont d'habitude lieu sous la présidence de M. Georges Vandaele, président de l'Association. M. J. J. Leblanc, secrétaire-trésorier, et les autres membres du bureau de direction, dont M. Henri Bernier, l'un des membres les plus dévoués de l'association.

Pour la fête de dimanche, toutes les personnes qui voudront bien s'y rendre devront prendre le tramway St-Denis-Youville et ensuite les tramways du Sault qui les mènent directement à Montréal-Nord.

Pour plus de renseignements, on est prié de s'adresser, les lundis, mercredis et vendredis soirs, entre 7 et 9 h., à M. A. Couture, 183, Saint-André.

Le Nouveau-Brunswick sera-t-il prohibitionniste?

Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, 9 (S. P. A.) — Demain, les citoyens de la province du Nouveau-Brunswick seront appelés à donner leur opinion sur la question de la prohibition. Il s'agira de décider si le régime de la vente libre des liquides, si elle adopte la vente de la bière et des vins légers, ou si elle deviendra une province où la prohibition totale sera en vigueur. Les orateurs et les propagandistes en faveur de l'une ou l'autre mesure sont en campagne.

Le vizir se trouve à Constantinople

Paris, 9. — (S.P.A.) — Le grand vizir accompagné de vingt-trois délégués turcs est parti pour Constantinople, hier soir. La délégation turque était venue à Paris au sujet du traité de paix des Alliés avec la Turquie. Le grand vizir avait retardé son départ dans l'espoir d'être convoqué à Spa. Hier, le ministre des affaires étrangères lui a fait savoir que sa présence à Spa n'était pas requise.

Le nouvel ambassadeur

Londres, 9. — (S.P.A.) — Le baron Hayashi, qui a succédé au vicomte Chinda, comme ambassadeur du Japon, à Londres, prendra son poste à la fin d'août. Le vicomte Chinda, partiira pour le Japon, le 20 août.

À TRAVERS la presse du Canada français

L'élocution au collège de Joliette

De l'Action populaire, de Joliette.

Notre époque se croit supérieure à toutes les époques qui l'ont précédée. Notre époque a raison et aussi elle a tort. De même que le plus individu peut se trouver quel que point de supériorité en se comparant aux autres individus, de même notre époque a l'égarement de ses ancêtres, mais pas davantage.

Notre époque ne se contente pas de se croire supérieure, elle le dit et regrette de ne pouvoir le dire plus et mieux. Car elle veut être crue sur parole, et elle a appris de Démosthène la puissance de la voix humaine à laquelle ne peut être comparé aucun instrument de musique, quelle qu'en soient la complication, la délicatesse et la beauté.

Toutefois cet instrument divin par sa fabrication, vivant par tous ses éléments, peut et doit être perfectionné en son action. C'est pourquoi le couraie moderne est à l'élocution et ce couraie est peut-être encore plus fort chez nous qu'ailleurs. Ah! c'est que nous sommes Français; or le Français se félicite justement de son origine latine, et le latin, lui, est sorti de la Grèce dans le temps où l'élocution était à l'épée les couronnes et les palmes.

Tout naturel donc nous aimons tant les beaux discours et les beaux porteurs. Tout simple donc que les parents les public en général admirent la supériorité d'un enfant et de tout jeune homme qui s'exprime bien en conversation, qui peut "faire une bonne déclamation" mais surtout qui peut "faire passablement bien un petit discours", c'est pour la satisfaction de l'époque, des parents et du public que les autorités du Séminaire ont fondé, en octobre dernier, un cours régulier d'élocution pour tous leurs élèves.

Cependant serait bien loin de la vérité celui-là qui croirait que le Séminaire n'a pas en cette fondation d'autre idéal que celui plus haut énoncé, et qui croirait à une chose nouvelle dans les classes du Séminaire.

Et, en effet, donner à son époque ce qu'elle demande, c'est le devoir de l'éducateur qui ne forme point les enfants pour les temps préhistoriques, mais en 1920, pour le vingtième siècle. Tout d'abord, nous devons nous penser que toutes les demandes de toutes les époques, la nôtre y comprise, sont légitimes et marquées au coin du bon sens et de la vraie pédagogie. C'est donc parce que les desirs du public nous paraissent légitimes que le Père Supérieur s'efforce et réussit à créer un cours régulier d'élocution. Cours régulier, remarquons-le, car toujours il y eut des cours d'élocution au Séminaire. Chaque année les prix furent donnés à tous les vainqueurs dans les examens de janvier et de juin. Les séances avaient pour but particulier d'entraîner les élèves à bien dire, et l'Académie Saint-Etienne accoutumait peu à peu nos orateurs futurs à supporter le feu des regards. En 1917, le Révérend Père, alors supérieur, reçut la visite de M. Eugène Lessard, curé de Manville, R.-I., et l'on causa d'une chaire d'élocution. Le P. Roberge qui, en 1897, le P. Latour et son école, appelait de tous ses vœux "l'heure où l'on aurait une chaire d'élocution en vraie salle académique" se trouvait forcé de répondre en 1917: "Monsieur le curé, impossible de nous payer le luxe d'un professeur pour un cours semblable, pourtant si nécessaire."

Monsieur Lessard conçut l'idée, le pense aisément qui le connaît, ne tarda pas à la réaliser. Il proposa et fit accepter de "fonder une chaire d'élocution au Séminaire" et les anciens élèves résidents aux Etats-Unis.

Dans cette même année 1917-1918, un professeur du Conservatoire Lasalle vint donner quelques conférences. Un conférencier, semblait-il, n'atteignait pas le but désiré: former à l'art de bien dire en public ceux des élèves qui se destinaient à la chaire sacrée ou à la tribune. Le P. Latour voulait de son mieux imiter son prédécesseur. Acteur, six ans durant, sous la direction du Père Roberge, il donna lui aussi, promouvant l'élocution. Il chercha un professeur qui joindrait la pratique à la théorie, un professeur plus qu'un conférencier. Il chercha, prit conseil et chercha encore pendant huit mois, quand enfin, M. Arthur Laurendeau, déclinant l'honneur qu'on lui offrait, indiqua M. Jean Melançon, "comme devant parfaitement répondre aux desirs exprimés."

M. Melançon, déjà nommé professeur d'élocution à l'Université Laval, pour un cours de pédagogie, "Impossible cette année, l'an prochain, nous verrons", dit-il, et le supérieur dut revenir à son bureau, avec cette mince espérance. Dès septembre, le P. Supérieur voulut voir.

Il regarda à deux ou trois reprises, mais il ne voyait rien venir. L'espérance allait mourir, quand M. Melançon téléphona un vendredi soir: "Je puis vous donner la journée du samedi de chaque semaine; j'irai chez vous à cette condition expresse que je fasse des classes et non des conférences; il faut que mes élèves soient actifs et non passifs." Le P. Supérieur était perplexe... Il en avait trop maintenu!... Après un moment d'hésitation, qui, soit craindre de laisser son homme, il lui dit: "Venez demain et nous verrons." Nous en étions donc encore à voir. Le lendemain nous avons vu que M. Melançon est un homme de l'art, un professeur de carrière, expérimenté et pratique, qui a "consacré vingt-quatre ans de sa vie à l'élocution comme à un apostolat efficace inspiré par un amour de la race et de la langue française." M. le professeur formulait ainsi le but vrai, presque le seul des supérieurs du Séminaire, quand ils donnaient à leurs élèves, par tous les moyens en leur pouvoir, le goût de bien dire, et que les maîtres en leurs classes, et les directeurs, tant de l'Académie Saint-Etienne et du Collège Saint-Michel, formaient des orateurs qui, soit craindre de l'Etat, soit craindre de l'ennemi, honorent dignement la chaire et la tribune.

Un contrat fut donc conclu avec

M. Melançon, M. Melançon, à chaque semaine donner deux heures de cours à la communauté. Une fois le mois, aura lieu une conférence d'une heure, qui rappellera les principes énoncés et indiquera la voie à suivre. Des diplômes seront décernés en juin, à ceux des élèves qui auront mérité au moins 70% des points alloués dans un concours auquel tous les élèves prendront part et dont M. le Professeur sera le juge. Les cours seront gradués de façon à conduire du diplôme élémentaire au professionnel, au diplôme supérieur et le lauréat.

Et les cours s'ouvrirent ce dernier samedi d'octobre par une conférence où M. Melançon s'empara littéralement de son auditoire et gagna l'enthousiasme affectueux qu'il devait garder et accroître à chaque nouvelle leçon.

Pour faciliter le travail et augmenter les profits, les élèves furent divisés en quatre groupes: 1) Philosophie et Rhétorique, 2) Belles-Lettres et Versification, 3) Syntaxe latine, Eléments latins et Commerce,

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 10 JUILLET 1920
SAINTE FELICITE ET SES SEPT FILS

Le lever de soleil, à heures 26.
Coucher, à 22 h 55.
Lever de la lune, le matin.
Nouvelle lune, le 15, à 2 h 31 m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

VENTS ET AVERSES

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 75
Même date l'an dernier... 77
Aujourd'hui minimum... 63
Même date l'an dernier... 65

BAROMETRE

8 h. du matin, 29.90; 11 h., 29.80; 1 h.
de l'après-midi, 29.58.

M. TASCHEREAU EST ASSERMENTE

M. Perron devient ministre sans portefeuille.

Québec, 9. (D.N.C.) — Son Honneur le lieutenant-gouverneur a appelé ce matin M. A. Taschereau à former un nouveau cabinet. M. Taschereau a été assermenté aussitôt et il a demandé à tous les anciens ministres de faire partie de son cabinet. Tous ont répondu à son appel, et ce matin, à l'exception de MM. Tessier et Séguin, qui n'étaient pas présents bien qu'ils restent dans le cabinet, tous les ministres ont été assermentés.

M. Perron, conseiller législatif, a été appelé à faire partie du cabinet comme ministre sans portefeuille pour représenter le district de Montréal.

M. Taschereau nous a dit ce matin qu'il continuera la politique de sir Lomer Gouin, dont il regrette le départ. Il s'exercera surtout à développer les ressources forestières et minières et les pêcheries de la province.

M. Tessier, malgré les rumeurs qui annonçaient son départ, restera dans le cabinet.

Tous les ministres conservent leurs mêmes positions et le premier ministre Taschereau restera aussi procureur général.

Ce matin, sir Lomer Gouin paraît en souriant aux journalistes et semblait très satisfait des événements actuels.

M. GOUIN A LA "PRESSE"

Selon un rumeur qui paraît fantaisiste, mais peut être vraie, M. Gouin deviendrait membre du conseil d'administration à "La Presse". Ce changement s'opérerait pour une fin politique. L'ancien premier ministre aurait l'intention d'entrer dans la politique fédérale, bien qu'il ait annoncé ne pas devoir entrer dans le cabinet.

Cette nouvelle s'appuie sur le fait que la direction de "La Presse" a récemment annoncé aux délégués de l'Union des journalistes qu'elle ne pouvait entendre leur demande de hausse de salaires sans engager le nouveau bureau qui va prendre la direction de ce quotidien.

M. Gouin en serait-il ?

M. EMILE DESKERS EN VEUT AUX ETATS-UNIS

UNE LETTRE QUI CONSEILLERAIT AUX MARINS DE SE METTRE AU SERVICE DE NOS VOISINS — LES PETITS PAYS EN MAUVAISE POSTURE.

Gènes, 9. (S. P. A.) — La conférence internationale des marins, qui siège actuellement à Gènes, a adopté, par un vote de 48 contre 30, un amendement à l'article de la convention des marins en vertu duquel les marins ne seront pas tenus de travailler plus de 48 heures par semaine. Les marins anglais ont refusé de voter sur cet amendement. Ils avaient proposé que les mécaniciens et les chauffeurs travaillent 48 heures par semaine et les autres, 56 heures.

Le représentant des armateurs belges, M. Emile Deckers, a vivement critiqué la politique américaine au sujet de la marine marchande. Il a accusé les Etats-Unis d'employer des méthodes déloyales qui sont de nature à "paralyser le travail de la conférence". M. Deckers a lu une lettre qui a été envoyée aux marins de différents pays par le procureur de l'Union des marins américains. Cette lettre induisait les marins à se mettre à l'emploi, de la marine marchande américaine qui offre, d'après cette lettre, des avantages moraux et pécuniaires très appréciables. M. Deckers a déclaré que cet appel en faveur de la marine américaine avait été fait aux soldats belges démobilisés. Le délégué belge prétend que cette tactique est faite dans le but de détruire la marine marchande européenne, spécialement celle des petits pays comme la Belgique. Il a demandé que les pays d'Europe se liguent pour déjouer les calculs des Etats-Unis, sur ce terrain.

Un ultimatum aux Italiens

Trieste, 9. (S. P. A.) — Un officier de l'armée serbe a soumis un ultimatum au général Bergamo qui commande les troupes d'occupation italiennes. L'officier serbe demandait que les troupes italiennes qui sont le long de la ligne d'armistice, près de Trieste, se retirent à 12 milles plus à l'ouest. Le général Bergamo a refusé de changer ses positions en donnant pour raison que l'ultimatum n'est pas officiel, puisqu'il ne vient pas de Belgrade.

La police provinciale le cherche

La police provinciale est allée à Halifax chercher un nommé Harry Schoffer, accusé d'avoir obtenu, sous de fausses représentations, des marchandises pour un montant de \$3,900. Il a comparu, hier après-midi, devant le magistrat Cusson qui a remis l'enquête au 14.

Les Coréens veulent en être eux aussi

Tokio, 9. (S. P. A.) — La diète japonaise a reçu une pétition signée par un certain nombre de Coréens dans laquelle ceux-ci demandent que la Corée soit représentée à la diète.

Au cours de la session, le gouvernement a été interpellé par l'opposition au sujet de la loi de la marine américaine. Les interpellants craignent que cette loi porte préjudice à la navigation japonaise. Le gouvernement japonais a répondu qu'il ferait une enquête sur la question.

M. LYAUTEY À L'ACADÉMIE

LE GENERAL FRANÇAIS ENTRE SOUS LA COUPELLE DES IMMORTELS. — UNE BRILLANTE RECEPTION ACCUEILLE LE NOUVEAU VENU. — LA CARRIERE DE M. LYAUTEY.

Paris, 9. (S. P. A.) — Le général Lyautey, ancien résident français au Maroc, a été reçu à l'Académie française, hier. Les fauteuils académiques sont maintenant tous remplis. Depuis 12 ans, sur les quarante sièges qui forment l'Académie française, quelques-uns étaient restés vides. M. Georges Clemenceau doit être reçu prochainement membre de l'Académie mais il s'entête à ne pas se plier à la cérémonie traditionnelle de réception qui comporte des discours.

Louis-Hubert Lyautey est né à Nancy en 1854. Elève de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, il en sortit dans la cavalerie et fit en Algérie et au Tonkin une rapide carrière. C'est en Indo-Chine, où il fut envoyé comme chef du bureau militaire de Roussieu, qu'il connut le général Gallieni, lequel, appréciant ses qualités le fit venir à Madagascar. Il eut à pacifier et à organiser le sud de la grande île et il réussit à merveille dans sa tâche, au moyen d'une tactique devenue classique: il partagea le pays en un certain nombre de petits secteurs, débarrassant d'abord les éléments indomptés les plus proches de la région tranquille de l'île. Rappelé en France comme colonel, puis promu général de brigade, en 1904, le général Lyautey a été nommé au commandement de la subdivision d'Alger, dans le Sud-Oraïsi, et a réussi à pacifier presque complètement cette région.

On lui doit entre autres ouvrages: "Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

M. L.-A. Richard sera sous-ministre

Québec, 9. (S. P. C.) — M. L.-A. Richard, secrétaire de sir Lomer Gouin, occupera un poste important dans le ministère de la Colonisation. N. de la R. — On dit que M. Richard sera nommé sous-ministre de la Colonisation.

LES ARMÉNIENS ONT DES SYMPATHIES

LES DELEGUES DE LA CONFERENCE ARMÉNIENNE RECLAMENT L'OBSERVANCE DES ENGAGEMENTS ENVERS LA REPUBLIQUE DE L'ARMÉNIE.

Paris, 9. (S. P. A.) — Une conférence arménienne à laquelle assistaient des délégués de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'Italie, de la Suisse, de la Grèce, du Danemark, de la Norvège et de la Suède, a eu lieu, hier, à Paris.

Les délégués de cette conférence ont envoyé un message de gratitude au président Wilson, le remerciant de l'attention toute particulière qu'il a toujours portée à l'Arménie. M. Victor Bérard, ministre de l'Instruction publique en France, présidait la conférence. Les membres de cette réunion ont demandé au conseil suprême qui siège actuellement à Spa, que les engagements qui ont été pris jusqu'ici au sujet de l'Arménie, soient observés et que l'on adopte des mesures pour maintenir la république arménienne.

On a dit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

On lui doit entre autres ouvrages:

"Le rôle social de l'officier", "Du rôle colonial de l'armée", "Dans le sud de Madagascar", "Pénétration militaire", "Situation politique et économique", etc.

LE NOMBRE EN AUGMENTE

LA GREVE, CHEZ LES BARBIERS, COMPTE MAINTENANT ENVIRON DEUX CENTS ADHÉRENTS — CHEZ LES BOUTIERS — LES TAILLEURS DE CUIR — ON ACCUSE CERTAINS PATRONS D'ÊTRE INCONSTANTS.

Ce midi, aux quartiers-général des grévistes, on nous annonce qu'une assemblée publique considérable sera convoquée à laquelle tous les membres de l'union des barbiers sont invités. Des délégués se sont rendus, au cours de la matinée, chez les patrons, leur demandant d'appuyer leurs prétentions et il semble que le nombre des signatures augmente sans qu'on ait pu cependant nous en donner le chiffre exact. Il est probable que, ce soir, la liste de ceux qui endossent les desirs de l'union sera accrue de beaucoup. Le nombre des grévistes s'élève maintenant à deux cents.

On sait que, chez les tailleurs pour dames comme chez les boutiers, sevit le chômage, et M. Jos. Métivier, organisateur général de la section canadienne-française, a déclaré que ce problème fait actuellement le sujet de nombreuses discussions, aux assemblées de cette association. A l'assemblée qui aura lieu ce soir, on discutera cette question: "Notre union veut à tout prix secourir ses membres dans le besoin." On assure que toutes les manufactures ne ferment pas leurs portes, mais le personnel presque partout est considérablement réduit et telle fabrique qui possède aujourd'hui un personnel considérable, congédie, quelques jours plus tard et sans avis préalable, la majeure partie de ses employés. D'autres firmes au contraire rappellent leur ouvriers en congé illimité et les remettent à l'ouvrage. Ces hausses et ces baisses ne sont pas de nature à faire régner une grande stabilité dans le métier et plusieurs travailleurs ont quitté leur métier pour en apprendre un autre. On procédera aussi, ce soir, à l'élection d'un nouveau gérant.

Il n'y a que 35 Etats qui ont ratifié l'amendement et comme la ratification d'un autre Etat est nécessaire, l'attaque contre l'amendement à ce moment, a causé une surprise dans les milieux suffragettes. On s'attendait à ce que la légalité de l'action de la législature du Tennessee fût attaquée, mais pas avant que celle-ci se fût prononcée.

En prévision d'un tel vote de la part des adversaires du suffrage féminin, les organisations en faveur de l'amendement ont préconisé une action rapide de la part de 36 Etats, afin que l'amendement soit ratifié à temps pour permettre aux femmes de voter à l'élection présidentielle de cette année.

Plusieurs navires sont arrivés

Le "Mégantic", de la ligne White Star, vient d'arriver à Liverpool, et le "Canada", de la même ligne, fut signalé au cap Race, ce matin, en route vers Québec, où il sera probablement demain. Dimanche, il sera dans notre port avec 445 passagers de cabine et 451 passagers d'entrepont.

Le vapeur "Thetis", qui a été signalé à la Pointe-au-Père, mercredi, a été enregistré par la compagnie Lamson et Hubbard, et il fera le service cet été, dans la baie d'Hudson, avec des marchandises et des vivres pour les postes de marchands de fourrure établis à l'ouest, par la compagnie.

ARRIVAGES

"Kepwickhall", E. J. Harris, Norfolk, Robert Reford.

"Hortensius", J. T. Lines, Buenos Ayres, McLean Kennedy.

"Baylula", Rouen, T. R. McCarthy.

"Reading", E. W. Bastard, Cardiff, New Zealand Shipping.

DEPARTS

"Gantaise", C. Delplace, Anvers, T. R. McCarthy.

"Hajahy", W. C. Baxter, Liverpool, Elder-Dempster.

Jugement confirmé

Le juge Greenshields s'est prononcé sur l'appel, dans la cause de David-L. Baumgarten, qui sera déporté dans quelques jours. Le juge Choquet, agissant en qualité de commissaire d'extradition, a été saisi de cette cause, qui a fait sensation. Il a ordonné l'extradition malgré les arguments de la défense. Baumgarten a été arrêté ici, pour avoir conduit une auto à une vitesse excessive et, plus tard, il fut accusé d'avoir volé, à Boston, l'automobile qu'il conduisait. Me Germain, c.r., a inscrit la décision de première instance en Cour d'Appel, et ce haut tribunal vient de confirmer la décision du commissaire d'extradition. David Baumgarten serait le fils d'un millionnaire américain de Cincinnati.

De jolis dividendes

AVEC LE SUCRE A 25 SOUS LA LIVRE.

New-York, 9. (S. P. A.) — On annonce que la Fajardo Sugar Company de Porto Rico a déclaré un dividende de 70 p. c., en plus d'un dividende de 30 p. c. comptant et du dividende trimestriel régulier de 2 1/2 p. c., tous payables le 30 juillet à ceux qui sont actionnaires depuis le 12 juillet.

Les droits d'auteur aux Etats-Unis

Washington, 9. (S. P. A.) — En vertu d'une entente entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, les citoyens américains jouiront de certains nouveaux privilèges relatifs aux droits d'auteur. Ces privilèges n'affecteront que les travaux qui ont été publiés dans les six mois de la fin de la guerre.

Pour faire renaître son commerce

Copenhague, 9. — Le gouvernement danois a consenti à reprendre immédiatement, pour favoriser son commerce, les négociations avec le monde extérieur suivant le plan du gouvernement anglais. Une délégation russe s'embarque pour l'Angleterre.

Les droits d'auteur aux Etats-Unis

Washington, 9. (S. P. A.) — En vertu d'une entente entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, les citoyens américains jouiront de certains nouveaux privilèges relatifs aux droits d'auteur. Ces privilèges n'affecteront que les travaux qui ont été publiés dans les six mois de la fin de la guerre.

De jolis dividendes

AVEC LE SUCRE A 25 SOUS LA LIVRE.

New-York, 9. (S. P. A.) — On annonce que la Fajardo Sugar Company de Porto Rico a déclaré un dividende de 70 p. c., en plus d'un dividende de 30 p. c. comptant et du dividende trimestriel régulier de 2 1/2 p. c., tous payables le 30 juillet à ceux qui sont actionnaires depuis le 12 juillet.

LES ALLIES EN IMPOSENT A L'ALLEMAGNE

Les délégués allemands à Spa signent, en se rebiffant, l'engagement que leur avaient remis les représentants des Puissances. — La menace de l'occupation fait son effet.

Spa, Belgique, 9. (S. P. A.) — Les délégués allemands ont signé l'engagement par lequel ils acceptent les termes de la note alliée qui ont trait au désarmement et qui leur a été présentée, hier. Les délégués allemands ont apposé leur signature à 11 heures 45 cet avant-midi. Ils ont signé tout en faisant entendre une énergique protestation.

La note que les Alliés ont remise aux Allemands et qui équivaut à un ultimatum, demandait que l'Allemagne accepte les termes présentés, au plus tard ce midi. La note stipulait que dans le cas où les Allemands refuseraient d'exécuter les dispositions de la note alliée, les troupes alliées occuperaient le territoire allemand.

Les délégués allemands ont fait entendre une énergique protestation en signant l'engagement rédigé par les Alliés. Ils ont fait observer aux délégués alliés que le traité de Versailles ne les obligeait pas à accepter une nouvelle occupation de territoire excepté si les Allemands ne remplissaient pas les termes du traité de paix qui ont trait aux réparations.

Le cabinet allemand qui se trouve presque au complet à Spa a tenu une réunion spéciale, ce matin, et a décidé unanimement de se conformer aux demandes des Alliés. Les membres du cabinet allemand ont pris le vote après avoir communiqué avec Berlin, par téléphone. Les chefs politiques allemands ont répondu au cabinet allemand de faire comme bon lui semblerait.

Le cabinet allemand a aussi décidé, à l'unanimité, de faire savoir aux Alliés, que l'Allemagne ne pouvait pas accepter les dispositions de la note alliée concernant l'occupation possible des territoires de la Ruhr, ou d'ailleurs, si le désarmement ne s'effectuait pas au gré des Alliés.

Les délégués allemands ont demandé aux membres de la conférence de Spa d'enlever de la demande formulée par les Alliés le paragraphe qui a trait à une menace d'occupation de territoire allemand; autrement les Allemands se retireraient de la conférence.

UN DOCUMENT ECRIT

Spa, Belgique, 9. (S. P. A.) — Les Allemands ont présenté leurs protestations sous forme de document écrit. Les délégués contestent aux Alliés, l'autorité pour occuper le territoire allemand, excepté dans les cas où cette occupation est prévue dans le traité de Versailles.

LES POLICIERS TRIOMPHENT

Les administrateurs leur accordent un relèvement de salaires par des promotions générales d'une classe à une autre.

Les officiers de l'union fédérale des agents de police de Montréal, MM. Bouchard, Bergeron, Made et Pilon, ont eu une entrevue, ce matin avec le président de la commission administrative. On sait que depuis quelque temps ce corps d'employés municipaux, comme une foule d'autres travailleurs, s'agit. Tous alléguent que leurs salaires ne correspondent plus au coût de la vie et demandent une augmentation de salaires.

Quant aux policiers, ils ont discuté cette question à leurs quartiers généraux. Ils ont ensuite formulé une demande écrite qu'ils ont envoyée à la commission administrative. La demande a été prise en sérieuse considération mais, pour hâter la décision, l'exécutif de l'union est venu ce matin, discuter avec M. Décaray.

Les officiers de l'union sont satisfaits apparemment de l'augmentation consentie par la ville. Voici les changements dans les salaires: la première classe, qui gagnait \$1464 par an touchera à partir du premier juillet, \$1500, soit une augmentation annuelle de \$36. Quant aux autres classes, elles recevront le salaire de la classe supérieure. C'est dire que la cinquième classe est abolie, hormis pour les débutants dans le métier.

La quatrième classe touchait \$1,368, et elle recevra à l'avenir, \$1,464; la troisième recevait \$1,272 et elle aura un salaire de \$1,368; la deuxième classe gagnait \$1,176 et elle aura \$1,272; la première catégorie débuta avec \$1,080 et elle recevra \$1,176. La commission a adopté ce mode d'augmentation qui consiste en des promotions. Ces promotions d'une classe à l'autre se font toujours en janvier, mais la commission a décidé de les mettre en vigueur six mois plus tôt avec le salaire qui y est attaché.

Cet après-midi, la nouvelle échelle de salaire sera expliquée aux policiers syndiqués, à une assemblée spéciale.

LES POLONAIS SUBISSENT UNE RUDE EPREUVE

Les troupes bolchevistes déclenchent une forte offensive dans le nord de la Pologne. — Lemberg et Varsovie sont menacés.

Varsovie, 9. (S. P. A.) — Les troupes bolchevistes russes ont brisé les lignes polonaises, au sud de la Dvina, au cours d'une offensive qui semble avoir pour objectif de traverser la Lithuanie et de se rendre en Prusse orientale.

L'armée soviétique emploie pour combattre: l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, les avions et les chars d'assaut, tandis que les Polonais luttent désespérément pour barrer la route à leurs ennemis dans le nord de la Pologne où ces derniers semblent avoir lancé toutes leurs troupes.

Sur le front sud, le général bolcheviste Budanyan marche dans la direction de Lemberg, après s'être emparé de l'importante forteresse de Rovno. Lemberg est à 180 milles de Varsovie.

LE CONGRES DE LA SASKATCHEWAN

Gravelbourg, Sask., 9. (Service particulier) — La dernière journée de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan a été honorée de la présence de Mgr Mathieu, arrivé la veille seulement de Regina. L'Association a voté une somme de cinq cents piastres pour le collège de Gravelbourg, le seul qui existe encore dans la paroisse.

Il a été décidé, qu'à l'avenir, le

Demain samedi, venez de très bonne heure faire vos achats et profitez des nombreuses occasions qui vous sont offertes

AU BON MARCHÉ

DEMAIN SAMEDI, NOS MAGASINS FERMERONT À 6 Hrs. P.M.

DEMAIN SAMEDI VENTE EXTRA-SPECIALE D'AVANT INVENTAIRE DE 9 hrs A 11 hrs SEULEMENT

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Comptoir des Broderies et Dentelles



2500 verges de bonne Insertion de broderie sur lawn et mousseline, pour garniture de lingerie; largeurs de 1 et 2 pouces. Prix très spécial, la verge...

6c

5000 verges de Dentelle, imitation Torchon et dentelle au crochet; largeurs assorties. Prix très spécial, la verge...

7½c

Voulant solder plusieurs marchandises que nous ne désirons pas prendre dans notre inventaire, ces marchandises comprenant plusieurs lignes brisées de notre stock régulier ainsi que des fins de séries, nous avons inauguré une

Vente d'Avant Inventaire d'ici au 1er Aout
Tous les Samedis matin de 9 hrs. à 11 hrs.

Toutes les marchandises annoncées pour cette vente spéciale et pour lesquelles nous avons omis la Valeur régulière, représentent un prix beaucoup plus élevé que celui auquel nous vous l'offrons.

Suivez bien nos annonces spéciales paraissant tous les Vendredis pendant le mois de juillet et voyez nos vitrines, vous y trouverez votre intérêt.

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

ALLÉE CENTRALE

Section des Collets pour Dames



100 séries de Collets et Poignets blancs en mousseline de fantaisie, finis avec brins tirés. Prix très spécial pour samedi seulement, de 9 heures à 11 heures a.m., la série...

15c

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Grande Vente dans les Tissus Lavables

800 verges seulement de Voile de fantaisie à grands carreaux gris et drab sur fond blanc, ainsi que fond bleu pâle avec petites fleurs noires. La grande demande pour Robes de fillettes, Peignoirs ou Kimonos. Largeur de 25 pouces. Prix exceptionnel pour samedi matin, la verge...

19c



Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

SERVIETTES "HUCKABACK" CHACUNE 17 1-2c

50 douzaines de Serviettes "Huckaback", blanches, sans frange. Bonne épaisseur. Dimension: 14 x 22 pouces. Prix très spécial, chacune...

17½c

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

LOT DE JUPES, chacune \$5.98

25 Jupes en soie, popeline, cheviote ou serge. Ces jupes proviennent de lignes brisées de notre stock régulier. Une de chaque seulement. Prix très spécial, chacune...

5.98

Très Spécial
Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

50 Imperméables pour Dames chacun \$6.98

Ces Imperméables sont dans les nuances : tan, drab. Grandeurs de 36 à 40. Prix très spécial, chacun...

6.98

Très Spécial
Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Lot de Jupes Blanches chacune 74c

100 Jupes en duck, reps ou jean, blanches. Tailles de 23 à 26 seulement. Prix très spécial, chac...

74c

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

50 Middies chacun \$1.25

Ces Middies sont en duck blanc. Collet marin tout blanc et quelques-uns de nuance : bleu cadet, rose, et autres à rayures. Grandeurs de 36 à 42. Prix très spécial, chacun...

1.25



Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Robes et Costumes d'Été chacun 2.98

10 Robes et 4 Costumes d'été en duck blanc. Grandeurs de 36, 38 et 40. Prix très spécial pour samedi, de 9 à 11 heures, chacun...

2.98

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Comptoir des Bas pour Dames

Bas en fil dans les nuances : rouge, vert et tan. Bas bien faits et durables, dans toutes les pointures pour dames. Prix très spécial, la paire...

12½c

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Bonnets de Boudoir, chacun 37c

50 Bonnets de boudoir en crêpe Georgette, crêpe de Chine, dentelle. Ces bonnets sont combinés en blanc, rose, bleu, jaune, etc. Prix très spécial, cha...

37c

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Vestes de Laine "Pull Over" pour Dames

50 Vestes de laine (Pull Over) dans un joli tricot de fantaisie. Encolure basse. Avec et sans collet. Pas de manches. Nuances pâles et foncées. Grandeurs assorties pour dames. Prix très spécial, chacune...

2.49

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Chapeaux Garnis pour Dames et Jeunes Filles

Plusieurs douzaines de jolis Chapeaux garnis, faits à la main. D'autres en paille Liséré, Milan ou paille de fantaisie. Nuances : noir, marine, brun, et un grand choix dans les chapeaux blancs. Garnitures de fleurs et ruban ou un travail brodé à la main.

Prix très spécial pour samedi seulement, de 9 heures à 11 heures, cha...

2.95

Autre ligne de Chapeaux pour fillettes de 5 à 10 ans. Ces chapeaux sont en paille de fantaisie ou organdie, dans toutes les couleurs pâles ainsi que blanc.

Prix très spécial pour samedi seulement, de 9 heures à 11 heures, cha...

2.95

Très Spécial
Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Combinaisons pour Dames

50 Combinaisons en tricot d'été uni ou dentelle. Encolure basse, manches courtes et sans manches. Grandeurs de 34 à 40. Prix très spécial, chacune...

39c

Très Spécial
Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Rayon de la Mercerie pour Hommes et Garçons

600 Cravates dans un joli tricot de soie uni, de fantaisie ou de deux tons, tels que : violet et gris, rouge et noir et gris, gris et vert, etc. Prix très spécial pour samedi seulement, chacune...

89c

Fin de séries de Casquettes de printemps et d'été, de couleurs diverses, pour hommes et garçons. Pointures désassorties. Prix très spécial, chacune...

69c

Très Spécial
Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Robes pour Fillettes chacune 1.49

25 Robes en marquisette ou mousseline blanche, garnies de dentelle et ruban. Style Empire ou taille longue. Ces robes sont légèrement défraîchies. Ages de 1 an à 4 ans. Prix très spécial, chacu...

1.49

Très Spécial
Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Rayon des Garnitures de Maison

Prélat "Feltol", dans une grande variété de jolis patrons fleuris et quadrillés. Largeur de 2 verges. Pour le prix très spécial de, la verge carrée...

57c

Echantillons de Rideaux en points, aussi en marquisette. Ils sont garnis avec appliqué ou dentelle. Pour le prix très spécial de, chacun...

36c

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Rayon des Etoffes à Robes

600 verges de Serge rayée pour robes d'enfants. Plusieurs teintes pâles et foncées. Largeur de 34 pouces. Pour le prix très spécial de, la verge...

39c

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Comptoir des Gants pour Dames

Gants courts en soie noire. Bout des doigts double. Deux boutons pression. Pointures de 5½ et 6 seulement. Prix très spécial, la paire...

59c

Gants "mousquetaire" en fil de Lille, ainsi qu'en dentelle noire. Deux boutons pression. Pointures de 6 à 8½ pour dames. Prix très spécial, la paire...

34c

Très Spécial—Samedi de 9 à 11 hrs A.M.

Habillements Lavables pour Garçons chacun .78c

50 Habillements lavables. Dessins de fantaisie. Coloris assortis. Grandeurs pour garçons de 2½ à 6 ans. Prix très spécial, chacun...

78c

LETENDRE LIMITEE
625 Ste-Catherine est, angle Montcalm



Page du Foyer

LES PAUVRES BETES

Ils ne sont sûrement pas contents de leur sort, et Jacqueline s'apitoie sur eux. Les pauvres bêtes, les pauvres bêtes! répète-t-elle. En vérité, ils sont à plaindre, mais nous sommes si heureux de les tenir! On fait son bonheur en faisant celui des autres, paraît-il. Alors... J'exhorte Jacqueline à garder sa pitié pour des sujets plus dignes et je l'amuse. Ils gigotent! On les entend claquer des pinces sur la boîte qui les contient. Je porte fièrement leur poids. Demain ce sera si bon!

Sans arrière-pensée de gourmandise, uniquement parce que la mer était belle, bleue, et assez agitée pour avoir son plus beau teint, nous avons voulu nous rendre jusqu'au bout du grand quai. Là, il y avait sept ou huit gamins affairés autour d'une scène où se débattaient les homards. Les gamins ne demandaient qu'à les vendre. Nous ne demandions qu'à les acheter. Nous nous sommes tout de suite bien entendus.

C'était une histoire d'organiser leur transport. Des citadines ne sont pas rassurées à la vue des pattes dentelées des pauvres bêtes que Jacqueline plaint tellement! Les gamins n'avaient à nous offrir pour les envelopper que... quelques bouts de cordes! Le plus déluré nous proposa de les attacher par la queue, mais le plus fin ficela chaque pince soigneusement. Au premier magasin, on nous les emprisonna par charité; et le petit gars qui faisait la besogne avait comme un pêcheur consommé la pipe entre les dents. "Tu n'es pas trop vieux pour fumer comme ça", lui dis-je malgré moi. Mais il releva la tête crâ-

nement, — une tête qui disparaissait sous une grande casquette toute tirée d'un côté, — et rétorqua: "On n'a que ça d'plaisir!"

Et les homards s'en sont venus jusque chez nous. Nous avons mis l'eau bouillir, et sur la table donné la liberté aux misérables crustacés engourdis par l'exécution. Leur dernière heure, avant le martyre. C'était vraiment triste, c'est admissible. Jacqueline sautillait autour et pour les distraire, probablement, les forçait à jouer avec un bout de bois, tout en redisant: "ces pauvres bêtes, c'd'valeur!"

Mais l'odeur, l'odeur alléchante qui s'est répandue dans la maison quand ils ont commencé à rougir! L'odeur! L'arôme! Rien qu'à y penser vous en aurez l'eau à la bouche, si vous en aimez la saveur. L'arôme! Dix fois je suis allée les voir à la marmite, dix fois j'en ai soulevé le couvercle, j'ai hâlé avec convoitise le parfum sans pareil en me lamentant: "Que j'ai hâte à demain, que j'ai hâte à demain!" Jacqueline disait encore: "Les pauvres bêtes!" Pourtant leur mauvais quart d'heure était fini: elles étaient mortes, et noyées à jamais!

Cuites à point, elles sont étendues sur la table pour s'égoutter, et n'ayant plus à les surveiller, nous sommes allées voir le couchant en couleur, et un arc-en-ciel qui montait du rocher au plus haut des nuages. L'odeur alléchante persistait, remplissait la maison. La soif m'en prit. Que vois-je dans la cuisine où je cours boire? Jacqueline dévore en cachette une des succulentes pattes! Je m'en vais le dire à sa mère!

Michelle LE NORMAND.

Percé, 1er juillet 1920.

Pensées choisies

La plupart des enfants sont nourris dans un affreux égoïsme, par l'affection même qu'on leur témoigne: affection désordonnée, qui se fait leur esclavage et caresse en eux l'épouvantable penchant de tout rapporter à soi, sans jamais rien rendre spontanément, par le plaisir de donner de la joie aux autres.

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang. (Lacordaire)

Conseils pratiques

Pour savoir si la toile est mélangée de coton. — Pour savoir si la toile est mélangée de coton, on n'a qu'à laisser tomber une goutte d'encre sur le morceau qu'on veut essayer. Si la goutte d'encre s'étend dans deux directions opposées, la toile contient du coton. Si, par contre, la tache se propage dans toutes les directions, la toile est pur fil. Si la toile est fortement apprêtée, il faut d'abord enlever l'apprêt.

Huile à polir les meubles. — Deux cuillères d'huile d'olive, quatre cuillères de vinaigre faible, trois cuillères d'essence de térébenthine; bien mélanger; à l'aide d'un pinceau ou d'un chiffon, frotter les meubles. Frotter ensuite avec un linge sec. Ce mélange est excellent pour nettoyer et donner un brillant à des grandes surfaces, aux lits et aux armoires par exemple.

Utilisons les bouts de savon. — Faire un petit sachet en flanelle blanche dans lequel on met tous les bouts de savon (de Marseille, savonnettes, etc.). Le frotter par une couture et s'en servir pour se laver les mains, comme on se servirait d'un savon ordinaire.

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang. (Lacordaire)

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Utilisons les bouts de savon. — Faire un petit sachet en flanelle blanche dans lequel on met tous les bouts de savon (de Marseille, savonnettes, etc.). Le frotter par une couture et s'en servir pour se laver les mains, comme on se servirait d'un savon ordinaire.

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang. (Lacordaire)

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang. (Lacordaire)

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang. (Lacordaire)

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang. (Lacordaire)

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang. (Lacordaire)

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang. (Lacordaire)

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang. (Lacordaire)

Surveiller, c'est veiller sur quelqu'un. On ne veille que sur ce qu'on aime; surveiller, c'est donc, avant tout, un acte d'affection; voilà le vrai sens de la surveillance.

Il faut saisir l'occasion d'allumer dans l'âme de l'enfant la flamme du sacrifice, sans laquelle tout homme n'est rien qu'un misérable, quel que soit son rang. (Lacordaire)

sommes d'Albion le gendarme éternel".

Au dire de connaisseurs, le poème est intéressant, et a belle allure dans sa toilette typographique. On peut se procurer "L'Emballément" à l'Union des Bulletins paroissiaux", 103 rue Sainte-Anne, Québec; dans les bonnes librairies et les dépôts de journaux de Québec, et chez M. Pierre Gravel, 194 Saint-François, Québec.

Les frais de transport sont aux dépens de l'acheteur. Voici les conditions de la vente:

1 exemplaire.	\$.025
12 exemplaires.	1.80
50 "	7.50
100 "	10.00

(Communiqué.)

Pacifique Canadien

PLACES D'ETE DANS LE BAS DU SAINT-LAURENT.

Les trains du Pacifique Canadien qui descendent à Québec et en partent, font raccourci avec le chemin de fer Québec et Saguenay qui fait le service entre Québec, Murray Bay, Pointe à Pic, Saint-Isidore, Les Eboulements, Baie Saint-Paul, etc. La gare du Pacifique Canadien et celle du Québec et Saguenay à Québec ne sont qu'à une centaine de verges l'une de l'autre. L'heure indiquée ci-dessous est l'heure normale de l'Est.

VERS L'EST.
Le train 350 du Pacifique Canadien qui quitte Montréal (G. W.) à 9 h. 45 a.m., tous les jours, arrive à Québec à 3 h. p.m. et le train No 2 du Québec et Saguenay quitte Québec tous les jours, dimanche excepté, à 3 h. 14 p.m. pour arriver à Murray Bay à 7 h. 15 p.m.

Le train 358 du Pacifique Canadien qui quitte Montréal (G. V.) à 10 h. 45 p.m., tous les jours, arrive à Québec à 5 h. 30 a.m. et le train No 4 du Q. et S. quitte Québec à 7 h. 30 a.m., le samedi seulement, pour arriver à Murray Bay à 11 h. 30 p.m.

VERS L'OUEST.
Le train No 1 du Q. et S. qui quitte Murray Bay à 7 h. 45 a.m., tous les jours, dimanche excepté, arrive à Québec à 11 h. 45 a.m. et le train No 353 du Pacifique Canadien quitte Québec à 2 h. p.m., tous les jours, pour arriver à Montréal (G. W.) à 7 h. 15 p.m.

Le train No 3 du Q. et S. qui quitte Murray Bay à 5 h. 15 p.m., le dimanche seulement, arrive à Québec à 9 h. 15 p.m. et le train No 357 du Pacifique Canadien quitte Québec à 10 h. 45 p.m., tous les jours, pour arriver à Montréal (G. V.) à 5 h. 30 a.m.

Les trains ci-dessus du Q. et S. allant à Murray Bay et en revenant, arrêtent à toutes les gares intermédiaires. (rec.)

M. Wilson convoquera La Ligue des Nations

Londres, 9. — Le président Wilson a accepté l'invitation de la Ligue des Nations de convoquer une assemblée de la Ligue, au commencement de novembre, à annoncer hier aux Communes Cecil B. Harmsworth, sous-secrétaire des Affaires étrangères.

La Maison Blanche, aujourd'hui, a refusé de dire quand le président Wilson convoquera la réunion de l'assemblée de la Ligue des Nations. On a appris, toutefois, au secrétariat d'Etat que le président avait été averti du désir de la Ligue que la réunion ait lieu au début du mois de novembre.

Le lieu de la réunion, après avoir été à la source, n'a pas été définitivement fixé. Genève et Bruxelles se disputent cet honneur.

Les tabacs français

New-York, 9 (S. P. A.). — Thomas Fortune Ryan s'est embarqué aujourd'hui sur l'olympic, en refusant d'être interviewé sur la ruine qu'il s'en allait en France dans les intérêts d'un syndicat connu sous le nom de Ryan-Dub-Whelan Syndicate, pour tâcher d'acheter le monopole des tabacs français pour \$400,000,000.

Les directeurs de l'American Tobacco Company ont nié aujourd'hui que leur compagnie ambitionnait de faire une telle entreprise.

Service du vendredi pour les Laurentides

A partir du 9 juillet et tous les vendredis suivants, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler le train 461 qui quittera la gare Viger à 5 h. 20 p.m., heure normale, et ira jusqu'à Sainte-Agathe au lieu de Shawbridge, arrêtant à toutes les stations intermédiaires. (rec.)

IL DIT AUX DYSPÉPTIQUES. CE QU'IL FAUT MANGER

Evitez l'indigestion, les aigreurs d'estomac, les brûlements, les gaz d'estomac, etc.

L'indigestion et pratiquement toutes les formes de maladies d'estomac, disent les autorités médicales, sont dues neuf fois sur dix à un excès d'acide hydrochlorique dans l'estomac. L'acidité d'estomac chronique est extrêmement dangereuse et les malades devraient faire l'une ou l'autre de deux choses.

Où bien ils adoptent une diète partielle et souvent désagréable, en se privant des aliments qui ne leur vont pas, qui irritent l'estomac ou produisent un excès de sécrétion acide, ou bien ils mangent raisonnablement ce qui leur plaît et ils prennent l'habitude de contrebalancer l'effet de l'acide nuisible et empêchent la formation des gaz, les aigreurs d'estomac ou la fermentation prématurée, en employant un peu de "Magnésie Bismurée" aux repas.

Il n'y a probablement pas de meilleur préventif de l'acidité stomacale, ni de moins dangereux ou de plus certain dans ses résultats, que la Magnésie Bismurée, et elle est grandement employée à cette fin. Elle n'a aucun effet direct sur l'estomac et n'est pas un digestif. Mais une cuillerée à thé de poudre ou une couple de pastilles de cinq grains prises dans un peu d'eau avec les aliments, neutralisera l'excès d'acidité ou empêchera sa formation. Ceci fait disparaître toute la cause de la maladie et les repas se digèrent naturellement et hygiéniquement sans aucun besoin de pilules de pepsine ou de digestifs artificiels.

Procurez-vous quelques onces de Magnésie Bismurée chez n'importe quel pharmacien recommandable. Demandez indifféremment la poudre ou les pastilles. Elle n'est jamais présentée sous forme liquide, lait ou citrate, et la forme bismurée n'est jamais un laxatif.

Essayez cette proposition et mangez ce que vous voulez au prochain repas, et vous verrez que c'est le meilleur conseil que vous ayez jamais eu sur "ce que vous devez manger". (Annonce)

LE 14 JUILLET AU PARC DOMINION

LA COLONIE FRANÇAISE DE LA METROPOLE PREPARE UN GRAND RALLIEMENT. — UNE TOMBOLA.

Le succès des fêtes du 14 juillet, dont le programme paraîtra très prochainement, est assuré.

Les billets pour la tombola qui sera tirée le 17, après le feu d'artifice, sont enlevés avec une rapidité extraordinaire grâce aux magnifiques lots qui la composent et qui sont dus à la générosité des Français et des amis de la France.

Rappelons en passant que pour 25 sous on peut soit devenir millionnaire en gagnant l'obligation à lots de la ville de Paris offerte par la maison L.-G. Beaubien et Cie.

Où bien encore devenir possesseur de trophées de guerre, dons de M. de Verneuil, consul de France, et qui se composent d'une mitrailleuse allemande mise hors de combat par les projectiles français et capturée à la première bataille de la Marne, d'un lance-bombe, d'un lance-gaz, de fusils, etc., pris aux Allemands par les poilus.

Il y a même un casque à pointe et encore d'autres objets militaires très attrayants offerts par M. Savarmarq "Duro" qui est synonyme de souvenirs pour gagner soit un joli collier de perles françaises, marque "Duro" qui est synonyme de "incassable et inaltérable", ou bien une jolie sacoche et autres articles tels que: bijoux, parfumeries, bonnets, lingerie, etc.

Les amateurs de tableaux auront également de quoi être satisfaits. Quant au banquet, il aura un succès fou car l'on s'arrache les cartes. La chose est en somme compréhensible, quand on songe que, malgré la cherté de la vie, l'on pourra pour \$4 goûter à un menu des mieux composés et arrosé par une demi-bouteille de vin blanc ou rouge de Barthelemy et Guesnier.

L'espace qui peut mettre à la disposition de l'Union Nationale Française, le restaurant du parc Dominion limitant le nombre des convives, nous conseillons aux Français ou amis de la France qui tiendraient absolument à assister à ce banquet à prendre sans retard leur carte au Secrétariat de l'Union Nationale Française, 347 avenue Viger. (Communiqué.)

Le prétendu meurtrier arrive à Québec

Québec, 9. — (D.N.C.). — "Big Mike" dit Mike Prosko, accusé de meurtre au premier degré et arrêté la semaine dernière à Détroit, par le détective Roussin, est arrivé à Québec, hier après-midi. Il avait les fers aux pieds et aux mains, et le détective Roussin le conduisit à la prison parlementaire en attendant qu'il comparaisse en cour des Sessions de la paix.

Big Mike est accusé d'avoir tué le poète Kostiman à Kenogami, au mois de juillet 1919. Morari et Dabeka, condamnés à mort pour le même meurtre, l'ont accusé d'être l'auteur du meurtre.

Le soixantenaire du pont Victoria

Le jubilé du pont Victoria sera

MACASINS FERMÉS TOUTE LA JOURNÉE DEMAIN

Et Tous les Samedis Pendant Juillet et Août

Goodwin's LIMITED

Chemin de fer National du Canada

NOUVEAU TRAIN DE NUIT TOUS LES JOURS

MONTREAL -- QUEBEC

VIA LE PONT DE QUEBEC

Départ de Montréal (gare Bonaventure) ... 11.15 P.M.

Arrive à Québec (gare du Palais) ... 6.30 A.M.

Wagons-lits éclairés à l'électricité

Pour tous renseignements, billets, etc., s'adresser aux agents des chemins de fer National-Grand-Tronc.

Complets en Palm Beach

Nous pouvons nettoyer vos complets de Palm Beach et les remettre comme des neufs. Avant votre départ pour vacances et après votre retour, envoyez traiter vos habits à la Toilet.

Toilet Laundries

Limited

Tél. Up. 7640

"Nous teignons à votre convenance"

Le Seul Dessert du Genre

Il y a plusieurs sortes de desserts à la gelatine de préparation rapide. Mais la Jiffy-Jell est le seul avec les véritables essences de fruits mises en verre.

On broie le fruit, on en condense le jus et on le cache. Une bouteille de l'essence liquide du fruit se trouve dans chaque paquet de Jiffy-Jell. En un instant vous pouvez préparer ce délicieux dessert aux fruits.

C'est du sucre et non de la saccharine qui sert à la préparation de la Jiffy-Jell et de l'essence véritable de fruit au lieu d'artificielle. Cela vous donnera une idée nouvelle de ces friandises délicieuses.

La Jiffy-Jell est souvent employée à la place de confitures, de marmelades, etc. On peut ajouter du sucre au goût. (Ann.)



NOS DENTS SONT belles, très belles et garanties 30 SALONS DENTAIRES absolument privés et d'une propreté parfaite. Dentistes diplômés seulement, pas d'étudiants. L'INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN, 142 ST-DENIS

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"NON et OUI"

Par CADET

10

"Qu'en savez-vous, amie? N'ayant rien d'autre à moi, vers Vous j'élèverai Cette motte de terre enlevée au guéret."

"C'est mon cœur. Il n'est bon à rien ni à personne. C'est pourquoi, le mouillant de pleurs, je Vous le donne!"

"Le poète a raison, par ces pleurs on a le droit étrange de donner au Bien suprême ce pauvre débris écartelé qu'est parfois un cœur, surtout quand il a voulu trop vivre par lui seul, espérant trouver par ses propres moyens la fausse philosophie d'une joie parfaite."

"... cette joie n'existe pas. Nous en découvrons des étincelles; pour les faire jaillir, il faut mettre ce cœur dans un brasier ardent où tout se purifie."

"J'aime à croire, Mademoiselle et chère correspondante, que sur vous la vie n'a encore jeté que des fleurs roses... des bruyères peut-être! Ecoutez toujours le langage vrai des fleurettes sauvages... et ne les faites pas si vite mourir. Elles aussi ont "droit à la vie"! Ne sont-elles pas nos sœurs inférieures? Donnons-leur gaiement air, lumière, eau: elles en ont besoin, et méditez un peu le pourquoi, l'autre soir, de leur fin trop prompte!"

"La réflexion que vous me citez d'une jeune fille pseudo-charitable, prouve bien l'état d'un pauvre esprit désaxé. On ne trompe pas Dieu, on se trompe soi-même, voilà tout. Le manteau d'une telle charité ne couvre, comme vous le dites, qu'une guenille de cœur tr.s écoeurante. Pauvre fille! Fasse le ciel, qu'à son tour elle ne paye pas trop cher son droit au bonheur!"

"De grâce, ne dites pas que les pauvres sont de fausses notes dans le concert de la vie! Notre égoïsme, notre avarice, voilà les notes fausses! Les pauvres sont nos frères, des frères malheureux, et nous devons nous pencher sur eux en leur donnant toute notre amitié généreuse. Si Dieu nous a faits riches, donnons-leur de notre or, soulageons leurs infortunes: c'est un devoir de justice humaine stricte. Au point de vue surnaturel, c'est une joie lumineuse!"

"Mais donnons notre argent, nos secours, avec "nos" mains. Allons à ceux qui ont faim; souvent ils ont faim d'une parole de pitié charitable plus que de pain! Pour eux, occupons-nous, vêtions-les. Il est si grand, le devoir de la charité!... Il est tellement beau!"

"Si j'osais... Une Bretonne ose tout. Voulez-vous, jeune amie, que je crois très adroite, me perfectionner des petites brassières, des bonnets, des jupons de laine pour mon prochain arbre de Noël?"

"Vous avez des loisirs? Donnez-les à ce travail."

"Pratiquement, je vous conseille de choisir des teintes peu délicates. Nos marmots des grèves, vivant en plein air, sont de vrais sauvages, et dame! des habits blancs... Mais je ne veux pas dire qu'il faille, en charité, bannir toute recherche d'agréments extérieurs. Aux mignonnes brassières, un ruban clair ne messied point, ainsi qu'un solide feston aux jupes."

"Revenons à notre discussion, ou plutôt à la rédaction du devoir littéraire que vous me tracez en votre dernière lettre."

"Je ne suis pas scandalisée par ce que vous me dites, je suis seulement très attristée que l'état actuel de l'esprit français soit ainsi."

"En notre siècle, il faudrait, par une sorte de ligue de femmes instruites et intelligentes chrétiennes, réagir virilement, fonder des œuvres de jeunesse, montrer où elle est, la vérité pure, aux jeunes filles et garçons. Quelle belle avenue est ainsi ouverte aux âmes de bonne volonté, d' courage, qui largement donneraient leur temps, leurs lumières, une partie de leur fortune, et toutes leur dévouement! Pour la

cause admirable du bien par le devoir expliqué, montré, précisé, que ne devrait-on pas faire? Notre époque pêche beaucoup par ignorance et par mollesse."

"Je suis contente, amie, que le volume de poésies vous plaise. Celui qui les a composées est une grande intelligence, mais surtout une vaste humilité. Il a voulu d'abord garder pour lui seul, c'est-à-dire pour le monde, son talent, tous ses dons. Bien vite il a reconnu le néant de l'humain. Maintenant il sème, il répand au grand soleil les grains d'or de son rosier de penseur. En sa foi, en effet, il puise la force consolante qui soutient. Mais sachez, enfant, que la foi n'est jamais passive. Elle est un présent qui s'active par notre liberté. Par elle, nous voulons donner aux autres notre bonheur, et ce partage fraternel est un miracle: plus nous donnons, plus nous possédons! Lisez mon poète plus avant et vous comprendrez."

"Ma lettre est déjà trop longue, je m'arrête. Peut-être dites-vous: Enfin!..."

"Dans ma prochaine épître, je vous dirai ce que je pense de Vibrations artistiques. Je n'ai pas encore terminé cette lecture, le libraire ayant mis pas mal de temps à

se procurer cet ouvrage. Voilà votre élève en retard! Gare les mauvaises notes!"

"N'accusez jamais les brouillards de Bretagne quand je vous parais rétrograde. Vous auriez tort. La lumière électrique, c'est bien éclairant, lui préfère pourtant la petite lampe... Sous l'abat-jour, les têtes se rapprochent... Ces vieilles lampes n'éclairaient que le foyer, c'est vrai, mais fidèlement lui gardent sa poésie et son intimité."

"Sous la mienne toute modeste, que j'ai dû allumer pour finir ce volume, je signe:

"Votre correspondante amicale, "Géline Le BIHAN."

DEUXIEME PARTIE

LE COEUR S'OUVRE

"Il est souvent très utile, pour nous retenir dans une plus grande humilité, que les autres soient instruits de nos défauts, et qu'ils nous les reprochent."

(Imitation de Jésus-Christ.)

1

AMIES

"L'amitié est une association de deux âmes pour le bien." (Ozanam.)

"Mademoiselle et amie, "Très volontiers je vous permets

"Ce Journal est imprimé au No 31 rue Saint-Vincent à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE à responsabilité limitée, J. J. Bouchard, gérant."

.....

ARCHITECTE

J. Albert La Rue

ARCHITECTE

MONTRÉAL
74 St-Jacques
Tél. M. 1547.

QUÉBEC
350 Grand Allée
Tél. 6382.

COMPTABLES

Div. Est. Main 3566.
Div. Ouest, Main 7164.

Etablie en 1896.

BEAUDOIN LIMITEE

Achats de créances et collections
714 RUE ST-JACQUES
Membre du service de collection américain.
Succursale à Québec, 64 St-Joseph.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc
EN TOUS GENRES

A. Dérôme & Cie

20 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4679.

ASSURANCES ET VITRES

Etabli en 1895

P. A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ (CHARTERED ACCOUNTANT), chambres 515-516-517, Edifice National, 51 Place d'Armes, Montréal

HOTELS

ISIDORE CREPEAU
Assureur contre l'incendie, Accidents,
Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.
1410 Blvd. St. Laurent

COMPTABILITE
Téléphone "MAIN 3570"
L. A. CARON

VICTORIA HOTEL
Québec. H. Fontaine, prop.
Plan américain. Prix \$4.00 à \$5.00.
Prix spécial pour les voyageurs de
commerce, \$3.50 par jour.

1410 Blvd St-Laurent
Bâtisse Isidore Crépeau
Agent spécial :
Atlas Assurance Company

Limited Directeur-Gérant : Commercial Plate Glass Assurance Company	COURTIERS EN IMMEUBLES A. JETTE & C^{ie}, courtiers en immeubles (établi 1835), experts en propriétés. Edifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts 1^{er} et 2^{ème} hypothèques. Collection, achats des créances.	Nouvelle adresse : 755 MONT-ROYAL EST Montréal J.-L. ISIDORE DUCHARME NOTAIRE (Successeur de Beauchamp et Ducharme)
---	---	---

La Cie CÉRAMO-VITRAIL Inc.
Fabrication des Verrières et Miroirs
Phones: St-Louis 6401-6402.
Les Membres du Clergé sont cordialement invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES

NORMANDIN & DESROSIERES Courtiers en Assurances 232 RUE SAINT-JACQUES Tél. Main 3983. Montréal.	des Organes Genito-Urinaires, des Reins et de la Vessie. Traitements électriques. 480 RUE SAINT-DENIS COIN SHERBROOKE. MONTREAL. Tél. Bell Est 4417. Heures de bureau de midi à 8 hrs p.m.	ERNEST JACMIN NOTAIRE "La Sauvegarde" ch. 32. Tél. Main 6291.
AVOCATS	Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires 40, rue Saint-Denis, Montréal	HORACE H. LIPPÉ NOTAIRE 180 ST-JACQUES. MAIN 3324.

ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
rue St-Jacques, 2761. Tél. M. 761-2354.
Bureau Archambault, 2761, M.P.
Emile Marcotte, L.L.L.
Bureau du soir, tél. West. 4079.

PARISSEAUT, ARCHAMBAULT & BUCHÉ AVOCATS	CHIROPODISTE	PROFESSEURS
Immeuble de la Banque d'Espagne, 180 rue Saint-Jacques. Mairie 4971-4972. Charles-A. Parisseaut, C.R. J. Hag- man Archambault, C. Emile Bruchési, Conestéi : J. L. Archambault, C.R., ex- avocat de la cité de Montréal.	Maladies des pieds Une foule de personnes souffrent des pieds et en ignorent la cause, alors qu'un simple examen par un spécialiste suffirait à localiser la source du ma- lade.	Mathématiques, Sciences, Lettres et Lan- gues, en français et en anglais. Préparation aux examens : brevets PRÉPARATION DROIT MÉDECINE, PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc.

MAURICE DUGAS, L.L.L.
AVOCAT
Rue de la République — 60

RUE SAINT-JACQUES
Etude légale : Elliott et David.
Main 8205

DENTISTES

Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.
Chirurgien-dentiste
Chef du service médicale-dentaire à
l'Hôpital Ste-Justine

Inst. La Roche, Engr.
Lettres et Sciences
Cours strictement privés le jour et le soir
Préparation au cours classique et
aux brevets
195 RUE STE-CATHERINE EST
Tél. : Bureau, Est 7496. Rés., Est 359.

Arthur LALONDE
 AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
 Etude : Bureau Lalonde et Coffin.
 Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
 Résidence, téléphone Est 2281.

Dr Noël Décarie,
 Grand du Foreth, Boston.
 Vous promet satisfaction absolue avec la
 NOVOCALC qui permet d'extraire les dents.

Collège Commercial Elie
 3, carré St-Louis, coin St-Denis. Cours individuels jour ou soir. Toutes matières commerciales. Sténographie par correspondance, typographie et administration des affaires. Préparation aux examens. Tél. E. 2539.

Phlébotomie de Brumath

TEL. Main 3215. — Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.

Lamothe, Gadois, Nantel & Charbonneau,
AVOCATS

J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadois, LL.L., J.-Marchal Nantel, B.C.L., J.-P. Charbonneau.

ANTOINE LAMOTHE
 Avocat. Bureaux : chambre 223, 72
 Est, Notre-Dame. Tél. Main 1661.
 Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est
 1574.

Jean C. Martineau L.L.L.

1785 NOTRE-DAME-OUEST, ST-HENRI.
 Angie Bourget, Montréal. Tél. Westmount
 9652.

Tél. Est 847.
Dr. Gust. GOUVIN, L. C. G.
 Chirurgien-Dentiste
 Spécialité : incrustation, ponts et
 couronnes.

PERCEPTION.

L'AGENCE PROVINCIALE
 achète, collecte comptes au pourcentage,
 ville ou campagne, tous les crédits, int-
 res, loyers, comptes de toutes sortes,
 sans aucun frais d'avocat charger. Remis-
 sions assurées. — 87 St-Jacques, Main 7235.

AVOCAT
71A rue St-Jacques. Main 20.
474 rue St-Jacques. Est 2275.
Secrétariat des "Amis du Devoir"

Pictor Pager, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy
PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY
AVOCAT
Immeuble Payer, 83 ouest rue Craig.

250 RUE SHERRIDGE EST
Prix St-Denis. Montréal.

Le Dr G. H. Kent
DENTISTE
a laissé la clinique dentaire de
"L'Indépendant" à son fils, le Dr
G. H. Kent, 250 rue Sherbrooke Est.
Montréal.

CASAL ET DENIS
PERCEPTIONS DE TOUTS GENRES
Chèques remis mensuellement à nos clients.
294 Ste-Catherine Est, Montréal. Tél. E. 7754.

DRAPEAU & RACINE
Perceptions de tous genres. SPECIAL-
ITE : Administration de propriétés. Edi-
cations. 2500 St-Jacques, Montréal.

Tel. Main 5598.
 Tel. Main 1182, Rés., Westmount 1389.
Théodule Rhéaume, c. r.
 AVOCAT
 EDIFICE "LA SAUVEGARDE"
 92 Notre-Dame Est, Montréal.

Dr Moras Manseau
CHIRURGIEN-DENTISTE
 20 RUE ST-JACQUES.
 HOURS OF OFFICE : 9 h. du matin à 9 h. du soir.

VANIER & VANIER
 AVOCATS
 607 avenue Watwer. Up. 9115.
 Angle St-Jacques.
 Tél. Et 1108.

Dr MASSICOTTE
 Chirurgien-Dentiste
 705 RUE SAINT-HUBERT
 3 portes au nord de Sherbrooke
 (Avenue de la Rivière St. Hubert)
 SERRURIERS
E. TELLIER,
 Serrurier-armurier, 268 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Réparations de gramophones, secoures, clefs, armes à feu, limage de acie, affilage de loutres sortes, réparations de ressorts, gramophones. Prompt travail. Satisfaction garantie.

BANQUE D'EPARGNE
 LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET
 DU DISTRICT DE MONTRÉAL. Bureau
 principal 170 rue Saint-Jacques.

CADRES ET MIROIRS La Cie Soutimaintain & Fils Inc. Manufacturier de cadres, moulures et miroirs, importateur de chronomètres, gravures convexes et ordinaires. Plusieurs cadres réparés, redorés; miroirs argentés. Une spécialité. Gros et détail. 88-60 BOUL. ST-LAURENT Manufacture à Clermont. Tél. Main 3080.	Téléphone : Est 908. Consultations : 9 à midi, 1.30 à 5.30. Bureau de soir : 7 à 9. DR. EUGÈNE SEERS CHIRURGIEN-DENTISTE 422, rue Sainte-Catherine Est, (Angle Saint-Christophe) Montréal	DOMINION WELDING M'FG. SOUDURE, COUPURE, BRASURE Réparations de toutes pièces : Fer, Acier, Fonte, Cuivre, Bronze, Aluminium RADIATEURS D'AUTOS Décarbonisation de moteurs d'automobiles 584 ST-TIMOTHÉE Tél. Est 4428.
---	--	---



UN AUTRE GRAND DOUBLE-HEADER POUR DIMANCHE AU NATIONAL

Royal-Canadien vs Lachine, et Crescents vs Métropole.

Après les deux plus grandes parties de la saison, disputées dimanche dernier, la ligue indépendante se prépare à donner dimanche prochain un autre programme, qui promet des émotions et des surprises. Les deux parties mises à l'affiche sont de celles que les amateurs aiment à voir, et on peut être certain que l'assistance, dimanche prochain, éclipsa tout ce qui s'est vu.

Le programme sera le suivant:
Royal-Canadien vs Lachine.
Crescent vs Métropole.

La première partie devrait être un vrai régal pour les amateurs de baseball. Le Royal-Canadien a fait une partie de toute beauté, dimanche dernier lorsqu'il a été battu par 3 à 2 en 11 innings, par le Métropole, mais les champions de la première partie de la saison ont dû mettre tout à contribution pour parvenir à vaincre. Le Royal-Canadien est bien déterminé à secouer la guigne, qui s'acharne après lui, depuis le

commencement de la saison, et on le verra après-demain tenter de battre les leaders de la deuxième série de la saison, le Lachine. Ce dernier, qui a battu le Crescent par 2 à 0, dimanche dernier, continuera, s'il le peut, sa marche en avant, et maintenant qu'il a considérablement renforcé son équipe par l'acquisition du lanceur Degonde, il fera tout ce qu'il pourra pour émerger triomphant de sa rude partie avec les Royaux, dimanche. Le Royal-Canadien a mis la main, hier, sur Pilon, du Saint-Henri, de la Ligue de la Cité, et il se peut qu'il soit renforcé par une couple d'autres étoiles d'ici dimanche.

Le Métropole, le héros de la partie de dimanche dernier, alors qu'il a battu Royal-Canadien par 3 à 2 en 11 innings, est bien déterminé à poursuivre sa marche victorieuse. Il opposera au Crescent une résistance opiniâtre, de sorte que les amateurs peuvent s'attendre à un dur match.

TOURNOI DE LA POLICE

Les préparatifs en vue du vingtième tournoi annuel de l'Association Athlétique de la Police de Montréal, qui doit avoir lieu le 21 de ce mois, ont été complétés à l'assemblée tenue hier soir.

Les courses à relais seront les principales épreuves à l'affiche et tout porte à croire que ces courses intéresseront hautement les amateurs, qui se rendront au terrain du M. A. A. A. pour voir nos athlètes à l'oeuvre.

La première course à relais sera sur une distance d'un mille et les équipes se composeront de quatre hommes, chaque coureur devant parcourir 880 verges. Cette épreuve sera ouverte à tous les athlètes enregistrés avec l'A. A. U. of C. Il y aura aussi une autre course à relais d'une distance de 880 verges pour des équipes de quatre hommes, qui parcourront 220 verges chacun.

Les inscriptions arrivent tous les jours et l'on compte déjà sur la présence des meilleurs athlètes de Montréal, Ottawa, Toronto, Vancouver et Winnipeg. La dernière inscription reçue est celle du constable Cameron, de Vancouver. Cet athlète est enregistré dans toutes les épreuves ouvertes et est reconnu comme l'un des meilleurs athlètes de l'ouest du Canada. Le capitaine Maranda, le détective Louis Morel, le lieutenant Desmarre et le constable Pinette seront au nombre des concurrents.

À la réunion d'hier soir, il a été décidé de faire représenter la ville de Montréal au tournoi d'Ottawa, qui aura le 17 juillet. Les représentants de la force constabulaire seront Maranda, Day, Pinette, Boulanger et Dumphy. L'équipe sera sous la direction du lieutenant J. E. Lefebvre, président de l'association et de l'inspecteur Robert.

L'OUVERTURE DE LA REUNION A MAISONNEUVE

LE DEUXIEME MEETING DU NATIONAL JOCKEY CLUB A ETE INAUGURE HIER APRES-MIDI. LES RESULTATS DES EPREUVES.

The Desert, appartenant à N. S. Vail, vient encore une fois de s'affirmer invincible sur une piste boueuse, et il a ajouté une autre victoire à son record en se classant vainqueur du handicap d'inauguration, la principale épreuve de la première matinée d'été du National Jockey Club, hier après-midi, au Parc Delorimier.

Cette épreuve d'une distance de six furlongs, réunissait un groupe de six des meilleurs "sprinters" que nous ayons vu courir sur les pistes canadiennes depuis le commencement de la saison et The Desert fut en tête du commencement à la fin. Favorisé par un bon départ, McIntyre lui fit immédiatement prendre le bord de la clôture et dans les premiers furlongs, il s'assura une bonne avance, ce qui lui permit de laisser aller le coursier à sa guise dans les dernières courbes. Le descendant de Black Sand l'emporta par deux longueurs, mais il aurait fait beaucoup mieux si McIntyre l'avait le moins pressé. Red Star a obtenu la deuxième place tandis que Viva Cuba s'est classé troisième. Le vainqueur était gros favori et ses admirateurs ne retirèrent que \$3.30 sur chaque pari de \$2.00.

Miss Holland, appartenant à H. L. Hutchison, qui avait fait une couple de bonnes courses à l'île Gros Bois et à Maisonneuve, a encore fait belle figure dans la première épreuve, d'une distance de quatre furlongs et demi, ouverte aux deux ans. Le descendant de Vandergriff fut envoyé en tête au signal du départ et dans les premiers furlongs, il s'assura une bonne avance. Au dernier détourné, Luca parvint à le dépasser et à le battre par plus d'une longueur. Luca resta bon deuxième et Dorothy décrocha la petite part de la bourse. Miss Holland avait été négligée et ceux qui l'avaient supporté ont retiré plus de cinq pour un sur leur argent.

Joe Connors, a encore fait belle figure dans la deuxième course, et il n'eut pas de difficulté à se classer vainqueur avec Sand River II. Il lui fit prendre la tête au signal du départ et après s'être assuré un avantage de plusieurs longueurs, il n'eut qu'à rester bien assis sur sa selle et à laisser le descendant de Le Melior aller à sa guise. Mildred fut secourue par Atkinson, mais ne put jamais s'approcher du vainqueur et dut se contenter du deuxième argent. Alex, Giltz a fait une assez bonne course, et se classa bon troisième.

Favorisé par un bon départ et l'état de la piste, Pleasure Bent de l'établissement Simpson, a gagné la troisième course, d'une distance de six furlongs, mais Dunkinson, qui le pilotait, dut le secourir de toutes ses forces pour vaincre Lady Betty, à G. Nibbs. Le descendant de

Yorkshire Lad, a mal démarré, mais Garner lui donna le fouet et au deuxième furlong, il tombait en troisième. Au dernier détourné, il suivait Pleasure Bent de près, mais ici Dunkinson fouetta son coursier de toutes ses forces et réussit à se maintenir en première position. All Amis gagna du terrain en dernier lieu et s'assura le troisième argent en disposant de Mondaine qui faiblissait.

La quatrième course, d'une distance de cinq furlongs, a été gagnée par Resist de l'écurie B. A. Jones. Sept "sprinters" répondirent à l'appel du juge au départ et favorisé par un bon démarrage il s'assura une bonne avance pour gagner facilement. Skyman a fait une bonne course et s'est classé deuxième tandis que Yorkville dut être fortement secouru pour finir en troisième.

La sixième course a été gagnée par Say When et dans la septième Harry M. Stevens a disposé d'un groupe de "platers" de la vieille division.

Les jockey Connors et Garner se sont partagés les honneurs de la matinée en pilotant chacun deux vainqueurs.

Résultats complets des courses d'hier :

PREMIERE COURSE. 4 1/2 furlongs. 2 ans. Bourse \$500.
Miss Holland, 107 J. Connors.
Lura, 117 W. Dunkinson.
Dorothy, 107 H. Gibson.
Bonet o'Blue, 102 N. Foden.
Busy Bird, 107 A. Casey.
Voarmel, 120 D. Lauder.

Temps: 1:00 1-5.
Pari de \$2.00 sur Miss Holland a rapporté \$12.70, \$5.00 et \$3.80; sur Lura, \$3.70 et \$3.10, et sur Dorothy, \$4.50 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus.
Sand River II, 117 J. Connors.
Mildred, 101 E. Atkinson.
Alex, Giltz, 113 C. Hunt.
Lobelia, 110 H. Garner.
Ella Jennings, 110 A. Casey.
Red Hall, 114 W. Dunkinson.
Cousin o' Mine, 112 J. Dominick.
Temps: 1:07 1-5.
Pari de \$2.00 sur Sand River II, a rapporté \$5.00, \$3.40 et \$2.90; sur Mildred, \$9.10 et \$5.10, et sur Alex, Giltz, \$4.40.

TROISIEME COURSE. 6 furlongs. 3 ans et plus, nés au Canada. \$500.
Pleasure Bent, 119 W. Dunkinson.
Lady Betty, 117 H. Garner.
All Amis, 110 E. Hayward.
Mondaine, 112 G. Bulcroft.
Dix Rogers, 105 J. Smith.
Galopin, 110 H. Gibson.
Rose Richmond, 103 Schlesinger.
Temps: 1:24.
Pari de \$2.00 sur Pleasure Bent a rapporté \$4.40, \$3.00 et \$2.60; sur Lady Betty, \$3.20 et \$2.70, et sur All Amis, \$2.70 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 5 furlongs. Bourse \$500. 3 ans et plus.
Resist, 110 H. Garner.
Sky Man, 112 E. Hayward.
Yorkville, 112 J. McIntyre.
Canvasham, 118 D. Lauder.
Guardsman, 112 C. P. Thomas.
Temps: 1:06.
Pari de \$2.00 sur Resist a rapporté \$4.80, \$3.80 et \$2.60; sur Sky Man, \$9.20 et \$3.50, et sur Yorkville, \$2.90 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$600. 3 ans et plus.
Handicap.

The Desert, 109 J. McIntyre.
Red Star, 107 N. Foden.
Viva Cuba, 103 H. Garner.
Helen Atkin, 109 E. Atkinson.
Transient Hessian, 107 C. Forest.
Dainty Lady, 102 C. Taylor.
Temps: 1:21 1-5.

Pari de \$2.00 sur The Desert a rapporté \$3.30, \$3.10 et \$2.70; sur Red Star, \$3.90 et \$2.80, et sur Viva Cuba, \$2.70 en troisième.

SIXIEME COURSE. 7 furlongs. Bourse \$500. 4 ans et plus. A réclamer.
Say When, 109 H. Gibson.
Peaceful Star, 115 E. Hayward.
Little Pete, 115 H. Garner.
Tugs, 115 C. Taylor.
Margaret N., 113 C. Hunt.
Applejack, 115 J. McIntyre.
Harry M. Stevens, 111 H. Garner.
Cliff Stream, 118 A. Casey.
Temps: 1:37 2-5.

Pari de \$2.00 sur Say When a rapporté \$17.20, \$8.80 et \$3.90; sur Little Pete, \$3.20 et \$2.70, et sur Peaceful Star, \$3.20 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 1 mille 70 verges. 3 ans et plus. A réclamer.
Harry M. Stevens, 111 H. Garner.
Christie Holters, 109 E. Hayward.
Verdi Loom, 103 1-2 H. Gibson.
Zinnia, 109 A. Casey.
White Haven, 109 R. Pauley.
Amimo, 111 C. P. Thomas.
Temps: 1:57 2-5. Piste boueuse.
Pari de \$2.00 sur Harry M. Stevens a rapporté \$6.90, \$3.60 et \$2.80; sur Christie Holters, \$3.20 et \$2.60, et sur Verdi Loom, \$2.80 en

PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A Pittsburgh:—
Philadelphie . . . 000000000—0 5 3
Pittsburgh . . . 00000001x—1 7 1
Meadows et Wheat; Adams et Schmidt.
A Chicago:—
New-York . . . 020100020—5 9 0
Chicago . . . 12200300x—8 14 0
Toney, Winters et Snyder; Tyler et Kilbier.
A Saint-Louis:—
Brooklyn . . . 520110302—14 19 1
Saint-Louis . . . 000100001—2 5 6
Grimes et Taylor; Miller; Haines, North, Kime, Schultz et Dihoefer, Clemons.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cincinnati	39	29	574
Brooklyn	41	31	569
Saint-Louis	39	35	527
Chicago	38	36	514
Pittsburgh	34	34	500
Boston	29	33	468
New-York	33	39	458
Philadelphie	27	43	386

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie:—
Chicago . . . 000000305—8 16 0
Philadelphie . . . 000000005—5 8 4
Cicotte et Schaak; Moore, Hasty et Myatt.
A New-York:—
Detroit . . . 000000103—4 5 2
New-York . . . 000000201—3 3 2

Ayers, Okrie, Ehmke et Ainsmith, Stange; Collins et Hannah.

A Boston:—
Saint-Louis . . . 002001010—4 12 1
Boston . . . 000000000—0 7 0
Shocker et Severeid; Pennock et Walters.

A Washington:—
(Première partie)
Cleveland . . . 010001011—4 10 0
Washington . . . 000000200—2 5 1
Morton et O'Neill; Shaw et Garrity.

(Deuxième partie)
Cleveland . . . 100203201—9 17 1
Washington . . . 031100001—6 13 1
Nichaus, Uhle et O'Neill; Snyder, Erickson, Schacht et Gharriy.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cleveland	46	25	648
New-York	49	27	645
Chicago	45	28	616
Washington	36	39	545
Boston	35	38	479
Detroit	23	47	329
Philadelphie	20	57	260

LIGUE INTERNATIONALE

A Buffalo:—
(Première partie)
Buffalo . . . 00020010x—3 5 0
Reading . . . 000000000—0 3 3
McCabe et Bengough; Barnhardt et Konnick.
(Deuxième partie)
Buffalo . . . 10100334x—12 14 0
Reading . . . 000000000—0 8 6
Werre et Bruggy; Bareiss, Holmes et Colter.
A Rochester:—
Baltimore . . . 000000710—8 16 0
Rochester . . . 000000130—4 9 2

18c. le paquet
Deux pour 35c.

Pourquoi—

remarquez-vous invariablement des **Player's** dans les portecigarettes de vos amis? Ce fait, vous l'avez remarqué maintes et maintes fois.

En voici l'explication—c'est parce que les fumeurs ont découvert—d'après leur propre expérience, en même temps que celle de leurs amis—que **les Player's sont les cigarettes de Virginie les plus parfaites que l'on puisse se procurer.**

Quel que soit le prix que vous voulez payer, vous ne pouvez acheter de meilleures cigarettes que les "**Player's**". Elles sont les plus douces et les plus agréables à fumer.

"C'est pour cela que l'on préfère les **PLAYER'S.**"

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT



COURSES A LA PISTE DELORIMIER

8 AU 15 JUILLET INCLUS
7 COURSES PAR JOUR
(La première course à 2 h. 30.)

2ème Meeting
NATIONAL JOCKEY CLUB

ADMISSION : \$1.00 (taxe comprise)

Privilege de l'estrade et du paddock

Groves et Egan; Jaynes, Sherman et Ross.
A Akron:—
Sells et Neiberger; Hill et Smith.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Baltimore	48	25	658
Buffalo	49	26	653
Toronto	49	27	645
Akron	42	30	583
Reading	38	38	500
Jersey City	29	43	403
Rochester	24	52	316
Syracuse	17	55	236

Georges Papin vs
Tommy Noble

Mercredi soir prochain, Georges Papin et Tommy Noble se rencontreront.

treront dans un combat de 10 assauts, à l'Aréna Mont-Royal. Comme on le voit, la lutte se fera entre un Français et un Anglais. Les deux hommes sont connus du public et il n'y a aucun doute qu'ils sauront donner une excellente exhibition de boxe. Ce combat devrait intéresser les fervents de boxe.

Le Teschen veut un
plébiscite

Paris, 9 (S. P. A.). — Le conseil des ambassadeurs a averti les délégations de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie qu'un plébiscite aura lieu dans le Teschen, puis-que-elles ne pouvaient pas s'entendre sur l'arbitrage d'un territoire. Le conseil avait préalablement remplacé le plébiscite par l'arbitrage.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

LES PRIX N'OFFRENT PAS DE CHANGEMENTS — LE MARCHÉ EST RELATIVEMENT ACTIF — NOS EXPORTATIONS DE FROMAGE ET D'ŒUFS — LE SUCRE D'ÉRABLE SE VEND SUR LES MARCHÉS AMÉRICAINS

Le commerce des œufs frais est fort actif sur notre marché local depuis quelques jours, mais les prix demeurent fixes, bien qu'ils aient fait preuve d'une tendance à la hausse, il y a quelques jours. Cette hausse s'est surtout manifestée à la campagne. Les quelques exportations qui se font vers l'Angleterre contribuent à rendre le marché plus ferme.

Le marché du fromage demeure encore passablement actif. Des transactions importantes sont faites par les importateurs anglais. Les prix qu'on paye aux commerçants canadiens sont assez rémunérateurs. Les prix n'offrent pas de changement sur notre marché local. Nous faisons aussi quelques exportations en France et en Belgique. Il est même probable que nos exportations vont augmenter sensiblement de ce côté, d'ici à quelques temps. Le taux du change reste cependant encore défavorable aux importateurs européens et c'est là la grande raison de la diminution de nos exportations.

Les prix du sucre et du sirop d'érable ne semblent pas devoir varier d'ici à quelques semaines au moins. Le marché, vu la saison, est de beaucoup moins actif qu'il était. Nous avons cependant encore vendu une grande quantité de notre sucre d'érable sur le marché américain la semaine dernière. Les prix demeurent les mêmes. Nous pourrions aussi facilement écouler toutes nos réserves sur les marchés américains.

PRODUITS DE L'ÉRABLE

Sucre nouveau . . . 26 à 28
Sirop d'érable . . . \$2 à \$2.10
FARINE-TYPE—
Franco à bord (f.o.b.) Montréal . . . \$14.85
En lots fractionnés et aux épiciers . . . \$15.15

ŒUFS—
Œufs frais choisis . . . 60s
Œufs strictement frais . . . 54s
Second choix . . . 49s

BEURRE—
De beurrerie pasteurisée 56% à 59
De beurrerie, premier choix . . . 57% à 58
De beurrerie, bon choix 57 à 57 1/2

SUCRE—
New-York, 9 — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge \$18.56; sucre fin granulé, \$22 à \$24.

FROMAGE—
Bonne qualité . . . 29 1/2 à 29 3/4

POMMES DE TERRE—
Les prix se maintiennent encore très élevés.
On demande aujourd'hui de \$4.00 à \$4.50 par sac de 90 livres.

LES VIANDES FUMÉES

Jambons de 8 à 10 livres à 46 sous; de 10 à 15 livres à 43 sous; 18 à 25 livres de 40 à 41 sous. Le lard à déjeuner (bacon), fait de 46 à 48 sous et le lard dessossé Windsor fait 55 à 56 sous.

Les compensations

Voici les chiffres pour la dernière semaine écoulée:

Montréal . . .	140,183,884
Toronto . . .	113,574,789
Ottawa . . .	12,013,162
Hamilton . . .	9,105,441
Québec . . .	9,994,554
Halifax . . .	7,391,493
St-Jean . . .	4,390,959
Brantford . . .	1,844,273
Windsor . . .	3,626,657
Peterboro . . .	1,276,257
Sherbrooke . . .	1,788,245
Kitchener . . .	1,449,984
Vancouver . . .	19,702,151
Winnipeg . . .	48,169,622
London . . .	4,695,348
Fort William . . .	965,057
Medicine Hat . . .	448,845
Moose Jaw . . .	2,150,529
Régina . . .	5,252,902
N. Westminster . . .	811,075
Brandon . . .	949,181
Lethbridge . . .	781,334
Prince Albert . . .	595,952
Calgary . . .	8,893,780
Victoria . . .	3,490,360
Edmonton . . .	6,088,453
Saskatoon . . .	2,675,487

VALEURS AMÉRICAINES — et — CANADIENNES détenues sur marge pour nos clients

BRYANT, ISARD & CO
Agents de Change, près la Bourse de Toronto et le Chicago Board of Trade.
Maison de Toronto : Canadian Pacific Building.
Maison de Montréal : 84-90 rue St-François-Xavier.
Occupe tout le rez-de-chaussée de l'immeuble.
Téléphone Main 4960. Central parti-culier.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES VALEURS DE PULPE ET DE PAPIER FONT ENCORE DES GAINS INTERESSANTS — LES NATIONAL BREWERIES SONT LES PLUS ACTIVES DE LA LISTE — LE MARCHÉ DE NEW-YORK DEMEURE FORT.

Les valeurs de pulpe et de papier se sont encore hissées de plusieurs crans au cours de la séance de ce matin tandis que le reste de la liste, avec les National Breweries en tête, était fort achalandé. La réaction qui s'était fait sentir plus ou moins au cours de la journée d'hier est disparue aujourd'hui et toutes les valeurs se sont remises à la hausse en enregistrant même, dans certains cas au moins, de nouvelles hausses. Les National Breweries ont probablement été les plus recherchées bien que leur cours ait semblé enregistrer une tendance plus ou moins prononcée vers la baisse. On a noté un lot de 1,200 parts qui a été vendu à 60. D'un autre côté les Brazilian Traction se sont aussi traitées en assez fortes quantités et plusieurs lots de 400 et même de 500 parts se sont échangés à des taux ne variant pas sensiblement.

La semaine se terminera probablement comme elle a commencé, c'est-à-dire très active. Il se pourrait bien, même que cette tendance vers la hausse se manifestât encore au cours de la semaine prochaine. Les affaires ont été bonnes sur le place new-yorkaise. La cote, à l'ouverture était plus forte que la veille et les différentes valeurs n'ont pas cessé de monter plus ou moins rapidement au cours de la séance de ce matin. Notons les opérations qui ont eu lieu sur notre place locale ce matin en commençant par les valeurs de pulpe et de papier dont les Abitibi Pulp and Paper en tête, à 82 1/4 l'ouverture et à 84 1/4 vers l'heure de midi, suivent les Laurentide qui débute à 115 1/4 et se hissent jusqu'à 117 pour retomber un peu à 116 3/4; les Brompton Paper se présentent ensuite à 144 et montent jusqu'à 146 1/2; les Spanish River restent des valeurs très recherchées à 117 et à 118 1/2; les mêmes valeurs de priorité s'élèvent à 125 après avoir ouvert à 122; les National Breweries arrivent ensuite à 62, fléchissent à 60 et clôturent à 62 7/8; les Quebec Railway sont de beaucoup moins actives que les journées précédentes à 34 3/4 après avoir perdu une fraction dans la matinée; les Dominion Textile se traitent facilement à 139 1/2; elles étaient à 136 1/2 à l'ouverture; les Brazilian Traction oscillent entre 43 et 42 1/2.

À la fin de la liste se trouvent les valeurs suivantes: les Dominion Bridge à 93 1/2; les Canada Cement à 61; les Detroit Railway à 105 1/2; les Montréal Power à 84; les Riordon Paper à 203; les Shawinigan à 112; les Smelters à 25; les Steel of Canada à 74 1/2; les Canada Steamship Lines à 75 3/4; les Bell Telephone à 104; les Kamistiquia Power à 92 1/2; les Ogilvie Flour Mills à 228 et les Asbestos Corporation à 87.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

Iron.	35 à 67 1/2, 105 à 68, 25 à 68 1/2, 25 à 68 3/4.
Cement.	30 à 61.
Abitibi.	790 à 82, 950 à 83, 50 à 82 1/2, 25 à 82 1/2, 325 à 83 1/2, 190 à 83 1/2, 220 à 83 1/2, 750 à 84, 125 à 84 1/2.
Brantford.	439 à 144, 140 à 145, 20 à 145 1/2, 35 à 145 1/2, 550 à 146, 255 à 144 1/2, 105 à 144 1/2, 110 à 140 1/2.
Laurent.	25 à 115 1/2, 10 à 115, 400 à 116, 185 à 116 1/2, 90 à 116 1/2, 745 à 117.
Steam.	100 à 75 1/2, 100 à 75 1/2.
Canners.	60 à 61.
Breweries.	625 à 62, 300 à 61 1/2, 25 à 63 1/2, 495 à 63, 885 à 62 1/2, 100 à 62 1/2, 225 à 62 1/2, 65 à 62 1/2.
Winnipeg.	550 à 117 1/2, 50 à 117, 335 à 117 1/2, 885 à 118, 30 à 118 1/2, 525 à 118 1/2, 65 à 117 1/2, 25 à 117 1/2.
Glass.	110 à 67, 50 à 67 1/2.
Car priv.	25 à 97, 5 à 98.
Wayne.	50 à 129 1/2, 5 à 129 1/2, 25 à 129 1/2, 15 à 129, 100 à 129, 25 à 129 1/2, 185 à 129.
Textile.	25 à 136 1/2, 45 à 137, 40 à 138, 125 à 139, 310 à 139 1/2, 50 à 139 1/2.
Mont-River.	25 à 84.
Span.	priv. 50 à 122, 125 à 122 1/2, 50 à 122 1/2, 50 à 123, 175 à 124, 125 à 123 1/2, 190 à 123 1/2, 135 à 124 1/2, 140 à 124 1/2, 425 à 125.
Shaw.	135 à 112.
Whalen.	50 à 52 1/2.
N.A.P.P.	vendu 8 1/2.
Ames.	priv. 30 à 96.
D. Bridge.	45 à 93, 200 à 93 1/2.
Asbestos.	65 à 86 1/2, 35 à 87.
Ogilvie.	205 à 228.
Bell.	25 à 104.
Kamistiquia.	40 à 92 1/2.
Gen. Elec.	25 à 101 1/2.
Detroit.	13 à 106, 50 à 105 1/2.
Steam.	priv. 5 à 79 1/2.

Nos chemins de fer

Les recettes nettes du Pacifique-Canadien font voir une augmentation de \$164,481 si on établit une comparaison avec le mois dernier. C'est le troisième mois que les recettes nettes de cette compagnie accusent une augmentation prononcée. Cela signifie que le déficit est réduit d'autant. Le déficit pour les cinq premiers mois de l'année a ainsi été réduit de \$398,088. Si les conditions demeurent favorables il est probable que la situation financière de la compagnie se trouvera le premier août dans les mêmes conditions qu'en 1919 et tout indique que les recettes nettes de l'année 1920 dépasseront de beaucoup les recettes nettes de l'année précédente.

La livre sterling

Cours du change sterling, à New-York et à Montréal:
AN-Y. à Montréal.
Papier à 60 jours. . . 388.50 442.25
Id. à demande. . . 394.50 448.25
Par câble sous-marin. . . 395.25 449.00
Cours du change new-yorkais sur la place montrealaise, 13 5-8 de prime.
Le franc (N.-Y.), 8.50.
Taux d'escompte, à Londres, 6 5-8 pour cent.
Taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, 7 pour cent.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

A New-York: cours moyens
Londres, (livre sterling) . . . 3.94
Paris, (franc) . . . 11.87
Bruxelles, (franc) . . . 11.05
Genève, (franc) . . . 5.56
Madrid, (peseta) . . . 1630
Berlin, (mark) . . . 0.267
Vienne, (couronne) . . . 0.075
Rotterdam, (florin) . . . 3537
Rome, (lire) . . . 16.47

A Montréal:
Londres . . . 13 3-4
Paris . . . 4.53
Bruxelles . . . 10.30
Genève . . . 9.85
Madrid . . . 4.85
Berlin . . . 0.267
Vienne . . . 0.075
Rotterdam . . . 4.120
Rome . . . 14.10

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, 103 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Adanac	Offre	De-
Adanac	25 1/2	mande
Alma	1 1/2	2 1/2
Atlas	12	17
Bulley	4	5
Beaver	40 1/2	41 1/2
Boston Creek	15	9
Chamb. Fer.	7	9
Coniagos	235	235
Crown Res.	19	23 1/2
Dome Ext.	21	6
Dome Lake	5	6
Dome Mines	1080	2
Gifford	1 1/2	2 1/2
Gold Reef	2 1/2	3
Hollinger	560	46
Kirk Lake	44	37
La Rose	35	37
Lake Shore	118	183
Melnyre	183	190
Mckinley Dar.	56	7
Mining Corp.	183	190
Monro	5	7
Neway	5 1/2	7
Nipissing	985	2 1/2
Ophir	11 1/2	12
Pete Lake	17 1/2	12
Pore Crown	26 1/2	29
Pore V.N.T.	18	19
Pres. E. Dome	18	2 1/2
Shumacher	18	10 1/2
Silver Leaf	10 1/2	10 1/2
Tock Hughes	33	34
Temisk.	29 1/2	30
Thomp. Krist.	25	27
Trethewey	29 1/2	30
Vac Oil and Gas	25	27
West Dome Con.	5 1/2	6 1/2
Wasipika	11	12
West Tree	5	7

7% garanti plus les profits
Les intérêts sont payés tous les trois mois

Demandez la brochure vous renseignant comment faire du 7% garanti et en plus partager dans les profits de la Corporation Financière Equitable, Limitée, qui fait des placements rapportant plus de 20%.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:
MM. Alfred Lambert, Président;
Adelard Fortier, Vice-Président;
J. L. Guilbert, Secrétaire-Trésorier;
Jean S. Blondin, Directeur;
Josephat Blondin, Directeur.

Brochure descriptive et tous renseignements sur demande

COMMERCIAL INVESTMENTS INCORPORATED

BUREAU CHEF : MONTREAL

Edifice Dandurand, Suite 95, 96 et 97.

Angle Ste-Catherine et St-Denis. Tél. Est 5841 et Est 7237.

QUEBEC Wm. MACKAY, Gérant J. A. Donat CHAGNON, N.P. Gérant

Chambre 28, Bloc Morin 111 Côte de la Montagne, QUEBEC Bureau : 28 rue St-Joseph.

TELEPHONE 4244 JOLLETTE Téléphone 717

ST-JEAN, P.Q. Nazaire MARTEL, Gérant ALFRED CAMARÉ, Gérant

6 rue Mansuet. Tél. 293 6 rue Richelieu

AGENTS FINANCIERS DE

La Corporation Financière Equitable, Limitée

N.B.—Les chèques d'intérêt sur actions privilégiées de 14% pour le trimestre finissant le 30 Juin 1920, et équivalant à 7% par an, distribués à nos clients, sont payables à la Banque Provinciale du Canada, à nos succursales et à nos bureaux.

J. G. BLONDIN, Gérant-Général.

EMPRUNT CANADIEN

VILLE DE PARIS

FRANCE

LA CAPITALE DU MONDE

10 ANS

PRIX : \$96.37 6 1/2%

pour rapporter

Intérêts payables : 1er novembre et 1er mai de chaque année.

Le capital et les intérêts sont payables au pair dans tous les bureaux de la Banque Provinciale du Canada, de la Banque Nationale, de la Banque des Marchands du Canada et de la Standard Bank of Canada.

COUPURES : \$100 — \$500 — \$1,000

DEMANDEZ LA CIRCULAIRE DESCRIPTIVE

REGISTRARE DES OBLIGATIONS : La Société d'Administration Générale de Montréal et Québec est la Registrare de ces Obligations.

DISTRIBUTEURS

Les souscriptions seront reçues aux succursales et bureaux principaux de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

35, rue St-Jacques, Montréal.

74, Côte de la Montagne, Québec.

LA BANQUE NATIONALE

THE STANDARD BANK OF CANADA

CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES Ltée

7, Place d'Armes, Montréal.

124, rue St-Pierre, Québec.

Dividendes déclarés

Les directeurs de la Compagnie des Tramways de Montréal viennent de déclarer un dividende régulier de \$2.50 par part. Ce dividende est payable le 2 août prochain, aux actionnaires enregistrés le 16 juin dernier.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Carhart, Beauvais et Cie, 88, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Allis Chalmers	30 1/2	30 1/2
Am. Beet Sugar	94 1/2	95
Am. Can.	43 1/2	43 1/2
Am. Car and F.	141 1/2	141 1/2
Am. Inter. Corp.	38 1/2	38 1/2
Am. Linseed	81 1/2	82 1/2
Am. Smelting	62 1/2	62 1/2
Am. Sugar	127 1/2	128 1/2
Am. Locomotive	104 1/2	105 1/2
Am. Sumatra Tobacco	94 1/2	94 1/2
Am. Woolen	88 1/2	89 1/2
Anacosta Copper	58 1/2	57 1/2
Baldwin Loco.	122 1/2	123 1/2
Bethlehem Steel (B)	32 1/2	32 1/2
California Petrol.	33 1/2	33 1/2
Chandler Pacific	108 1/2	109 1/2
Chandler Motors	168 1/2	169 1/2
Corn Products	96 1/2	96 1/2
Crescent Steel	100 1/2	101 1/2
Cuba Cane Sugar	94 1/2	94 1/2
General Motors	27 1/2	27 1/2
Goodrich	53 1/2	53 1/2
Inspiration Copper	53 1/2	53 1/2
Internat. Nickel	18 1/2	18 1/2
Inter. Merc. Marine	33 1/2	33 1/2
Inter. Pacific	26 1/2	26 1/2
Internat. Paper	84 1/2	84 1/2
Kelly Springfield	112 1/2	113 1/2
Lehigh Valley	31 1/2	31 1/2
Lackawanna Steel	76 1/2	76 1/2
Missouri Pacific	197 1/2	197 1/2
Misouri Steel	94 1/2	94 1/2
Nova Scotia Steel	56 1/2	56 1/2
Pan Amer. Petrol.	107 1/2	107 1/2
Vanadium	92 1/2	92 1/2
Pierce Arrow	55 1/2	55 1/2
Pressed Steel Car	101 1/2	102 1/2
Reading	88 1/2	88 1/2
Republic I. and S.	97 1/2	97 1/2
Royal Dutch	114 1/2	115 1/2
Sinclair Oil Cons.	32 1/2	32 1/2
Southern Pacific	94 1/2	94 1/2
Studebaker	77 1/2	77 1/2
Texas Oil	47 1/2	47 1/2
Union Pacific	114 1/2	115 1/2
United Retail Stores	80 1/2	81 1/2
U.S. Indust. Alcohol	96 1/2	96 1/2
U.S. Rubber	100 1/2	101 1/2
U.S. Steel	95 1/2	95 1/2

(Suite à la page 9)

Carpentier paye un lourd impôt

New-York, 9 (S. P. A.). — Georges Carpentier, le champion de boxe d'Europe, a réglé ses comptes avec l'Oncle Sam, hier, en se rendant au bureau de M. William H. Edwards, receveur du revenu intérieur pour Manhattan, au bureau de la Douane, et en lui remettant une jolie somme qui représente l'impôt sur le revenu pour tout l'argent qu'il a gagné depuis son arrivée dans ce pays.

Carpentier a l'intention de partir la semaine prochaine par la Loraine.

OBLIGATIONS

Rendement	
SAGUENAY-PULPE	6.50
FRONTENAC	6.80
VAL-JALBERT (gar.)	6.10
PORT ALFRED (gar.)	6.10
3-RIVIERES (port)	6.00
Cap de la MADELEINE	6.00
MONTREAL-EST	6.00
LACHINE (scol.)	6.00
VILLE S.-LAURENT	6.00
Côte VISITATION (scol.)	6.00
TROIS-RIVIERES	6.00

La "RENTE" et tous renseignements sur demande

Versailles, 100, rue St-Jacques

Bureau-chef : Montréal.

COMMERCE ET FINANCES

(Suite de la 8e page)

LE TRAVAIL ET L'ÉPARGNE

LA SITUATION NE PERMET PAS LES FOLLES DÉPENSES. — LES AUGMENTATIONS DE SALAIRE ET LA DIMINUTION DU TRAVAIL. — POUR SOLUTIONNER LE PROBLÈME.

L'état des banques fin avril, publié récemment par le ministère des Finances, révèle une appréciable augmentation de l'épargne canadienne. Elle s'élève à \$1200,000,000, contre \$1,070,000,000 l'année dernière, et 933 millions il y a deux ans. C'est là sans doute un beau résultat, mais c'est encore insuffisant. Au cours de la guerre le peuple canadien a pratiqué l'économie, ainsi qu'en témoignent les états des banques et le volume inattendu de la souscription aux divers emprunts de l'Etat. Mais si les campagnes de propagande que l'on sait ont contribué à créer chez quelques-uns et à développer chez quelques autres l'esprit d'épargne, cet esprit est infiniment moins général et moins profond sur le continent américain que dans les pays européens. Et malgré la progression du chiffre des dépôts aux banques canadiennes, — attribuable surtout à la hausse croissante des salaires — il semble que nous soyons en train de perdre le pli que nous avions pris pendant la guerre.

La situation est pourtant loin de justifier la moindre extravagance, d'autoriser le moindre relâchement. Les guerres napoléoniennes provoquèrent en Angleterre une augmentation de 75 pour cent du coût de la vie, qui ne revint à la normale qu'au bout de huit ans; la guerre civile américaine lui imprima, aux Etats-Unis, une hausse de 100 pour cent qui dura une douzaine d'années. On estime que la Grande Guerre a amené un renchérissement général approximatif de 120 pour cent aux Etats-Unis, de 170 pour cent en Grande-Bretagne, de 300 pour cent en France, en Italie et en Belgique. Comment aurait-il pu en être autrement lorsque la plus grande partie du monde consommait les richesses accumulées et ne produisait plus qu'en vue de détruire ?

Les Etats belligères, impuissants à créer de la richesse, en multipliant les signes au moyen d'émissions de papier-monnaie, d'emprunts et d'ouvertures de crédit, qui constituaient des hypothèques sur les richesses en perspective, ils amenaient l'inflation qui du même coup augmentait le pouvoir d'achat des particuliers et diminuait la puissance d'achat du numéraire. Ils donnaient ainsi l'illusion de la prospérité, qui fit perdre à l'individu la notion de la stricte valeur de l'argent, car l'agent avili dans les opérations commerciales par sa surabondance, se déprécia bientôt aux yeux de son possesseur. C'est pourquoi l'extravagance se donna libre cours partout où c'était possible, et la demande augmenta d'une foule d'articles superflus et d'objets de luxe. L'armistice conclu, se manifesta cette frénésie de jouissance que les historiens ont observé au sortir de tous les cataclysmes.

Au sortir du plus grand cataclysme depuis le déluge, comme l'a dit quelquefois, on réclame partout des augmentations de salaire et des diminutions des heures de travail, c'est à dire qu'on veut produire moins et consommer davantage. Et ces désirs inconciliables s'expriment au moment où le monde a d'immenses besoins et de faibles ressources. De vastes régions industrielles et agricoles ont été rasées. Des millions de producteurs sont morts, des millions sont frappés d'incapacité. Et l'outillage, qui eût pu suppléer au déficit des bras et au raccourcissement des journées, est détruit ou lourdement déprécié par le surmenage que lui a imposé la guerre qui rendait difficiles l'entretien et le renouvellement. Il en résulte qu'au monde entier la production est au-dessous de ce qu'elle était en 1913 et notamment inférieure à la demande.

Comment rétablira-t-on à proportionner le plus tôt possible la production aux besoins? Il n'existe pas de panacée. Il n'y a que deux remèdes, tous les économistes sont d'accord là-dessus: travailler, épargner. Les gouvernements peuvent concourir à la mise en pratique de ce programme simpliste au moyen de mesures coercitives, telle la taxe de luxe dont est frappé le contribuable canadien pour qu'elle comporte une leçon qu'il n'apercevrait pas dans l'impôt direct, si élevé fut-il; telle encore l'intervention du premier ministre de la République française, qui rend la liberté aux ouvriers français en privant de la leur quelques meneurs révolutionnaires, comme il s'en trouve au Canada. D'après le *Halifax Herald* du 7 juin, un chef ouvrier a conseillé aux mineurs du Cap-Breton, dans un discours prononcé à Glace Bay, de réduire volontairement de 50 pour 100 le rendement des houillères. Le port de Sydney était devenu pendant la guerre une source d'approvisionnement de charbon pour les bateaux. Ce commerce s'est maintenu depuis, il est même en voie d'augmentation, grâce au prix prohibitif de la houille anglaise. Plusieurs gouvernements étrangers achètent maintenant du charbon du Cap-Breton, qu'ils viennent chercher dans leur steamers et leurs voiliers. Comme ce commerce est propre à accélérer le développement de nos houillères de l'Atlantique, son maintien, son expansion intéresse le Canada tout entier. C'est pourquoi il importerait de savoir si un leader demeure dans les bornes de la légalité quand il recommande publiquement de restreindre la production de la houille, indispensable à nos industries, et dont nous sommes, pour la plus large part, tributaires des Etats-Unis.

Mais un gouvernement, quelque énergie qu'il y mette, est incapable de réformer les mœurs; il lui faut la collaboration de tous les citoyens jouissant de quelque influence et disposés à mettre en oeuvre tous les moyens possibles de propagande et de persuasion. Dans l'état où est le monde et où sont les esprits, il n'est même pas de désintéresser

ser de la situation générale. Qu'on le veuille ou non, l'interdépendance entre les classes est plus étroite que jamais. Grève lock-out, chômage, toute désorganisation ou restriction de la production est préjudiciable à tout le monde, ainsi que tout gaspillage d'argent ou de matières. Si je dis toujours la même chose, déclare un personnage de Molière, c'est qu'il est toujours la même chose. Il faut bien répéter que nous ne sortirons du cercle vicieux où nous enfonçons la hausse constante et le continuel renchérissement des choses qu'en produisant davantage et en consommant moins. Il est donc indispensable de cultiver l'instinct de prévoyance, le goût de l'économie qui tient, dans la formation des richesses, au rôle primordial. Associée au travail, l'épargne est l'instrument le plus efficace du progrès économique. Ce sont là des truisimes, dira-t-on. Mais ce sont souvent les vérités courantes qui sont les plus méconnues. Il incombe à tout le monde de le méditer et de les répandre, car si le facteur de grève est aujourd'hui plus coupable qu'en tout autre temps, celui-là aussi est coupable qui laisse échapper une occasion de prêcher l'évangile de cette époque de transition: travailler, épargner. (L'ECONOMISTE CANADIEN.)

LA RÉCOLTE DES GRAINES

(NOTES DES FERMES EXPERIMENTALES)

Les semences que l'on achète pour un jardin potager ne représentent pas une grosse somme, cependant c'est toujours une économie qui en vaut la peine que de les produire soi-même; cette production est très facile et a de plus l'avantage que l'on est sûr d'avoir ce que l'on désire, pourvu que l'on cultive dans son jardin de bonnes espèces de légumes. Les graines de la plupart des variétés de légumes que l'on cultive à la maison sont de qualité tout aussi bonne sinon meilleure que la graine importée, mais il faut pour cela qu'on récolte sur les meilleures plantes du jardin et non pas sur celles qui, n'ayant pas été employées, sont restées par hasard et ont monté à graine.

Quelques plantes de pois qu'on laisse mûrir, sans récolter sur eux de cosses vertes, peuvent fournir assez de semence pour le jardin l'année suivante. Réservez quelques pieds d'une rangée de fèves pour la semence, ou, ce qui vaut encore mieux, marquez quelques plantes productives, qui n'ont pas de maladie, et laissez mûrir les fèves qu'elles portent. Une fois ces fèves et ces pois récoltés on les fera sécher rapidement car la rapidité du séchage est importante pour ces graines, comme du reste pour la plupart des semences. On les nettoiera et on les tiendra sèches jusqu'au printemps suivant.

Si la graine est humide, elle est exposée à moisir et à perdre sa faculté germinative. Pour cette raison il est très important, surtout pour le maïs, que la graine soit séchée rapidement et parfaitement. Lorsque le blé d'Inde est prêt à être employé, on marquera quelques-uns des épis les plus précoces et les mieux développés qu'on laissera mûrir pour la graine.

Un concombre contient assez de graine pour les besoins du jardinier ordinaire. On laissera sur la tige, jusqu'à ce qu'il jaunisse, un spécimen type, en forme et en couleur, de la variété cultivée, puis on le fera ou étale les graines en une couche mince pour les faire sécher et on les met dans une enveloppe jusqu'à ce qu'on en ait besoin.

La graine de laitue est facile à obtenir. Une plante produisant plus de graine qu'il n'en faut pour le jardin de la maison. Il y aura toujours aussi des plantes de radis qui monteront à graine et que l'on pourra laisser jusqu'à ce que cette graine soit mûre.

La graine de tomates doit être récoltée sur le pied qui porte la plus grosse récolte de fruits précoces et de la meilleure qualité. On coupe les tomates en deux, on fait sortir à pulpe en pressant les fruits dans un récipient, puis on ajoute environ un tiers d'eau. On met dans une chambre sombre jusqu'à ce que la fermentation commence, ce qu'elle fera au bout de deux jours et alors la graine se sépare facilement du reste. On lave la graine, on l'étale pour la faire sécher, mais pas au soleil, puis une fois sèche on la met dans des sacs de papier où on la conserve jusqu'à ce qu'on désire l'employer.

Il y a d'autres légumes également dont il est facile de cultiver la graine. Il y a bien des gens au Canada qui ont leurs propres espèces sélectionnées de différentes sortes de légumes.

ÇA ET LÀ

Les actionnaires de la *Brompton Pulp and Paper Company* se sont réunis hier après-midi en assemblée spéciale et ont approuvé le plan de surcapitalisation tel que préparé par le bureau de direction. La réorganisation de la compagnie comprend l'augmentation des parts. Il y en a actuellement 70,000 et on veut en porter le nombre à 210,000. Les anciennes parts se vendaient à \$100 la part. Les nouvelles n'auront pas de valeur au pair. Les actionnaires actuels de la compagnie qui possèdent deux parts auront droit à une dans la nouvelle organisation. Bien qu'on n'ait pas jugé à propos de donner des chiffres à l'assemblée qui a été tenue hier, on sait que les recettes de la compagnie au cours du mois de juin ont été de beaucoup plus fortes que celles du mois précédent et créent un record dans les livres de la compagnie. A la suite de l'assemblée il a été annoncé que les dividendes réguliers de 1-3/4 pour cent sur les actions de priorité et de 3 pour cent sur les actions ordinaires seraient payés le 7 août prochain aux actionnaires enregistrés le 31 courant.

On a publié hier les noms des directeurs de la nouvelle compagnie Riordan. Tous les membres du bureau de direction de l'ancienne compagnie font pratiquement partie de la nouvelle organisation. Il faut cependant y ajouter les noms de W. D. Ross, de Toronto, qui est un des directeurs de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, de la *New Sco-*

\$100,000 A 7% CUMULATIF

Il nous reste encore à vendre \$100,000 d'actions privilégiées de

La Cie Casavant Frères, Limitée

(St-Hyacinthe, Qué.)

Les plus grands facteurs d'orgues du continent nord américain
Maison fondée en 1844

Tout souscripteur de CINQ actions ou MULTIPLE DE CINQ recevra en prime une action ordinaire entièrement française, achetée de ces valeurs diens français, achetés de ces valeurs — garanties par l'actif et les revenus d'une industrie prospère et nationale. — \$100 l'action.

Renseignements sur demande

LE PLACEMENT NATIONAL LIMITÉE

Agents financiers

90-EST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Tel. Main 4114

lia Steel & Coal Company et de différentes autres organisations industrielles et le nom du sénateur Edwards, d'Ottawa. On sait que la nouvelle compagnie a amalgamé toutes les compagnies de pulpe de la vallée de l'Ottawa dont le sénateur Edwards était un des organisateurs. Voici le bureau de direction de la "nouvelle" compagnie: Charles Riordan, président et directeur-gérant; C. B. Torne, second vice-président et directeur; J. B. White, second vice-président et gérant des limites à bois; T. E. Warren, gérant de la *Ticonderoga Pulp and Paper Co.*, quatrième vice-président et directeur; F. B. Whitel, secrétaire et trésorier; J. S. Douglass, gérant-général de la *Mail Printing Co.*; T. J. Stevenson; C. G. Bancroft, président de l'*International Trust Company*; J. W. Wheeler, W. D. Ross et le sénateur Edwards. Trois autres directeurs seront nommés prochainement et le bureau de direction sera complet.

* * *

Dans la dernière livraison de la *Gazette du Travail* on voit, d'après les statistiques qui y sont publiées, qu'il y a eu 53 grèves, affectant près de 9,196 travailleurs, qui ont été rapportées comme ayant commencé au cours du mois de mai. Il y a eu en existence au cours du mois 73 grèves affectant 12,005 travailleurs. La perte de temps totale par suite de différends industriels a été estimée à 145,168 jours ouvrables, contre 84,099 en avril et 849,676 en mai 1919. La perte de temps causée par les 53 grèves commencent en mai a été de 114,698 jours ouvrables, tandis qu'une perte de temps de 30,470 jours ouvrables est mise au crédit des 20 grèves commencent en mai. On a signalé un règlement dans le cas de 11 différends commencés avant mai. Le nombre de jours ouvrables perdus par suite des grèves a été plus considérable en mai de l'an dernier par suite de la grève générale de Winnipeg qui existait alors.

* * *

Plusieurs millions de dollars ont été distribués à la fin de la semaine dernière et au commencement de cette semaine sous la forme de dividendes ou d'intérêts. Avec le mois de juin se terminait la première partie de l'année alors que plusieurs compagnies font alors la distribution de leurs dividendes aux actionnaires. On estime qu'au moins 112 grandes compagnies canadiennes dont les valeurs sont cotées à la bourse ont aussi distribué des dividendes au commencement du mois. Plusieurs autres compagnies de moindre importance dont nous n'avons pas de rapports ont aussi distribué de l'argent sous forme de dividendes ou d'intérêts. Ceci explique assez comment il se fait que la bourse ait été plus active ces jours-ci. L'argent devenant moins rare, il s'en est suivi immédiatement une recrudescence d'activité dans les milieux spéculatifs.

* * *

Des statistiques publiées dernièrement par l'*Actna Life Insurance* démontrent que les accidents sur les chemins de fer et ailleurs sont de beaucoup plus considérables qu'ils étaient anciennement. Si on en juge par les réclamations qui sont faites. Ainsi cette compagnie a eu des réclamations pour 128,326 accidents dont 24,852 ou 20 pour cent sont des accidents d'employés de chemins de fer; 4,682 accidents à des personnes voyageant en chemins de fer; 35,749 accidents arrivant à des personnes voyageant en chemins de fer ou par d'autres moyens de communications et, enfin, 24,191 accidents provenant de chutes sur les trottoirs ou ailleurs.

* * *

La commission des Incendies a tenu trois enquêtes, hier après-midi. La première se rapportait à l'incendie qui a détruit l'appartement occupé par la famille Cloutier, au No 3188, rue Henri-Julien. On est sous l'impression que le feu a été mis par des enfants qui jouaient avec des allumettes. Quant au feu qui a détruit le moulin à scie de la commission du Havre, au qual Bickerdike, samedi matin, on affirme que des étincelles sorties de la

FAITS DIVERS

UN INCENDIE

Plusieurs centaines de ballots de sciure de bois ont été détruits vers une heure, hier après-midi, dans un entrepôt appartenant à Leclaire et Frère, marchands de bois et de charbon, 942, avenue Henri-Julien. A l'arrivée des pompiers, sous les ordres du chef Boucher, l'entrepôt, où étaient empilés les ballots, n'était que flammes, et il a fallu deux heures de travail ardu aux hommes de la brigade pour dominer l'incendie.

MORT DE SES BLESSURES

Joseph Paquette, 37 ans, a succombé, hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'une fracture du crâne. Paquette, peintre de son métier, est tombé du haut d'une échelle, au No 381 est, rue Laurier et, dans sa chute, il s'est fracturé le crâne. Le défunt demeurait au No 1440, rue Saint-Denis; le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera tenue.

ACCUSE DE POLYGAMIE

Un nommé Téléphone Nobert a comparu, hier matin, devant le magistrat Cusson, pour enquête, ayant à répondre à une accusation de polygamie. D'après la preuve, Nobert, qui avait épousé, en 1905, Mlle Dora Labelle, aurait de nouveau épousé, au mois de novembre 1918, Mlle Ernestine Houle, d'Archambault. Peu de temps après leur mariage, Nobert disparut et la seule nouvelle que sa femme en a eue, c'est qu'il avait contracté un nouveau mariage. En effet, Nobert a épousé, le 5 avril dernier, une jeune fille de Montréal. Le magistrat a fixé l'examen volontaire au 13 du courant.

UN ALAMBIC.

Ildège Guilbert, 204, rue Chénier, trouvée en possession d'un alambic, et qui a avoué sa culpabilité devant le magistrat Cusson, hier, a été condamnée à 8100 d'amende ou à six mois de prison.

UN GARÇON SE NOIE A BEACONSFIELD.

Un jeune garçon du nom d'Allen Gregson, âgé de 14 ans, faisant partie du corps des Boys Scouts de Saint-Lambert, s'est noyé, hier, près de Beaconsfield, en face du terrain où le détachement campait.

Hier après-midi, Gregson est parti pour aller se baigner avec un de ses compagnons. A une faible distance de la rive, Gregson a plongé. Il avait à peine fait quelques brasses qu'il demandait du secours. Son compagnon, à force de rames, se rendit jusqu'à lui, mais Gregson avait déjà disparu dans les flots. Le corps a été repêché quelque temps plus tard et le docteur Lesge, de Beaconsfield, a pratiqué en vain la respiration artificielle. On croit que Gregson a été paralysé par les crampes. La famille et le cercueil ont été avertis de l'accident.

LA CAUSSE DES INCENDIES.

La commission des Incendies a tenu trois enquêtes, hier après-midi. La première se rapportait à l'incendie qui a détruit l'appartement occupé par la famille Cloutier, au No 3188, rue Henri-Julien. On est sous l'impression que le feu a été mis par des enfants qui jouaient avec des allumettes. Quant au feu qui a détruit le moulin à scie de la commission du Havre, au qual Bickerdike, samedi matin, on affirme que des étincelles sorties de la

NOUVELLE EMISSION

PROVINCE DE QUÉBEC Obligations à 6%

Ces obligations sont à 6% échéant en juin 1925 et 1930. L'intérêt payable semi-annuellement les 1ers juin et décembre de chaque année à la Banque de Montréal, succursales de Montréal, Québec et Toronto. Ces obligations sont en dénominations de \$100, \$500 et \$1000.

Prix : 100 et intérêt pour rapporter du 6%. Des circulaires seront gracieusement envoyées sur demande.

Foster, Barrett, Riepert & Low, Limited
120 RUE ST-JACQUES
Montréal

cheminée de l'engin en sont la cause.

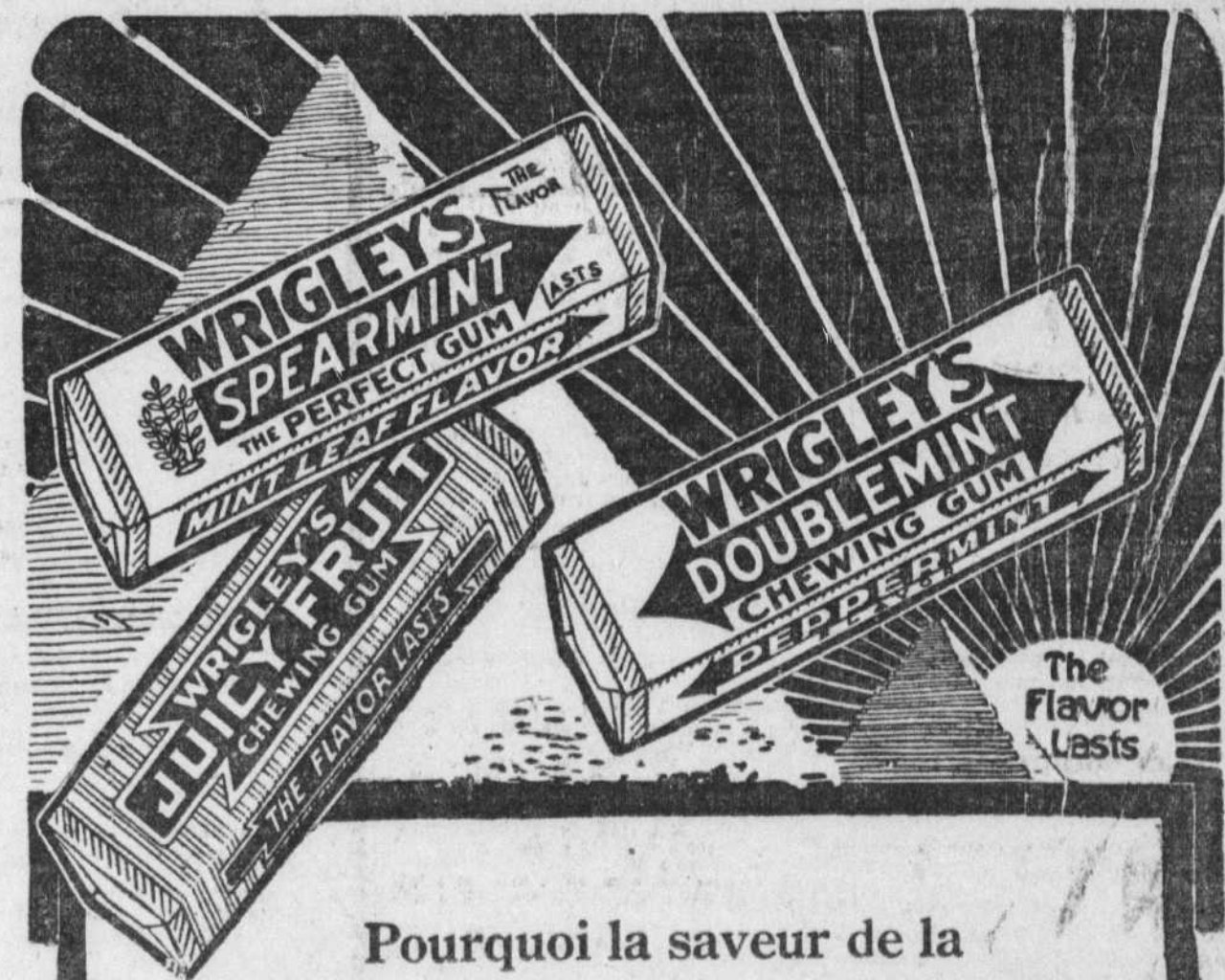
Une auto, remise dans le voisinage, a été la cause du feu qui a ravagé l'établissement de l'*"Ocean Mills"*, vers 1 h. 30, le 6 juillet dernier.

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et demi (\$2.50) par action, pour le trimestre finissant le 30 juin 1920, a été déclaré sur le capital-actions acquitté de la compagnie aux actionnaires dont les noms figurent au registre le vendredi, 16ème jour de juillet prochain, à 4 heures de l'après-midi, et sera payable le lundi, 2ème jour d'août 1920.

Par ordre du bureau,
PATRICK DUBEE,
Secrétaire-trésorier.



Pourquoi la saveur de la

WRIGLEY'S

évoque-t-elle les pyramides d'Egypte? Parce qu'elle dure toujours. Et la WRIGLEY est un régal salubre autant que durable.

Elle aiguise l'appétit, active la digestion, tient les dents propres, parfume l'haleine.

Mâchez-la Après
Chaque Repas

Hermétiquement
Cachetée
Se Conserve Fraîche

FA-4

Votre Part

On sent de partout une fièvre intense d'activité industrielle.

Il en résultera une somme de bénéfices dont vous pouvez vous assurer des maintenant votre part, en achetant des obligations garanties 6 1/2 % de la Cie de Pulpe et de Poudres d'Eau du Saguenay et de la Montreal Public Service Corporation, qui sont au nombre des industries nécessaires.

Traitez avec nous.

Beausoleil, Limitée
Bons et Obligations
112, rue St-Jacques, Montréal
Tél. Main 1415

UN PLACEMENT QUE NOUS RECOMMANDONS

Commission des Ecoles Catholiques de Montréal
5 1/2 % - 5 ans

Coupures \$100, \$500, \$1000
LAFRANCE & CASGRAIN
60 RUE ST-GABRIEL
Main 7337

ON DEMANDE

plusieurs teneurs de livres ayant les qualifications suivantes: connaissance suffisante de l'anglais et du français, correspondance anglaise, études commerciales sérieuses. Expérience requise — un an ou plus dans un bureau d'affaires. Salaire convenable à toute personne bien qualifiée. Faire application par lettre, et en anglais et en français, mentionnant tous les détails nécessaires au point de vue de la connaissance, l'expérience et autres. Age, nationalité et salaire désiré. Inutile de correspondre si l'on n'est pas sérieux. S'adresser, par lettre à C. P. 2948.

L'IRLANDE

ON ÉLÈVE DES BARRICADES

LES TROUPES ANGLAISES DRESSÉES DES BARRIÈRES SUR LES PRINCIPALES ROUTES QUI CONDUISSENT À DUBLIN. ON FOUILLE TOUS LES PASSANTS — LE PARLEMENT SINN FEINER S'AFFIRME.

Dublin, 9. — (S.P.A.) — Des militaires sont occupés, depuis hier, à ériger des barrières et des barrières de fils de fer barbelé en travers des principales routes qui conduisent à Dublin. Ils arrêtent et fouillent tous les passants pour se rendre compte s'ils portent des armes à feu.

La raison de ces précautions est que les Sinn Féin veulent transférer le général Lucas qui a été enlevé récemment alors qu'il était en excursion de pêche à Cork. On dit que les soldats érigent des barrières en travers des routes qui conduisent aux principales villes d'Irlande.

LES FRUITS DE LA GREVE

Dublin, 9. — (S.P.A.) — La grève des cheminots irlandais commence à avoir des conséquences sérieuses. Plusieurs centres se trouvent sans service de transport avec l'extérieur. De Limerick, à Cork, Waterford et Sligo, aucun train ne fonctionne.

À Tipperary, les trains ne marchent pas depuis une quinzaine de jours. Des policiers ont fait une expérience amusante : ils ont essayé de se faire conduire à bord de tous les trains qui arrivaient à Tipperary, mais les cheminots refusaient chaque fois de les transporter. Ils ont fait ce jeu-là pendant quinze jours.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Dublin, 9. — (S.P.A.) — Le conseil de comté de Dublin a donné ordre à ses fonctionnaires de ne donner aucun renseignement aux percepteurs du revenu anglais et de leur refuser l'accès aux livres. Seul le parlement sinn feiner donnera ces renseignements.

EN PREVISION DE TROUBLES

Belfast, 9. — (S.P.A.) — En vue de la fête de Boyne qui aura lieu la semaine prochaine, 300 hommes de troupes sont arrivés et un autre contingent arrivera demain.

LE CONGRES DES MINEURS

Leur est sympathique. — Leamington, Angleterre, 9. — La fédération des mineurs, en congrès, vient de passer une résolution, demandant que le gouvernement anglais retire ses troupes de l'Irlande, et cesse d'expédier des munitions de guerre aux ennemis des Bolchevistes, sinon la grève générale sera déclarée.

LA NAVIGATION

LE PRETORIAN A LEVE L'ANCRE

LE NAVIRE DE LA LIGNE DU PACIFIQUE PART POUR GLASGOW, AVEC DE NOMBREUX PASSAGERS. — LE MOUVEMENT DES PAQUEBOTS.

Le "Pretorian", de la ligne du Pacifique, a quitté le port ce matin, à onze heures, temps de la ville, pour Glasgow, avec une liste complète de passagers. Parmi les Montéréals nous remarquons : Mme J. Aitkin, Mme M. Arbuttle et son fils, Mme M. Andeville, Mme C.H. Baileine, Mlle G.H. Burnie, Mlle I. Cunningham, Mlle E. G. McGhie, Mlle W. P. Montgomery, Binny Robertson, Mme A. L. Wilson et son enfant.

Le "Victorian" quittait Québec hier après-midi à cinq heures. L'"Empress of France" est arrivé à Québec tard hier soir, et les passagers en sont débarqués ce matin.

Depuis bientôt huit mois, le navire "Aquitania" de la ligne Cunard n'a pas fait de service, mais le 17 juillet prochain il fera un voyage entre Londres et New York pour retourner ensuite à Cherbourg et Southampton le 31. Durant son repos on lui a fait subir diverses améliorations dont la moindre n'est sans doute pas d'en avoir transformé les machines de manière à ce qu'elles brûlent du pétrole maintenant. On peut donc maintenant remplir le bateau complètement en six heures sans bruit et sans poussière.

Dès le début de la guerre, ce navire fut converti en croiseur de marine marchande avec plusieurs canons de six pouces. Plus tard on le changea en transport et des milliers de soldats américains passèrent à bord à destination de la France. Après l'armistice il servit à rapatrier les troupes. On le plaça ensuite en retraite temporaire pour en mettre aux points les machines et pour en changer le système de chauffage. C'est le premier navire de la ligne Cunard à brûler du pétrole.

On a remarqué de nos jours la parti que l'on pouvait tirer de l'huile et c'est ce combustible que l'on emploie maintenant. Le succès d'ailleurs répond aux espérances et c'est ainsi que l'"Aquitania" a été un moyen de 23.45 nœuds. Durant deux jours la vitesse moyenne a été de 24 nœuds.

Queenstown, Irlande, 8. — Il faut que le transatlantique "Mobile" qui s'en allait à New-York retourne à Liverpool à cause de défauts de moteur et de machine. Les passagers qui sont au nombre de 280 sont débarqués ici et ils continueront leur voyage à bord du "New-York" et du "Celtic" qui relâcheront ici en s'en allant à New-York.

Philadelphie, 8. — Sept paquebots d'acier de 7,825 tonnes seront lancés dans la rivière Delaware le 21 juillet, ce que l'on considère comme un record de lancement en un seul jour. Lorsque le dernier de ces navires aura été lancé, il y aura un total de 122 vaisseaux aura quitté Hog Island depuis août 1918.

LES ALLIES

NOUVEAU DÉLAI DE SIX MOIS

L'ALLEMAGNE BENEFICIE D'UNE CONCESSION DES PUISSANCES ALLIÉES AVANT DE SE CONFORMER AUX CLAUSES DE DÉSARMEMENT DU TRAITE. LES ARMES CACHÉES DEVONT ÊTRE REMISES.

Spa, Belgique, 9. — Les Alliés ont offert aux Allemands un autre délai de six mois pour mettre en vigueur les termes du traité de Versailles qui ont trait au désarmement. Les délégués allemands à la conférence de Spa ont froidement répondu aux délégués alliés qu'ils discuteraient la chose hier soir et qu'ils donneraient une réponse aux Alliés, aujourd'hui. On considère cette attitude des délégués allemands comme une victoire diplomatique en leur faveur.

Si les Allemands refusent les conditions posées par les délégués alliés ceux-ci verront à prendre des mesures rigoureuses : en l'occurrence ces mesures consisteront dans l'occupation d'une certaine partie du territoire allemand.

Lorsque les décisions de la conférence de Boulogne leur furent communiquées les Allemands crurent qu'il était inutile de demander des concessions sur la question du désarmement, c'est pourquoi ils avaient demandé un délai de quinze mois. On leur avait fait remarquer que c'était trop demander. Ils sont venus à la conférence de Spa sans rien savoir ce qui les attendait. Les Alliés leur ont accordé un autre délai de six mois pour effectuer leur désarmement.

Voici la substance du document qui a été présenté par les Alliés, aux délégués allemands : L'Allemagne devra démobiliser le Sicherheitswehr et l'Eimwolverwehr. En second lieu, les armées cachées devront être remises aux Alliés. En quatrième lieu, le parlement allemand devra adopter un lieu qui convertira le Reichswehr en une petite armée régulière tel que pourvu dans le traité de Versailles; quatrièmement, toutes les autres clauses concernant l'armée et le service d'aviation devront être rigoureusement exécutées.

Les Alliés consentent à donner aux Allemands un délai de six mois (jusqu'au 1er janvier prochain) pour réduire leur armée, cependant l'effectif militaire allemand ne devra pas dépasser le chiffre de 150,000 hommes au 1er octobre prochain. Les Alliés acceptent de laisser aux Allemands la permission de maintenir des troupes alliées dans la zone neutre, mais ils demandent à ces derniers de faire tout leur possible, pour empêcher le passage en contrebande des armes du territoire occupé.

Le document se termine par un avertissement donné à l'Allemagne qui si elle refuse de remplir les conditions plus haut mentionnées, les Alliés se verront dans l'obligation d'occuper une partie du territoire allemand soit dans la région de la Ruhr soit ailleurs et cela jusqu'à ce que l'Allemagne se soit conformée aux conditions de ses vainqueurs.

On considère le discours que M. Lloyd George a prononcé à la conférence de Spa, comme un recul des Alliés devant les Allemands. Von Simons, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, a répondu à M. Lloyd George. Il a dit que l'Allemagne voulait une paix honnête.

Le premier ministre anglais a averti les délégués allemands que les minutes de la conférence de Spa devaient absolument faire mention de l'acceptation des termes proposés par les Alliés concernant le désarmement. Alors von Simons a demandé jusqu'à ce midi pour consulter Berlin et donner une réponse définitive.

La conférence de Spa se terminera le 12 juillet. La question des réparations reste encore sur le tapis. Elle sera discutée d'ici lundi. Les délégués alliés tiendront une conférence à Ostende prochainement pour étudier cette dernière question. Les Alliés ne s'entendent pas encore sur le partage des sommes que l'Allemagne devra verser pour les dommages de la guerre.

LE CHANCELIER EST AGITÉ

Spa, 9. — (S.P.A.) — Le chancelier Fehrenbach, le Dr Simons et Herr Gessler, le ministre de la défense, ont quitté la salle des délibérations d'un air fort agité. Ils avaient un visage fort maussade quand ils sont arrivés aux quartiers généraux allemands.

Le chancelier a immédiatement convoqué une assemblée du cabinet, dont les membres sont presque tous à Spa, sauf deux qui sont restés à Berlin : M. Koch, ministre de l'Intérieur et M. Raumer, de la Trésorerie.

Ceux qui ont pris part à cette assemblée du cabinet allemand, en territoire belge, à trois milles de Spa, sont le chancelier Fehrenbach, le Dr Simons, ministre des Affaires étrangères, M. Gessler, ministre de la défense, le vice-chancelier Heinemann, ministre de la Justice, M. Wirth, ministre des Finances, Herrmes, ministre des vivres, et Scholz, ministre des économies. Le général von Seeckt, chef de l'état major, avec quelques sous-secrétaires prirent aussi part à la réunion du ministère.

On ouvrit la communication téléphonique avec Berlin et la décision des Alliés (les quatre points) fut communiquée au ministère des Affaires étrangères, avec instruction de dire aux deux ministres à Berlin, Koch et Raumer, de convoquer quelques-uns des principaux personnages de la vie publique en Allemagne et d'étudier les demandes des alliés, et d'informer plus tard le cabinet allemand, de leur opinion et de leurs conclusions.

Un personnage officiel allemand, qui sortit de la salle de la réunion du conseil des ministres, a dit que le ministère ne pouvait prendre encore de décision sur la réponse à faire aux Alliés, mais que cette réunion sortit suivie d'une autre demain matin.

LE NOUVEAU PARTI

LA TACHE DE M. MEIGHEN

LE NOUVEAU CHEF DEVRA FAIRE FACE À QUATRE ÉLECTIONS PARTIELLES, AFIN DE CHOISIR LES REPRÉSENTANTS DES PROVINCES MARITIMES ET DE LA COLOMBIE-ANGLAISE DANS LE MINISTÈRE.

Ottawa, 9 (S. P. C.). — M. Arthur Meighen a reçu des centaines de télégrammes, dont l'un des premiers arrivés vient du maire Brandon, de Sainte-Marie, Ont., où M. Meighen est né. On s'attend qu'au moment où M. Meighen assumera ses nouvelles fonctions de premier ministre, samedi, son bureau sera littéralement couvert de télégrammes de félicitations.

S'il faut en croire la nouvelle que M. Meighen aurait l'appui entier des partisans de l'ancien régime Borden, cela rendra la tâche du nouveau premier ministre relativement facile dans la constitution du ministère, bien qu'il puisse surgir des difficultés de la représentation des provinces. La démission de MM. Carvell et A.-K. MacLean, il y a quelque temps, puis celle de sir Robert Borden, laissent les provinces maritimes sans représentant dans le cabinet. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick auraient peut-être comme représentants, F.B. McCurdy, ex-secrétaire parlementaire du département du rétablissement civil des soldats, pour la Nouvelle-Écosse, et Rupert Wigmore, député de Saint-Jean.

M. R.-F. Green, député de Kootenay West, ou H.-H. Stevens, de Vancouver, brigueront la succession de M. Martin Burrell, pour la Colombie-Britannique. Dans l'un et l'autre cas, il faudra une élection partielle. Des bruits ont aussi été émis pour une élection partielle dans East Elgin, Ont., où la vacance vient de la mort de David Marshall, député pour cette division pendant dix ans. Quatre élections partielles sont donc probables.

On s'attend avec la formation du nouveau ministère à la fusion de certains départements, conséquemment à la diminution du nombre des portefeuilles. L'Intérieur et l'Immigration, fusionnés, iront à M. J.-A. Calder; les Travaux Publics, les Chemins de Fer et les Canaux, à M. J.-D. Reid, malgré la rumeur de son effacement au Sénat. L'office de président du Rétablissement civil des soldats, rempli par sir James Loughheed, est pratiquement terminé. Ce qui en reste sera porté au ministère de la Milice.

On ne pense pas que la fusion des deux ministères, de Solliciteur Général et de la Milice et de la Défense tienne actuellement par sir Hugh Guthrie, demeure. Cette diminution avait été envisagée, il y a quelques mois, par sir Robert Borden, dont l'état de santé ne lui avait pas permis de mettre ses desseins à exécution.

M. N.-W. Rowell, dont on a définitivement annoncé, hier soir, la sortie du cabinet, espère pouvoir mettre ordre aux affaires de son bureau de façon à quitter Ottawa demain soir. Il part la semaine prochaine pour l'Angleterre où il passera trois mois. À son retour au Canada, il reprendra la pratique du droit. Ce sont les premières vacances de M. Rowell depuis qu'il arriva chef d'opposition à la législature d'Ontario, il y a neuf ans.

LES LIBÉRAUX DE L'ONTARIO

Toronto, 9 (S. P. C.). — A en croire les nouvelles du Star, les libéraux d'Ontario, qui s'étaient alliés au gouvernement unioniste, se rallieraient de même à M. Arthur Meighen.

Hume Cronyn, de London et le Dr R.-J. Manion, de Fort William, deviendraient ministres, tandis qu'on dit des autres qu'ils accorderaient au gouvernement Meighen, un appui indépendant. M. John Harold de Brant, assimile sa position à celle de M. Rowell.

M. H.-K. Mowat, de Parkdale, estime que le choix de M. Meighen ne plaira pas à tous ceux qui ont formé le parti national-libéral-conservateur.

M. William Charlton, de Norfolk, s'est refusé de répondre à des questions en disant qu'il ne pouvait prendre de décision, avant de voir le nouveau gouvernement à l'œuvre.

Les chefs ne s'accordent pas

Paris, 9. — (S.P.A.) — Une dépêche de Vladivostok déclare que le baron Sternberg, qui s'est fort occupé des menées bolchevistes et faisait partie du gouvernement du général Semenov, actuellement général russe dans la Mandchourie, vient de se révolter contre lui et de laisser ses quartiers.

Avis postal

Des dispositions ont été prises qui permettront l'expédition directe de colis à l'Union Sud-Africaine, en outre du service actuel via le Royaume-Uni.

Le port sera de 18 sous par livre ou fraction de livre, et la limite de poids est fixée à 11 livres.

Ce service sera mensuel et commencera dès la première partance en juillet, qui sera celle du "New Brooklyn", devant quitter Montreal le ou vers le 15 juillet.

AUX SESSIONS.

C'était le jour des acquittements, aux Sessions, hier. Ainsi Alfred Laurier, qui avait à répondre à une accusation de vol, a été acquitté par le juge Bazin, après que ce dernier eût entendu la preuve. Il en fut ainsi de Charles L'Heureux, Henri Caradeau, A.L. Gagnon, G. Lemay, D. Dumesnil tous accusés de vol. Emilien Faubert et Ernest Martin, convaincus de vol, recevront leur sentence la semaine prochaine.

COMMISSION DU HAVRE

UN DÉBOURSÉ DE 30 MILLIONS

LES AMÉLIORATIONS DU PORT DE MONTREAL ONT ENGLOBE CETTE SOMME COISSABLE L'AVENIR DU PAYS EN DÉPEND — CREUSAGE DU CHE-NAL.

Le rapport annuel de la commission du Havre vient d'être publié et quoique l'on n'y voit rien d'absolument nouveau pour ceux qui sont au courant de ce qui se passe dans notre port, on n'en est pas moins convaincu après sa lecture de la légitimité de l'optimisme qui en remplit toutes les pages.

La situation de Montreal, son accroissement, son commerce, son développement industriel et ses terminaux de chemins de fer, tout dépend du port de Montreal. Le port actuel de Montreal n'a pas coûté moins de trente millions au pays. C'est le second port en importance des deux Amériques et le septième port du monde par rapport au commerce étranger qui passe dans ses eaux. C'est de plus en plus reconnu aujourd'hui que le problème de la transportation en Canada dépend dans une large mesure du développement du port de Montreal.

Dans une description des conditions et des facilités de navigation du port et du havre de Montreal, on assure que le canal de 35 pieds que le gouvernement fait actuellement creuser entre notre ville et la mer est en train de se parfaire et l'on espère qu'il sera possible dans quelques années, de recevoir dans notre port, les gros transatlantiques. Dans notre port même, il y a plusieurs endroits où ces gros navires pourraient aborder.

Les capitaines et les officiers des différents bateaux qui sont arrivés, ont manoeuvré et sont ensuite partis, pendant 1919, se sont très bien comportés et au cours du service de pilotage il n'y eut qu'un seul accident sérieux dans le port et dans le fleuve Saint-Laurent.

Pour un coût de \$29,500,000, on note que le port a fourni des places à 100 transatlantiques de 300 à 750 pieds avec une couche d'eau de 20 à 35 pieds; deux grands éleveurs à l'épreuve du feu, pouvant remplir les soutes de quinze navires et les fournir de grain en même temps; 23 hangars à marchandises à l'épreuve du feu; 58 milles de voies ferrées sur le port; des chantiers de construction et de radoub; environ 200 acres de terrain situé dans la partie la plus enviable au point de vue industriel de toute l'île de Montreal. On continue à se servir de l'énergie électrique comme force motrice des transports du havre.

La liste des revenus s'élève à \$1,990,594 un diminution de \$113,597 sur l'année précédente. Le coût de la mise en opération s'élève à \$2,114,555, une augmentation de \$88,913 sur les années précédentes, ce qui laisse un déficit de \$123,061. Les intérêts sur les prêts s'élèvent à \$911,930, une augmentation de \$7,735 sur les nouveaux emprunts que l'on a faits pour améliorer la situation. La dette totale se trouve ainsi portée à \$27,892,000 dont \$27,155,000 est dû au gouvernement et \$737,000 au public.

Des profiteurs sur les denrées

Boston, 9. — (S.P.A.) — Le grand jury fédéral a rendu un verdict accusant de mercantilisme sur les vivres la compagnie Swift, la compagnie Armour, H. E. Hollis and Co., et l'Indépendant Sugar Company, de cette ville. C'est le premier verdict du genre, en Nouvelle-Angleterre.

Swift est accusé d'avoir vendu 17 cents la livre du bœuf qui ne lui avait coûté que 10½, faisant ainsi un profit net de 6 cents ½ par livre.

Armour a aussi vendu de l'agneau pour 25 cents ½ la livre, qui ne lui avait coûté que 9 cents et une fraction.

Hollis and Co., a exigé 18 cents pour du bœuf qu'il avait payé 10 cents ½.

Le jugement porté contre la compagnie de sucre est qu'elle a vendu 24.2 cents du sucre, qu'elle avait obtenu pour 16 cents la livre.

Les mineurs anglais vont s'agiter

Londres, 9. — (S.P.A.) — A une conférence de délégués représentant près d'un million de mineurs, à Leamington, aujourd'hui, a été adoptée une résolution demandant au gouvernement de leur accorder une augmentation de salaires de deux shillings par jour et de réduire immédiatement de 14 schellings par tonne le prix du charbon domestique.

Pour le moment, il n'y a pas menace de grève, mais cette attitude semble être dans le but de forcer le gouvernement à nationaliser les mines de charbon.

Les imprimeurs et la taxe de 2%

Il semble exister un certain malentendu chez les imprimeurs, relativement à la taxe de vente de 2 pour cent.

En vertu de la dernière loi adoptée par le parlement fédéral, toutes les marchandises livrées par les imprimeurs, depuis le 17 juin, sont sujettes à une taxe de 2 pour cent, telle taxe doit être ajoutée sur chaque facture, en plus du prix de vente.

Les imprimeurs sont classés par le gouvernement dans la catégorie des manufacturiers vendant directement aux détaillants ou aux consommateurs, sans passer par les marchands en gros. — Communiqué.

Alphonse XIII en Angleterre

Londres, 9. — (S.P.A.) — Le roi Alphonse d'Espagne et son épouse, la reine Victoria, ont terminé leur visite à Paris, hier, et ont fait leurs préparatifs pour se rendre immédiatement en Angleterre, où ils doivent rendre visite au roi et à la reine.

Magasin ouvert 9 a.m.

Dupuis Frères

Magasin fermé 6 p.m.

Vente de 1/2 Million de Juillet

BAS POUR DAMES ET ENFANTS

11 Lots Différents

Lot No 1. — 1500 paires de demi-bas en coton pour enfants. Couleurs : tan, blanc et rose. Pointures : 6, 6.2, 7, 7.2, 8, 8.2, 9, 9.2. Rég. 39 pour... **.29**

Lot No 2. — 2000 paires de bas en coton blanc uni pour dames, bas parfaits sous tous rapports. Pointures : 8 ½ à 10. Rég. 49 pour... **.29**

Lot No 3. — 1000 paires de bas en soie Seconds, noir seulement, pour dames. Pointures : 8 ½ à 10. Rég. 25 pour... **.49**

Lot No 4. — Bas en soie artificielle pour dames, pied et haut de la jambe en coton renforcé, 3-4 de la jambe en soie. Couleurs : blanc, noir et tan. Spécial... **.99**

Lot No 5. — 200 douzaines de bas en pure soie, pied renforcé, haut de la jambe double. Couleur : noir seulement. Pointures : 8 ½ à 10. Rég. 2.50. Spécial... **1.99**

Lot No 6. — La plus belle série de bas de soie marque Niagara, finis avec une couture. Couleurs : blanc, noir, castor, perle, rose pâle, champagne, fauve, fumée, 2 nuances de brun. Régulier 3.50 pour... **2.39**

Lot No 7. — Bas en fil de Lille uni pour dames. Couleurs : blanc, noir et brun. Spécial... **.49**

Lot No 8. — Bas Golf Shady pour garçons, couleur beige foncé mélangé de différentes couleurs. Rég. assorties. Rég. 15 pour... **.12 ½**

Lot No 9. — Bas Golf pure laine pour garçons, avec le haut de couleurs : brun, gris, noir ou marin. Régulier 2.00 pour... **1.39**

Lot No 10. — 250 douzaines de pieds de bas en soie noire, pour dames. Pointures assorties. Rég. pour... **1.39**

Lot No 11. — 1200 paires de bas en soie artificielle fine dentelle, à côtes fines ou larges. Couleurs : noir et blanc. Pointures : 8 ½ à 10. Rég. 2.50 pour... **1.39**

Au rez-de-chaussée.

2 Bonnes valeurs

DRAPS en coton uni blanchi, grandeur pour lit double, qualité sans apprêt. Rég. 4.50 pour... **2.95**

COUVRE-PIEDS blancs de grande dimension, faits au crochet, bord ourlé, fini souple. Rég. 4.50 pour... **3.98**

Au rez-de-chaussée.

Spécial du matin

CAMISOLLES pour dames : 50 douzaines de camisolles d'été en tricot de coton uni, encolure basse, avec ou sans manches. Rég. 49 pour... **.29**

Au premier.

NOTRE GRANDE VENTE DE BOTTINES POUR HOMMES

se continuera samedi toute la journée. N'oubliez pas que nous avons de bottines valant 9.00 et 12.00 pour

7.45 et 8.95

Nous offrons de plus pour samedi quelques autres bonnes valeurs. 300 paires de bottines pour garçons : bottines en chevreau glacé noir ou brun, bout rond. Ce sont des bottines très appropriées pour la classe, et nous engageons fortement les parents économes à profiter de cette aubaine, pour chausser leurs garçons. Pointures :

8 à 10... **2.98**
11 à 13... **3.48**
1 à 5... **3.98**

EXTRA SPECIAL. De 9 h. à midi, tant que lot durera. 190 paires de SOULIERS DE COURSE en canevas blanc, semelle en caoutchouc, pour hommes. Pointures 6, 8, 9 et 10. Marque Fleet Foot. Val. 2.00 pour **1.18**

Au rez-de-chaussée.

Extra Spécial

Seulement 32 VASES à fleurs en verre taillé, forme carrée, hauteur de 12 pouces, dessins de diamants et de fleurs. **3.89**

Seulement 27 CASSEROLES de très grande dimension, forme ronde, tour à dessins ajourés, sur pieds : le plat intérieur blanc et brun ; poignées en métal. Rég. 5.95 et 6.50 pour... **3.95**

Au premier.

GANTS

GANTS longs en fil de Lille, 16 boutons, pour dames. Couleurs : blanc et marine. Pointures : 6 à 8. Spécial... **2.49**

GANTS longs en fine soie, 12 et 16 boutons, pour dames. Couleurs : blanc, tan, pongé, noir et blanc rayé. Pointures : 6 à 8. Spécial... **4.00**

Au rez-de-chaussée.

Spéciaux pour samedi

Homard frais, la boîte... **.63**
Mayonnaise Royal, la bout... **.20**
et... **.40**
Beurre d'olive, la jarre... **.25**
Beurre de pistache, la jarre... **.20**
30 et... **.40**
Veau, jambon et langue, la boîte... **.25**
Olives Lunch Queen, la bouteille... **.25, 35, 48, 60 et 75**
Pâté de poisson, la jarre... **.25**
Huile d'olive pure, la bouteille... **.38, 68 et 1.25**
Mayonnaise concentrée Maroma, la jarre... **.48**
Citronnade ou orangeade, la bouteille... **.31**
Poulet crème, la boîte... **.45 et .85**

Au sous-sol.

Service d'optique

Les nouveaux verres à double foyer invisible "Dupuis" sont les plus appropriés pour voir également bien de loin ou de près. Nos prix sont les plus bas.

Au premier.

TABACS

Le populaire cigare Dandy, boîtes de 50. Rég. 3.25 pour... **2.19**

Tous nos tabacs canadiens, rég. 1.0 le paquet. Samedi, 6 pour... **.49**

Au rez-de-chaussée

FOURNITURES DE MAISON

CARPETTES en paille japonaise, dessins réversibles, variété de couleurs. 27 x 50 pouces. Spécial... **69**

CARPETTES Axminster de 12 x 30 pouces, dessins orientaux, texture serrée, valeur de 2.25 pour... **1.98**

COUPONS de coins de rideaux en point brodé suisse du plus joli effet dans une porte ou une fenêtre. Valeur de 1.69 pour... **1.39**

RAGUETTES en bois, couleur chêne de 3-4 de pouce de diamètre et de 4 pieds de longueur, avec boucle et support. Spécial... **.19**

CARPETTES Axminster de fabrication américaine, jolis dessins orientaux ou genre médaillons. Dimensions : 23 x 46 Valeur de 13.60. Prix spécial... **7.99**
3 x 5.5 Valeur de 18.90. Prix spécial... **11.99**
6 x 9 Valeur de 44.50. Prix spécial... **39.00**
9 x 12 Valeur de 75.00. Prix spécial... **59.00**

Au troisième.

MAISON FONDÉE EN 1868
Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président.
A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

NIPS

Le merveilleux morceau de gomme qui garde sa saveur presque indéfiniment. Rég. .05. Samedi 3 pour... **.13**

Au rayon des bonbons, au rez-de-chaussée.